UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
……..

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)
……

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE : ESPACE, CULTURE ET DEVELOPPEMENT
(EDP)
……..

FILIERE : Sociologie-Anthropologie
……

SPECIALITE : Sociologie du Développement
…..

MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(DEA)
…

Sujet :

Les codes langagiers dans la problématique de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi

Réalisé par :

GAGA Finagnon André

Sous la direction de :

Prof. TINGBE-AZALOU Albert,
Maître de Conférences des Universités/CAMES

Co-direction de :

Dr. OUASSA KOUARO Monique,
Maître-assistant des Universités/CAMES

Membres de jury :

Président : Prof. Médard BABA ;

Rapporteur : Prof. Albert TINGBE-AZALOU ;

Examinateurs : Prof. Cyriaque AHODEKON et Dr. Monique OUASSA KOUARO

Mention : Très bien

Note : 16/20

Soutenu à l'UAC, le 12/02/2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION……...1

PREMIERE PARTIE : Généralités et présentation du cadre d'étude……3

Chapitre 1 : Considérations théoriques……..4

Chapitre 2 : Considérations méthodologiques et présentation du cadre d'étude…….28

DEUXIEME PARTIE : Cadre institutionnel de la lutte contre la corruption et présentation des codes langagiers déterminatifs de la corruption……...45

Chapitre 3 : Codes langagiers déterminatifs de la corruption……46

Chapitre 4: Stratégies de corruption développées par les acteurs universitaires……...65

TROISIEME PARTIE : Dimensions sociolinguistiques de la corruption...77

Chapitre 5: Décryptage des codes langagiers de légitimation de la corruption……77

Chapitre 6: Facteurs institutionnels favorables a la corruption……...94

CONCLUSION….....109

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES...……...111

ANNEXES……117

TABLE DES MATIERES……..122

DEDICACE

Cette recherche est dédiée à :

- mes parents, GAGA Sossou Anatole et HOUEDJIHOUNDE Alphonsine, pour votre sacrifice, votre amour ;

- mon bienfaiteur, AKPO Thomas, pour ton assistance financière.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'accomplissement de cette recherche. Mes remerciements vont à l'endroit :

- de mon Directeur de mémoire, Prof. TINGBE-AZALOU Albert, pour la possibilité qu'il m'a offerte de bénéficier de son encadrement scientifique, pour la correction approfondie du texte ;
- de ma Co-Directrice de mémoire, Dr. OUASSA KOUARO Monique, pour les critiques et remarques pertinentes, pour la correction orthographique et grammaticale du texte ;
- des enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire : « Espaces, culture et développement », pour la formation ;
- du Dr. ASSOGBA C. Raymond, pour la contribution intellectuelle ;
- de mon grand frère, BIO Joliot Simplice, pour les conseils et pour l'assistance financière ;
- des frères et sœurs GAGA, pour leur soutien spirituel et pour leur amabilité inconditionnelle ;
- de M^{lle} BAHOU Gertrude, pour l'amour et la compréhension.

DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES

ALCRER : Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme ;

ANLC : Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption ;

CMVP : Cellule de Moralisation de la Vie Publique ;

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines ;

FMI : Fonds Monétaire International ;

FONAC : Front des Organisations Nationales Anti Corruption ;

JNC : Journée Nationale contre la Corruption ;

ILACI : Institut de la Langue Arabe et de la Culture Islamique ;

IGE : Inspection Générale d'Etat ;

IPC : Indice de Perception de la Corruption ;

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique ;

OLC : Observatoire de Lutte contre la Corruption ;

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

ONU : Organisation des Nations Unies ;

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ;

SONACOP: Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers ;

TI-Bénin: Transparency International Bénin;

UAC : Université d'Abomey-Calavi.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Effectifs d'enquêtés par catégorie d'acteurs……....36

Tableau II : Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés fɔn.....53

Tableau III: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés baatɔnu…….....55

Tableau IV : Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés dɛndi….....55

Tableau V : Matrice de diagnostic stratégique liée au système corruptif…..95

Tableau VI : Grille de lecture….....121

Tableau VII : Grille d'observation……...121

LISTES DES CARTES ET GRAPHIQUES

Figure 1 : Schématisation des modèles théoriques d'analyse utilisés……30

Carte 1 : Localisation géographique des sites prospectés……..……39

Graphique 1 : Représentations de la corruption chez les acteurs universitaires.....58

Graphique 2 : Causes de la corruption sur le Campus selon les enquêtés.....66

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Coupole d'ILACI……..……93

Photo 2: FLASH…….93

Photo 3: Amphi A 1000 FASEG ……...93

Photo 4: Résidence universitaire ‘’D’’……..…….93

Photo 5 : Restaurant ‘’U’’……..….93

Photo 6 : Etudiants en file indienne pour valider leurs inscriptions…….....99

RESUME

L'objectif de cette étude est de décrire et d'analyser les codes langagiers de légitimation de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi. Une meilleure appréhension des ressorts sociolinguistiques liés aux pratiques illicites est nécessaire à la mise en œuvre des politiques anticorruption élaborées au Bénin. Ainsi, les données ont été recueillies sur la base de la recherche documentaire, des entretiens individuel et collectif et de l'observation directe. Le modèle d'analyse stratégique inspiré de Crozier et Friedberg (1981) et l'approche métaphorique de Lakoff et Johson (1980) ont permis d'analyser les résultats obtenus.

Il ressort de cette recherche que certains acteurs de l'Université d'Abomey-Calavi développent des stratégies de corruption fondées sur la discrétion. De même, il existe un jargon de la corruption utilisé par ces derniers pour favoriser les faits de corruption.

Mots-clés : Corruption, sociolinguistique, stratégies de corruption, codes langagiers.

ABSTRACT

The aim of that study is to describe and analyse the linguistic codes of corruption legitimation at Abomey-Calavi's University. The best apprehension of sociolinguistic competences related to illegal practices is necessary for applying of antecorruption policies elaborated in Benin. Thus, the data have been collected on the base of document research, of individual and collective upkeep and direct observation. The model of strategic analysis inspired from Crozier and Friedberg (1981) and metaphoric approach of Lakoff and John (1980) allowed us to analyse the obtained results.

It comes from the research that some actors of University Abomey-Calavi develop some strategies of corruption based on discretion. Likewise, it exists gibberish of corruption used by the last one for favoring the corruption fact.

Key-words: Corruption, sociolinguistic, strategies of corruption, linguistics codes.

INTRODUCTION

Le Bénin, souvent cité comme un modèle de démocratie dans le contexte africain (Tingbe-Azalou, 2010), vit le phénomène de la corruption qui le freine dans son élan de développement. Au lendemain de son accession à la souveraineté internationale acquise le 1er Août 1960, les autorités politiques d'alors évoquaient déjà dans leurs différents discours ce phénomène qui constituait pour eux, un obstacle majeur pour l'accroissement économique et le bien-être social du Bénin[1].

Depuis la tenue de la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990, marquant l'ouverture du pays à la démocratie, le gouvernement de la République du Bénin a marqué son intérêt de s'attaquer au problème de la corruption en s'engageant dans un processus visant à garantir la transparence dans la gestion des biens publics (République du Bénin, 2007). C'est dans cette perspective que plusieurs actions ont été menées par des organisations publiques et privées qui sont toutes soutenues par un arsenal juridique (Nansounon, 2011). Ces efforts ont été aussi renforcés par une panoplie de réflexions, notamment lors des ateliers de formation, des fora, des colloques, des séminaires qui prendront par la suite, la forme d'un ouvrage, d'un article, d'un manuel, d'un rapport d'étude, d'un documentaire etc. A travers toutes ces initiatives, il convient de lire, la volonté de tous les acteurs tant politiques que civils de lutter contre la corruption.

Toutefois, le phénomène de la corruption prend de plus en plus d'ampleur. Malgré les volontés affichées, les commissions et structures créées, les législations et règlementations élaborées, on s'interroge toujours sur les résultats obtenus. Selon un état des lieux présenté par OLC (2009), le mal s'est étendu à presque tous les secteurs de la vie socio-économique du

[1] Le gouvernement du Président AHOMADEGBE avait pris les premières mesures de lutte contre la corruption en dénonçant, le 14 mars 1964, au cours d'une conférence publique, les faits de corruption commis par les agents de l'Etat (FONAC et RTI, 2006) ; Rapport de communication portant sur le titre *: La lutte anti-corruption au Bénin (son importance et institutionnalisation de la journée contre la corruption).*

pays. Qu'est-ce qui peut expliquer, dès lors, la persistance de ce phénomène au Bénin et sa fréquence à l'Université d'Abomey-Calavi, si l'on s'en tient à l'actualité et aux observations du vécu populaire? Est-ce les populations? Mieux, est-ce que c'est par manque d'études approfondies à dimension empirique et multidimensionnelle sur la question que le mal continue ? Ce sont là quelques interrogations importantes qui justifient la raison d'être de cette recherche dont le sujet est : *Les codes langagiers dans la problématique de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi*.

Ainsi, en nous inscrivant dans le postulat qu'il existe une relation étroite entre la pensée, le langage et la manière d'agir, la présente recherche a essayé de mettre en évidence l'influence des comportements langagiers sur la corruption. A partir de là, les ancrages socioculturels de la corruption sont interrogés et les codes linguistiques mis en exergue lors des prestations de services sur le campus sont considérés comme des instruments qui manifestent les dynamiques langagières des usagers et prestataires de services universitaires.

Le document est structuré en trois grandes parties. La première partie aborde les généralités relatives au sujet de recherche. La deuxième partie présente les cadres institutionnels et juridiques de la lutte contre la corruption au Bénin. La troisième partie analyse les dimensions sociolinguistiques de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi.

PREMIERE PARTIE : GENERALITES ET PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS THEORIQUES

Les travaux consacrés à la corruption s'accordent souvent à reconnaître qu'elle n'est pas l'apanage d'un système au détriment d'un autre. Elle a la capacité de s'adapter à toutes les organisations, quelles que soient leurs natures. A la lumière de ces considérations, il apparaît important de problématiser le sujet de recherche notamment, en faisant ressortir les constats, le problème et les éléments théoriques qui expliquent la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi

I-Problématique

1-Constats

La corruption a été considérée par un bon nombre de personnes et ceci à travers le monde, comme le canal le plus rapide pour aboutir à des intérêts personnels. Ainsi, l'idée largement partagée selon laquelle la corruption serait l'apanage des pays en voie de développement, est aujourd'hui nuancée ; car, ledit phénomène constitue aussi une préoccupation majeure pour les autorités internationales. C'est ce qui peut justifier l'allégation de James Wolfensohn, ancien président de la Banque Mondiale (BM), lorsqu'il soutient que la corruption est un problème global, qui existe dans tous les pays, à des niveaux différents ; et qu'elle a une dimension internationale que la Banque Mondiale doit prendre en compte en collaboration avec d'autres institutions telles que le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), (FONAC, 1998).

Le Bénin, un Etat de l'Afrique de l'Ouest qui a pour vision (horizon 2025), de construire « *un pays phare, un pays bien gouverné, uni, de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et du bien être*

social », se voit inhiber dans son élan de développement par le phénomène de la corruption. Il n'est point besoin de démontrer en dehors des classements actuels l'ampleur de ce mal qui déstabilise l'équilibre social en ôtant aux uns (la majorité, 80%), le « minimum social commun » et en conférant aux autres (la minorité, 20%) le « maximum individuel » (Adoun et Awoudo, 2008). L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) publié en 2012 par Transparency International classe le Bénin au 94ème rang sur 183 pays, avec une note de 3 /10, lui attribuant la 14ème place en Afrique (PNUD, 2012).

Subséquemment, le secteur de l'enseignement qui occupe une place prépondérante dans les politiques publiques de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le renforcement du capital humain[2], se trouve aussi menacé par le phénomène de la corruption. Sur un effectif total de trois cent trente-trois personnes enquêtées dans le cadre d'un état des lieux effectué sur le secteur de l'enseignement par OLC (2009), 78% d'enquêtés reconnaissent l'existence de la corruption dans le secteur de l'enseignement contre 21,32% d'enquêtés qui pensent le contraire. Il y a donc, pour ainsi déduire, des individus qui placent de manière illicite leurs propres intérêts au-dessus de ceux des gens et idéaux qu'ils se sont engagés à servir (Klitgaard, 1997), à l'Université d'Abomey-Calavi.

2- Problème

La République du Bénin a une importante tradition d'actions de lutte contre la corruption. Pourtant, le phénomène prend toujours d'ampleur et occupe le devant de la scène dans les débats socio-politiques. A l'évidence, on pourrait donc admettre qu'en dépit des dispositions juridiques, des nombreuses actions des organisations (publiques et privées), la corruption a persisté. Au nombre de ces organisations et dispositions juridiques, il faut

[2] Selon un état des lieux présenté dans *Le livre blanc sur l'état de la corruption au Bénin* (2009) à sa page 59, sur 333 personnes enquêtées (soit 231 usagers et 102 prestataires) 78% pensent que la corruption existe bel et bien dans le secteur de l'enseignement contre 21% qui soutiennent le contraire.

citer entre autres, les institutions publiques comme la Cellule de Moralisation de la Vie Publique (CMVP) créée par décret n°96-579 du 19 décembre 1996, l'IGE créée par le décret n° 2006-319 du 12 juillet 2006 et les organisations de la société civile telles que FONAC, ANC, AlCRER, SOCIAL WATCH Bénin, Nouvelle Ethique, OLC, UNAMAB, Alliance Pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique, ANLC, toutes soutenues par un arsenal législatif dont la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Constitution du 11 décembre 1990 (en ces articles 35,37,52,75,136 et 138) et la loi numéro 2011-20 du 12 octobre 2011 portant sur la lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin, etc., dont les effets souhaités suscitent toujours des interrogations[3].

Il est aussi important de souligner entre autres, l'institutionnalisation de la journée du 8 décembre comme journée de la lutte contre la corruption, la marche verte contre la corruption et les dénonciations publiques des cas de corruption par la société civile, qui ont été des actes non moins négligeables dans la lutte contre la corruption. Malgré tous ces efforts, le phénomène de la corruption semble avoir acquis force de loi à telle enseigne que les principes démocratiques soient désormais estompés par une certaine « démocrasouille [4]».

Que faire face à ce mal qui résiste aux commissions ad hoc, aux cellules de moralisation de la vie publique, aux agences de lutte contre la corruption, à la « révolution éthique », aux purges bureaucratiques et codes de bonne conduite, pour rependre les questionnements de Adoun et Awoudo (2008 : 356-357) ? Sinon, « *avant de lancer de nouvelles croisades pour l'assainissement de l'Etat africain, il convient d'éclairer, au travers de recherches comparatives empiriquement fondées, les mécanismes concrets*

[3] Cette liste des acteurs de la lutte contre la corruption est disponible dans le rapport du 1er atelier de concertation des Acteurs de la lutte contre la corruption (FONAC, 2006).

[4] La « démocrasouille » est une formule originale de Charles Péguy traduisant la souillure que le flot d'affaires sales jette sur les principes démocratiques (Adoun et Awoudo, 2008 :335).

par lesquels il fonctionne au quotidien et les logiques sociales qui contribuent à la désarticulation de l'action publique» (Blundo, 2000). De plus, *« lorsqu'on sait qu'un phénomène ne saurait perdurer s'il ne trouve une complicité quelque part »* (d'Oliveira, 2004), nous sommes en droit d'interroger nos valeurs culturelles. Ainsi, le multilinguisme dont dispose le Bénin constitue un atout considérable ; car, il existe bien dans les langues béninoises des manières d'agir et de penser la corruption qui fourniraient des explications et des mécanismes de prévention dudit phénomène. Il convient donc de souligner qu'il existe des variables sociolinguistiques telles que les proverbes, adages et/ou expressions qui légitiment ou condamnent les pratiques corruptrices. Or, le processus éducatif porte sur la langue nationale comme moyen de s'affirmer, de comprendre les autres ou de se faire comprendre (Bada, 2009). Conséquemment à cet éclairage théorique, il apparaît important d'étudier les codes langagiers autour desquels se construit la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi.

C'est ce qui justifie la question de recherche qui est la suivante : Comment les facteurs sociolinguistiques liés aux prestations de services universitaires peuvent-ils influer sur la persistance de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi ?

Face à une telle problématique de la corruption axée sur les facteurs sociolinguistiques, les hypothèses ont été formulées afin de soumettre le cadre conceptuel de la recherche à l'épreuve des faits observables.

3- Les hypothèses

Il a été formulé deux types d'hypothèses : l'hypothèse générale et les hypothèses spécifiques.

3.1- Hypothèse générale

Elle est formulée comme suit : La corruption est due aux facteurs socioculturels à l'Université d'Abomey-Calavi.

3.2-Hypothèses spécifiques

HS_1 : la corruption est légitimée par certaines pratiques langagières des usagers et prestataires de services qui se manifestent au cours des négociations de faveurs indues à l'Université d'Abomey-Calavi ;

HS_2 : les acteurs de la corruption développent des stratégies de contournement des systèmes de valeurs éthiques qui influencent la recrudescence des pratiques corruptrices ;

HS_3 : la persistance des pratiques corruptrices dans les prestations de services s'explique par les dysfonctionnements du système universitaire dont profitent les acteurs en jeu.

4- Les objectifs

4.1- Objectif général

Cette recherche vise à analyser les facteurs socioculturels de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi.

4.2- Objectifs spécifiques

Ils sont au nombre de trois et se présentent comme suit :

OS_1 : identifier les pratiques langagières que les usagers et prestataires de services universitaires utilisent pour établir la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi ;

OS_2 : répertorier les stratégies que développent les acteurs du système universitaire pour corrompre ;

OS_3 : recenser les facteurs structurels favorables à la corruption.

5-Délimitation thématique

Le sujet abordé ici s'inscrit généralement dans les sciences sociales, humaines et les sciences littéraires notamment en sociologie, anthropologie, philosophie, science politique, linguistique, en littérature, etc. Toutefois, la présente recherche se veut être à l'interface de la sociolinguistique et la sociologie du développement. Ainsi, les systèmes de valeurs, les codes sociolinguistiques, et les stratégies qui favorisent la corruption seront mis en évidence. Ces variables seront analysées suivant l'approche ESPECT (les paliers économiques, sociaux, politiques, environnementaux, culturels et technologiques).

6-Clarification conceptuelle

Deux concepts clés sont clarifiés dans cette rubrique. Il s'agit des concepts de corruption et constructions sociolinguistiques.

La corruption tout comme la prostitution est une pratique aussi vieille que le monde, a-t-on l'habitude de dire. Même si « *en d'autres époques ou en d'autres lieux, les sciences sociales se sont intéressées directement à la corruption, de l'empire romain, ou de l'empire byzantin à l'Europe de l'Est communiste et post-communiste, des machines politiques contrôlant les villes américaines aux sociétés méditerranéennes* » (Sardan, 1999), c'est entre le XV et le XVIII^{ème} siècle, notamment avec les philosophes dont Machiavel (1525) que le phénomène de la corruption a commencé par être mieux abordée par les travaux scientifiques. Cependant, le phénomène était beaucoup plus dénoncé après les années 80, notamment par les intellectuels ; du fait que la gestion politique et économique de plusieurs pays africains laissait à désirer.

Dans son acception étymologique, le concept de corruption est défini comme une dénaturation, une dépravation ou une altération du langage, du goût ou de jugement. Ainsi, le substantif corruptio vient lui-même du verbe latin ‘’corrompere’’ qui veut dire pervertir, altérer ou rendre mauvais. En dehors de cette première origine, plusieurs auteurs et organisations ont défini le concept à partir des approches juridique, morale, politique et/ou économique.

Selon Klitgaard (1997), « *Il y a corruption lorsqu'un individu place de manière illicite ses propres intérêts au dessus de ceux des gens et des idéaux qu'il s'est engagé à servir* ». Elle réside pour l'auteur dans les actes qui se détournent de la règle en vigueur. Pour Adoun et Awoudo (2008), qui se sont référés à Agnès Campbell, la corruption s'apprécie comme « *l'abus du pouvoir public pour obtenir un profit personnel*». Les organisations internationales définiront le concept d'une manière beaucoup plus détaillée. C'est ce qu'on déduit de la définition proposée par la Convention des Nations-Unies pour laquelle, la corruption est : *« le fait de commettre ou d'inciter à commettre des actes qui constituent un exercice abusif d'une fonction (ou un abus d'autorité), y compris par omission, dans l'attente d'un avantage ou pour l'obtention d'un avantage directement ou indirectement promis, offert ou sollicité, ou à la suite de l'acceptation d'un avantage directement accordé, à titre personnel ou pour un tiers* ». Pour la Banque Mondiale (BM), la corruption consiste dans le fait d' « *utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel* ».

Selon Adoun et Awoudo (2008) la petite corruption encore appelée corruption épisodique est celle qui sévit surtout dans les rangs des agents de l'administration des finances, des services des impôts et des domaines et de la douane. Par contre, la corruption institutionnelle « se manifeste à travers la passation des marchés publics, les pots-de-vin, les grosses commissions, le dévoiement des procédures d'octroi de marchés, les appels d'offres truqués, la

passation anormale de marchés de gré à gré avec comme acteurs des responsables de l'administration publique et des entrepreneurs du secteur privé : c'est la corruption publique » (Adoun et Awoudo, 2008). La corruption systémique est le type de corruption qui se pratique au niveau de la classe dirigeante, des médias, des institutions de contre-pouvoir, de la société civile voire des institutions internationales.

Sur le plan de l'importance de l'acte corruptif, une corruption est qualifiée de grande lorsqu'elle se pratique par les élites au pouvoir, les décideurs ou même les cadres moyens, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de la gouvernance d'un pays ou d'un système ; alors qu'on parle de petite corruption lorsque les acteurs corrupteurs sont de petits fonctionnaires ayant un pouvoir décisionnel faible.

La distinction entre corruption passive et active tient de la position occupée par le corrupteur et corrompu dans le marchandage de l'acte illicite. Dans la situation où le fonctionnaire corrompu exige ou sollicite des biens, avantages ou promesses pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte qui relève normalement de sa fonction, les spécialistes de la question parlent de corruption passive. Mais lorsqu'un corrupteur propose des biens, avantages ou promesses à un fonctionnaire pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte lié à sa fonction, on parle d'une corruption active.

Dans un autre contexte, on traite une corruption de législative lorsque les législateurs ou les politiciens marchandent leurs positions pour voter une loi ou la rejeter, ceci souvent contre ceux qui les ont placés à leurs postes. A contrario, la corruption administrative intervient lorsqu'un fonctionnaire prend un pot-de-vin pour accorder un marché à un particulier ou accepte des biens pour protéger un opérateur économique qui n'est pas en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales.

La corruption, dans le cadre de cette recherche, consiste dans l'ensemble des manières d'agir, observées chez les acteurs du système universitaires consistant à accorder des services et/ou faveurs illicites en vue d'obtenir des avantages personnels (matériels ou immatériels).

Par ailleurs, le Petit Larousse (1993) définit le code comme un ensemble de symboles permettant d'interpréter, de transmettre un message, de représenter une information et des données. Le code est aussi un système conventionnel, rigoureusement structuré, de symboles ou de signes et de règles combinatoires intégré dans le processus de la communication (Ibid. p.239). Dans le cadre du présent travail, il faut entendre par code, les usages langagiers reposant sur les proverbes, adages, phrases interrogatives et/ou affirmatives qui ne sont pas faciles à décoder par des non initiés et dont la finalité est de favoriser la corruption dans l'arène universitaire en assurant les échanges.

La sociolinguistique est définie comme la discipline qui étudie les relations entre la langue et les facteurs sociaux. Cette discipline « est la partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnologie, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie (Dubois et al., 2001). Selon les mêmes auteurs, « la sociolinguistique peut prendre en considération comme donnée sociale l'état de l'émetteur (origine ethnique, profession, niveau de vie, etc.) et rattacher à cet état le modèle de performance dégagé ». En un mot, cette science établit la corrélation entre les faits sociaux et les faits linguistiques.

7-Revue documentaire

Il existe un rapport étroit entre la langue, la culture et la pensée. En effet, cette trilogie a nourri pendant longtemps, de grands débats en sciences cognitives, mettant ainsi en dialogue les philosophes, les sémioticiens, les linguistes, et dans une certaine mesure, les sociologues. C'est le lieu de rappeler quelques-uns avant d'aborder l'objet de la recherche.

C'est d'abord Von Humboldt cité par Leroux (2006) qui place le langage humain au centre du fonctionnement du corps social. Selon le modèle théorique de Humboldt, le langage est ce qui rend possible la formation par l'homme d'un monde conceptuellement articulé dans lequel viennent prendre place toutes ses activités. Autrement dit, pour appréhender la pensée d'un individu et connaître sa culture, il faut étudier ses comportements langagiers.

Dans la même orientation théorique, Benvéniste, dans *Problèmes de linguistique générale,* établira le lien existant entre la langue, la culture et l'homme en ces termes : *« Par la langue, l'homme assimile la culture, la perpétue ou la transforme. Or comme chaque langue, chaque culture met en œuvre un appareil spécifique de symboles en lequel s'identifie chaque société. La diversité des langues, la diversité des cultures, leurs changements, font apparaître la nature conventionnelle du symbolisme qui les articule. C'est en définitive le symbole qui noue ce lien vivant entre l'homme, la langue et la culture* ». Dès lors, comment le sens émerge t-il des expériences individuelles ou collectives des hommes ?

C'est à cette question que tente de répondre l'ouvrage de Peter et Luckmann (1986) dans *La construction sociale de la réalité*. Pour ces deux auteurs, « le langage permet de synchroniser les individus ». Ainsi, la vie quotidienne se base sur des schémas de pensées (ou « typifications ») qui permettent de prévoir un certain type de comportements. Le monde sera donc

perçu par l'individu qui s'y meut comme certain (« je peux difficilement douter de sa réalité »), sensé (« je comprends ce qui s'y passe ») et intersubjectif (« je le partage avec d'autres »). Dès lors, est-ce que ces différentes théories suffisent pour comprendre la corruption ?

A ce sujet, les travaux de Nansounon (2001) ont démontré qu'une sémiologie populaire comportant un jargon codé utilisé par les conducteurs de taxi et les agents de contrôle favoriserait la corruption à Parakou. Ainsi, l'auteur met en corrélation la corruption et quelques variables sociolinguistiques qu'il est important d'analyser, si les organisations anticorruption tiennent vraiment à réussir leur mission.

Par ailleurs, la problématique de la corruption est abordée par une profusion de travaux dont les uns complètent ou s'opposent aux autres. Mais d'entrée de jeu, il importe d'entamer le sujet par une synthèse de Akoun et Ansart (1999) *dans Dictionnaire de Sociologie : Le Robert* au sujet de la corruption qui disait qu'en « *un sens plus général que l'on trouve chez les philosophes comme Machiavel et Montesquieu, la corruption sociale suggère l'altération généralisée des institutions et leur détournement à des fins privées* ». En effet, c'est en 1525 que Machiavel a abordé la problématique de la corruption à travers l'*Histoire de Florence*. Les Médicis ont attribué à Machiavel la charge d'écrire une histoire de Florence. C'est ainsi que le philosophe, tout en prenant le contre pied de la thèse des humanistes pour qui, le rôle de l'historien est de présenter les grands exemples de vertu dans le but de faire naître des ambitions aussi grandes parmi leurs contemporains, marque une différence en évoquant le déclin de Florence. L'objectif de Machiavel fut de mettre en évidence la manière dont la corruption a mis Florence en déclin. L'opérationnalisation de cet objectif le conduisit à critiquer les lois qui ont amené les hommes à privilégier leurs intérêts personnels au détriment des intérêts collectifs.

Klitgaard (1997) s'est intéressé aux stratégies à mettre en œuvre pour combattre la corruption dans les Etats ou systèmes où cette dernière sévit. Selon l'auteur, pour combattre la corruption, il faut la penser en termes de système et non en termes d'individus. Il définit la corruption (C) comme étant égale au Pouvoir Monopolistique (M) plus le Pouvoir Discrétionnaire des fonctionnaires (D) moins la Responsabilité (R). Ce qui renvoie à la formule

C = M + D – R, qu'il explique comme ceci : si quelqu'un jouit d'une situation monopolistique au regard d'un bien ou d'un service et détient le pouvoir discrétionnaire de décider de qui en bénéficie ou non ; si de surcroît cet individu n'a de compte à rendre à personne, alors la corruption est quasiment inévitable. Pour lui, il est impérieux de rechercher avec sang-froid les moyens de réduire les situations monopolistiques, de limiter et clarifier le pouvoir discrétionnaire et d'accroître la transparence ; lorsqu'on a pour mission de lutter contre la corruption. Ainsi, l'auteur s'est appuyé sur l'expérience relative à la campagne magistrale lancée par le juge Plana pour nettoyer l'administration des impôts aux Philippines (Bureau of Internal Revenue-BIR), pour dégager une politique de lutte contre la corruption axée sur la mise en place d'un nouveau système d'évaluation des performances, la collecte d'informations sur la corruption et le châtiment rapide des hauts responsables convaincus de corruption. En ce qui concerne les stratégies de lutte contre la corruption, l'auteur prend appui sur l'échec de Rafiq Shabir, embauché pour éradiquer la corruption dans l'Organisation Nationale de l'Alimentation dans la province de Ruritanie et élabore, à partir de là, les moyens de lutte suivants : distinguer entre aspects « manifestes » et « stratégiques » de la lutte contre la corruption ; rechercher les soutiens politiques ; s'assurer du soutien de l'opinion anticorruption ; en finir avec la culture de la corruption dans votre organisation ; avoir une action positive autant que négative ; lier les mesures anticorruption à la mission principale de l'organisation et trouver un monsieur Propre et le soutenir. Une analyse des

calculs économiques et une analogie établie avec le domaine de la santé caractériseront les idées de l'auteur.

Tchané et Montigny (2000) ont montré la nécessité de lutter contre la corruption à travers l'ouvrage: *Lutter contre la corruption : un impératif pour le développement du Bénin dans l'économie internationale*. Dans cet ouvrage de 321 pages, les auteurs ont expliqué qu'il n'y a pas d'autres alternatives à la bonne gestion des affaires publiques et privées que la lutte contre la corruption. Le niveau de la corruption influence celui de la pauvreté. Pour ces derniers, *« quand elle touche les plus hautes sphères de l'Etat, la corruption décrédibilise l'autorité publique de ceux qui sont en charge de la destinée d'un pays et, brisant les relations de confiance entre les citoyens et leurs institutions, sape les fondements même de la société. La corruption ouvre alors la porte à l'instabilité politique, aux tensions sociales, aux rivalités ethniques jusqu'aux guerres civiles* ». Les deux auteurs ont reconnu tout de même les efforts que font les institutions de Brettons Wood dans la lutte contre la corruption. Toutefois, ils ont tiré l'attention des lecteurs sur le blanchiment d'argent qui constitue aussi un mal contre lequel il faudrait lutter. A l'issue de leurs analyses, ils concluront que la réussite de toutes ces luttes améliorerait les conditions macro-économiques, les investissements et par ricochet le développement des pays aux équilibres économiques fragiles.

Kostanyan (2003) a réalisé une étude sur *La corruption dans le Sud-Caucase.* Il a fait le constat selon lequel la corruption n'épargne aucun pays de la planète, mais que la région du Sud-Caucase est particulièrement touchée par ce fléau qui constitue un obstacle pour son développement politique et économique. En effet, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie se retrouvent aux dernières places dans le classement établi par la Banque Mondiale. Le type de corruption qui sévit n'est cependant pas « la petite corruption » mais « la grande corruption » qui, selon l'auteur, « intervient dans le cadre de ventes aux enchères d'entreprises ou d'appels d'offres pour tel ou tel chantier

de construction, lors de la nomination d'officiels de haut rang, pour s'assurer une bonne position ou une situation de monopole pour certaines opérations financières et commerciales, ou lors des campagnes et consultations électorales, etc. ». Pour Kostanyan, le passé soviétique ne suffirait pas pour expliquer cette situation comme bien de gens le pensent, mais il faut au contraire interroger la situation géographique de la région, qui attire les Etats puissants (surtout dans le cas de l'Azerbaïdjan), l'abondance des ressources énergétiques, ainsi que la faiblesse de l'Etat et les insuffisances de la législation, en dépit des multiples déclarations d'intention des autorités en place.

Doumbia (1992) a observé la persistance de la corruption dans le secteur du transport en Côte-d'Ivoire. Il réalisa que la corruption est devenue un phénomène banal qui s'est transformé en une culture où la tradition apparaît comme l'un des déterminants de sa généralisation. L'auteur a démontré par ailleurs, que la petite corruption améliore certes les conditions de vie des bénéficiaires, mais les avantages restent limités et sélectifs à un groupe au détriment de la grande majorité. Pour les binômes transporteurs/policiers, la corruption est un acte de solidarité et une stratégie de survie. Enfin, Doumbia proposera de rechercher les solutions de la corruption dans les consciences collectives et non à travers les dispositifs législatifs.

Dommel (2003) dans son ouvrage *Face à la corruption, Peut-on l'accepter ? Peut-on la prévenir ? Peut-on la combattre ?*, partage avec le lecteur ses expériences d'ancien président de la section française de Transparency International, sur la corruption et les moyens d'y faire face. Après avoir mis en évidence le travail de Transparency, qui par le biais notamment de la publication annuelle de son Indice de perception de la corruption (IPC) a contribué à informer et sensibiliser le public sur ce fléau, l'auteur accorde un intérêt particulier aux différents rôles que doivent jouer

les acteurs tels que les pouvoirs publics, les milieux d'affaires et la société civile dans ce combat. Dans son analyse, il a fait ressortir que l'harmonisation des dispositions normatives est cruciale. Par contre, le juridisme constitue, à ses yeux, un piège à éviter à tout prix. La société civile a donc un rôle majeur à jouer dans la lutte contre la corruption qui est devenue l'une des pierres d'achoppement au développement économique des Nations. Tout en s'intéressant aux français, à travers les cas de corruption qu'ils pratiquent hors des frontières françaises, l'auteur recommande au terme de son ouvrage d'intégrer la lutte contre la corruption dans une politique d'ensemble.

Le travail ethnographique de Thomi (2013) apporte un éclairage scientifique sur les pratiques que le sens commun de la société grecque aurait sans doute qualifié de corruptionnelles, mais qui ne sont pas désignées comme telles par leurs propres acteurs. A partir des recherches menées sur *L'articulation morale de la petite corruption à la grande dans les discours populaires grecs,* l'auteur a conclu que les informateurs atténuent leur part de responsabilité morale dans la petite corruption (corruption routinière, moins blâmée par la morale populaire) en présentant leur participation comme une contrainte liée aux circonstances. Ainsi, renvoyer les demandes d'hébergement en échange d'un pourcentage informel sur les loyers perçus; embaucher préférentiellement un candidat membre d'un réseau de solidarité ou faire jouer ses contacts familiaux pour être affecté dans une région prédéterminée dans le cadre du service militaire grec sont autant d'actes justifiés par la morale des enquêtés. La petite corruption qui, apparaît dans le langage des locuteurs comme un arrangement de bon sens, devient fonctionnelle et pardonnable. Par contre, Thomi souligne que les représentations grecques n'ont aucune excuse pour la grande corruption, c'est-à-dire le dorodokia qui signifie (véritable corruption).

Par ailleurs, l'Observatoire Nigérienne de Lutte contre la Corruption (ANLC-TI, 2005), pour appréhender le phénomène de la corruption dans

l'éducation nationale, ses manifestations et les perceptions du public, a mené une enquête dans le milieu scolaire et universitaire à Niamey auprès d'un échantillon de 500 personnes. Les résultats de l'enquête ont révélé que la corruption dans l'éducation est considérée comme très répandue comparée à d'autres secteurs. Pourtant, la majorité des personnes interviewées (notamment, des étudiants, des professeurs, des parents d'élèves et des fonctionnaires du système éducatif) juge que la corruption dans l'éducation est moins grave que dans les autres secteurs, parce que le phénomène se déroule seulement au début et en fin d'année scolaire. L'étude a permis de comprendre que la définition de la corruption et des lois qui interdisent et sanctionnent la corruption au Niger n'est pas bien comprise par la majorité des personnes enquêtées et ce pour tous les niveaux d'instruction confondus.

Dans une recherche menée sur *La corruption dans l'enseignement supérieur : enseignements tirés de la situation dans des États de l'ex-Union soviétique*, Temple et Petrov (2004) ont fait une monographie de la corruption universitaire. Pour les deux auteurs, la corruption est endémique en Russie et en Azerbaïdjan. Dans ces pays, l'habitude du troc qui prévalait à l'ère du communisme s'est très vite transformée en une corruption normalisée et généralisée à telles enseignes que dans les universités russes, la majorité des étudiants soit amenée à obtenir des diplômes par la corruption. La forme de corruption universitaire la plus répandue est le pot-de-vin qui est versé comme l'« économie parallèle » de l'enseignement supérieur. Plusieurs causes culturelles sont à la base de la corruption dans le supérieur. Temple et Petrov ont souligné entre autres facteurs les faibles salaires, le poids du système d'enseignement supérieur de type soviétique, le substitut aux fonds publics et l'état d'esprit des citoyens qui procèdent du *blat* (piston), un héritage de la période soviétique. Ces auteurs ont aussi évoqué, en ce qui concerne les cas de corruption que certains professeurs des universités sont engagés par des parents d'étudiants pour encadrer des étudiants hors du cadre

universitaire. De même, des cours particuliers se proposent aux candidats à l'admission dans le supérieur. Il a été aussi mis, un accent particulier sur les étudiants fainéants qui achètent de bonnes notes pour réussir ; toutes choses qui participent de la corruption.

Il est à noter que la plupart de ces réflexions ont décrit le phénomène de la corruption. Elles ont respectivement proposé des stratégies de lutte contre la corruption et mis en évidence la nocivité dudit phénomène. Toutefois, il existe des travaux qui ont fait un état des lieux du phénomène dans le contexte béninois.

En effet, Adoun et Awoudo (2008) ont ouvert les dossiers dits classés, relatifs à la corruption au Bénin de 1990 à 2006. Après avoir fait une radioscopie de la corruption au lendemain de l'accession du Bénin à la souveraineté internationale, ces deux auteurs ont fait un travail d'historien en rappelant à la mémoire du lecteur, à partir de leurs investigations, les faits et scandales suivants : la bombe SONACOP, l'affaire BOA, le dossier d'implication du groupe Titan dans l'élection du Président Mathieu Kérékou, le troublant gré à gré à la CNSS, l'affaire du sable glucosé et le scandale dit ''Usage de faux vu de la tour''. Avant de conclure leurs propos, ils ont démontré que la lutte contre la corruption au Bénin ne peut réussir indépendamment de la lutte contre l'impunité.

Okanla (2001) a fait une analyse à la fois synchronique et diachronique des efforts législatifs de la lutte contre la corruption entrepris depuis la Conférence Nationale de 1990 et des usages qui en sont faits après six (6) ans. L'auteur a d'abord situé la place de la corruption dans la faillite de l'économie et de la morale durant les dix-sept années de régime militaro-marxiste, avant de décrire ce que sont devenus les textes anti-corruption dans la pratique, les six années d'Etat de droit et de démocratisation qui ont suivi la Conférence Nationale de 1990. Au terme de ses réflexions, Okanla conclut

que *« les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs de 1990 »*. Certes, il y eut, soulignait-t-il, le procès d'Amadou Cissé et consorts, mais l'opinion est restée sur sa faim quand à l'espoir suscité par les promesses de faire rendre gorge aux fossoyeurs de l'économie nationale. Parmi ceux qui s'étaient visiblement enrichis sous l'ancien régime, très peu ont été mis en examen et ceux qui le furent ont été relâchés peu après. Selon l'auteur, le remarquable consensus créé à la suite de la Conférence Nationale s'est considérablement affaibli, et avec lui la possibilité d'implémenter rapidement des réformes qui reçoivent un large support politique et populaire. Ainsi, la corruption au quotidien, dans l'Administration à travers les dessous de table et sur les routes du pays à travers le "racket en uniforme", a pris une telle proportion qu'elle suscite de plus en plus la réprobation publique. Face à cet état de choses, Okanla pense que la prise en compte des textes anticorruption par le gouvernement sera sans doute nécessaire.

De même, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption (OLC, 2009) a réalisé un état des lieux sur la corruption au Bénin en faisant une analyse sectorielle à partir de la douane, la police/gendarmerie, l'enseignement, la santé, l'impôt, les marchés publics, les mairies et les médias. Cet état des lieux a révélé que la corruption est un fléau qui s'aggrave de jour en jour, avec pour principale cause l'impunité. La douane est le secteur le plus touché par ce phénomène. En conclusion, il a été souligné dans ce livre que la corruption a une influence négative sur la croissance économique et ceci en dépit des stratégies de lutte.

Ces études ont le mérite d'aborder la question de la corruption dans le contexte béninois tout en mettant en exergue le niveau dudit phénomène dans les prestations de services publics. Cependant, elles n'ont pas fait de la corruption, un objet d'étude de la sociologie ou de l'anthropologie, à part entière, où les perceptions sociales des acteurs et les logiques peuvent être appréhendées.

C’est donc pour relever ce défi heuristique que viennent justement les travaux de Blundo et Olivier de Sardan (2007) et de Bako-Arifari (2006). Après avoir parcouru la littérature grise relative à la corruption au Bénin, Bako-Arifari dans son article portant sur *La corruption quotidienne au Bénin* (études et travaux n°43), affirme que les ouvrages scientifiques sur ledit phénomène sont en nombre limité. En dehors de quelques mémoires de maîtrise, l’auteur inventorie les écrits culturalistes, les écrits diplomatiques, les écrits de vulgarisation, les rapports d’expertise et les rapports d’enquête qui rendent compte de la corruption en termes de production scientifique. Aussi désagrège-t-il les mécanismes de la corruption dans les secteurs des transports et de la douane, de la santé, des marchés publics ; avant de conclure que c’est le dysfonctionnement de l’appareil administratif qui sert de levain aux pratiques corruptrices.

Dans une *Synthèse de l’atelier ‘’corruption et bureaucratie*, Blundo et Van Beek (2002) ont procédé à un traitement transversal et comparatif des facettes du phénomène corruptif en Afrique subsaharienne. Ainsi, ils ont abordé huit contributions qui sont entre autres : la gestion officieuse des communes urbaines et le racket des usagers dans les services publics, en particulier la police routière et la douane au Mali ; la corruption dans les relations entre le personnel médical et les usagers de la santé au Cameroun et en Côte d'Ivoire; les détournements au sein d'un programme de coopération bilatérale au Sénégal; le système complexe des pots-de-vin et des commissions au sein des marchés publics au Tchad; les relations ambiguës entre la presse privée et gouvernementale et l'État ghanéen; et enfin les perceptions de la fonction publique de la part des jeunes diplômés béninois. Selon le rapport, la corruption en Afrique est un problème de société. Partant de là, la plupart des débats mis en exergue à ce propos ont expliqué que les mesures législatives ne pouvaient pas constituer une solution adéquate de lutte

contre la corruption. Par contre, la prise en compte des opinions publiques est nécessaire.

Par ailleurs, Olivier de Sardan (1996) et Blundo (2000) ont réalisé des études empiriques multidimensionnelles. Dans les travaux du premier auteur, les systèmes de valeurs et codes culturels favorables à la corruption sont mis en évidence ; alors que chez le second auteur, la démarche adoptée pour la recherche est orientée vers la compréhension des acteurs corrompus et corrupteurs.

Le mérite de Le Meur (2000) est de resituer le phénomène de la corruption dans sa complexité, ses multiples facettes, ses zones d'ombre et ses contradictions en optant pour une approche empirique à vocation comparative. Il procède à une ouverture méthodologique au sujet des recherches relatives à la corruption. Pour ce faire, l'auteur fait appel à Blundo et Olivier de Sardan (2007) qui, dans le préambule de leur ouvrage ont démontré qu'une approche de terrain de type ethnographique de la corruption amène à explorer d'une part, des pratiques illégales et donc difficilement accessibles et à couper d'autre part la corruption des formes ordinaires de sociabilité. En conséquence, l'auteur propose de croiser les sources et les méthodes en mobilisant des outils divers dans le cadre d'un éclectisme raisonné. La rencontre de différentes disciplines et la contextualisation rigoureuse des pratiques et représentations observées ont conduit le chercheur à faire une comparaison plutôt qu'une généralisation hâtive. La richesse des données empiriques issues de ces études est indiscutable. Néanmoins, elles n'ont pas fait des comportements langagiers leurs principales variables à observer.

C'est dans ce contexte que le mémoire de Cather (2001) dont le sujet est : *Problématique de la corruption entre agents de contrôle routier et conducteurs de Parakou*, nous apporte un nouvel éclairage important. A

travers ses résultats, l'auteur souligne que le phénomène de la corruption existe au Bénin à des modalités et degrés différents et se caractérise surtout par une généralisation et une banalisation dans tous les secteurs de l'administration publique. En outre, il convient de retenir qu'il existe une sémiologie populaire de langages codés que conducteurs et agents de contrôle mettent en exergue pour favoriser la corruption.

La présente recherche s'inscrit en quelque sorte dans le prolongement des travaux de Nansounon, lorsque l'on s'intéresse à la description qu'il a faite des codes de négociation de la corruption à Parakou. Mais à la différence de l'aspect économique sur lequel il s'est penché, la présente recherche s'intéresse au secteur de l'enseignement en analysant les codes langagiers favorables à la corruption et les stratégies des acteurs en jeu dans une approche comparative fondée sur les usagers et prestataires de services universitaires appartenant aux groupes sociolinguistiques fɔngbè, dɛndi et baatɔnu.

8. Justification du sujet et du cadre d'étude

8.1- Le choix du sujet

Les raisons qui ont motivé le choix de ce sujet sont de deux ordres : les raisons subjectives et les raison objectives.

- **Raisons subjectives**

La corruption est si importante au Bénin qu'aucun domaine de la vie économique n'échappe à ses conséquences. Il n'est point besoin de démontrer son ampleur en dehors de nos expériences vécues. Nous avons été victime de la corruption plus d'une fois, mais deux cas sont évoqués ici, pour éviter de tomber dans une exemplification ennuyeuse. En effet, nous avions postulé à un avis de recrutement pour le poste de sociologue au sein d'une

enquête portant sur le développement local. Bien qu'après les études de dossiers nous avions été retenu comme le seul sociologue sur la liste des personnes sélectionnées, notre nom a été du jour au lendemain rayé de la liste en faveur d'un étudiant en troisième année de philosophie qui, selon nos investigations était un neveu du coordonnateur de l'enquête.

Par ailleurs, nous avons travaillé au sein d'une équipe pluridisciplinaire pour concevoir un projet pour lequel nous étions d'office membre. Mais après que les organisateurs ont disposé des fonds alloués au projet, ils nous ont écarté de telle sorte que les nouveaux bénéficiaires sont devenus des personnes qui n'étaient pas impliquées dans les travaux de conception dudit projet.

- **Raisons objectives**

Reconnue par les Nations Unies comme un problème grave, sinon une véritable menace pour la stabilité et la sécurité des nations, du fait qu'elle sape les institutions, les valeurs démocratiques, éthiques et la justice en compromettant le développement durable et l'état de droit (Convention des Nations Unies, 2003), la corruption est devenue un mal transnational presque insoluble. Malgré les efforts législatifs, économiques et politiques planifiés de part et d'autre du globe, le phénomène ne cesse de prendre d'ampleur. Selon Adoun et Awoudo (2008 :356), *« le Bénin aurait perdu au minimum, dans les multiples malversations coordonnées au niveau des entreprises publiques, dans les fausses privatisations, dans les diverses falsifications, dans le pillage systématisé des ressources publiques etc., entre 500 et 1000 milliards d'euros au cours des dix dernières années* ».

Il est sans doute évident que cet état des choses met l'Etat béninois à l'épreuve des défis de développement, voire devant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

A partir de cet instant, ce mémoire s'inscrit dans la suite des réflexions qui sont déjà faites sur la question afin de fournir des éléments d'explication sociolinguistique susceptibles d'aider les politiques de lutte contre la corruption à réduire ledit phénomène, à défaut de le supprimer d'un seul coup.

8.2- La densité morale et l'attractivité de l'UAC comme critère de choix du cadre d'étude

L'Université d'Abomey-Calavi est un pôle attractif du point de vue de la diversité des formations qu'elle offre, de la disponibilité de ses établissements publics dont les inscriptions sont presque gratuites et des opportunités dont elle dispose en termes d'allocations universitaires et de validité des diplômes universitaires sur le plan international.

En effet, le nombre d'étudiants inscrits est passé de 30.414 en 2003 à 81.948 en 2013 et atteindra selon les prévisions faites par le service des statistiques de l'UAC, un effectif de 186.147 étudiants en 2020. En moyenne, 73% des nouveaux bacheliers s'inscrivent à l'UAC[5].

Par conséquent, la densité des usagers et prestataires de service du Centre universitaire d'Abomey-Calavi a engendré un flux important de demandes et d'offres de service autour des domaines tels que : les inscriptions, les évaluations, les bourses académiques, le logement, la restauration, le transport, la culture et le loisir, le sport et les organisations estudiantines. Or, beaucoup de ''corruptologues'' s'accordent à soutenir que la corruption se développe souvent plus vite, là où la demandes en services publics est élevée mais que l'offre de ces derniers passent par certains processus comme les files d'attente. C'est à la lumière de cette conjecture que naît l'intérêt à comprendre comment la corruption se perçoit et s'alimente chez les futurs cadres des administrations béninoises. Pour réussir la lutte contre la corruption au Bénin et particulièrement dans les administrations

[5] Cette information a été rendue disponible par le Service des statistiques de l'UAC, 2013

publiques et privées, il serait important de chercher à comprendre le phénomène à des niveaux beaucoup plus profonds c'est-à-dire dans ses paliers en profondeur selon la formule de Gurvitch (1975).

Toutefois, c'est seulement à partir d'une démarche méthodologique rigoureuse, qu'on pourra collecter les données empiriques relatives au phénomène de la corruption.

CHAPITRE 2 : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES ET PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE

Il est important de souligner que « tout chercheur a conscience de mettre en œuvre une méthode, d'un côté pour aboutir à la représentation la plus exacte d'un phénomène de la vie sociale ou physique et de l'autre côté pour traduire une conception théorique en une activité pratique.» (Moscovici et Buschini, 2003). Conséquemment à cette considération scientifique, il a été élaboré une démarche méthodologique qui s'articule autour de la présentation des techniques et outils utilisés au cours de la collecte des données, du traitement des données et de l'analyse des résultats. Le cadre de la rechercher est présenté dans ce chapitre.

I- Considérations méthodologiques

1-Nature de la recherche

Dans le cadre de la réalisation de cette recherche, les données collectées ont été fondamentalement qualitatives et sont relatives aux pratiques langagières et aux stratégies développées par les acteurs du système universitaire pour corrompre. Toutefois, pour présenter les tendances liées aux représentations de la corruption chez les différentes catégories d'acteurs en jeu, l'approche qualitative a été renforcée par quelques données quantitatives.

2-Modèle d'analyse

Le modèle d'analyse est la représentation figurée d'une réalité. En tant que tel, il opérationnalise la problématique en définissant les principales catégories de l'observation. Il se dégage donc de cette définition que le choix d'un modèle d'analyse ne se fait pas au hasard. Le modèle d'analyse stratégique emprunté à Crozier et Friedberg (1981) et l'approche linguistique

de la métaphore (Lakoff et Johson, 1980)[6] semblent présenter un grand intérêt. La combinaison de ces deux modèles d'analyse théoriques a permis d'appréhender les constructions sociolinguistiques de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi.

- Pour analyser les rapports de pouvoirs entre corrompus et corrupteurs, le modèle stratégique a été utilisé. Il a également permis d'identifier les acteurs et de décrire les stratégies qu'ils développent pour pratiquer la corruption. Il a aussi servi, d'une part, à définir les circonstances d'usage des codes langagiers déterminatifs de la corruption et à dégager d'autre part les différents intérêts qui justifient les logiques corruptionnelles chez les acteurs. A partir de ce modèle, le jeu des acteurs (corrompus, corrupteurs et courtiers/facilitateurs de la corruption) autour des négociations corruptrices a été analysé.
- L'approche théorique de la métaphore a permis d'abord de décrypter les pratiques langagières qui légitiment la corruption dans le Campus d'Abomey-Calavi ; ensuite d'identifier les représentations qui justifient les pratiques corruptives ; enfin de définir les valeurs socioculturelles qui sont au fondement de la corruption à l'UAC. De même, les sens propre et littéral des expressions et l'intention des locuteurs ont été appréhendés.

L'usage des deux modèles d'analyse théoriques offre donc l'opportunité de faire une analyse transversale (sociologique et linguistique) des données empiriques.

[6] Pour Lakoff et Johson (1980), nos catégories linguistiques et cognitives sont métaphoriquement structurées. En termes clairs, les mots que nous utilisons pour rendre compte de nos expériences sociales sont liés à des métaphores. Ainsi, la métaphore cesse d'être une figure de style pour devenir un procédé de langage qui découle de l'interaction entre les acteurs sociaux, du contexte des échanges et de l'intention des locuteurs- elle est donc pragmatique.

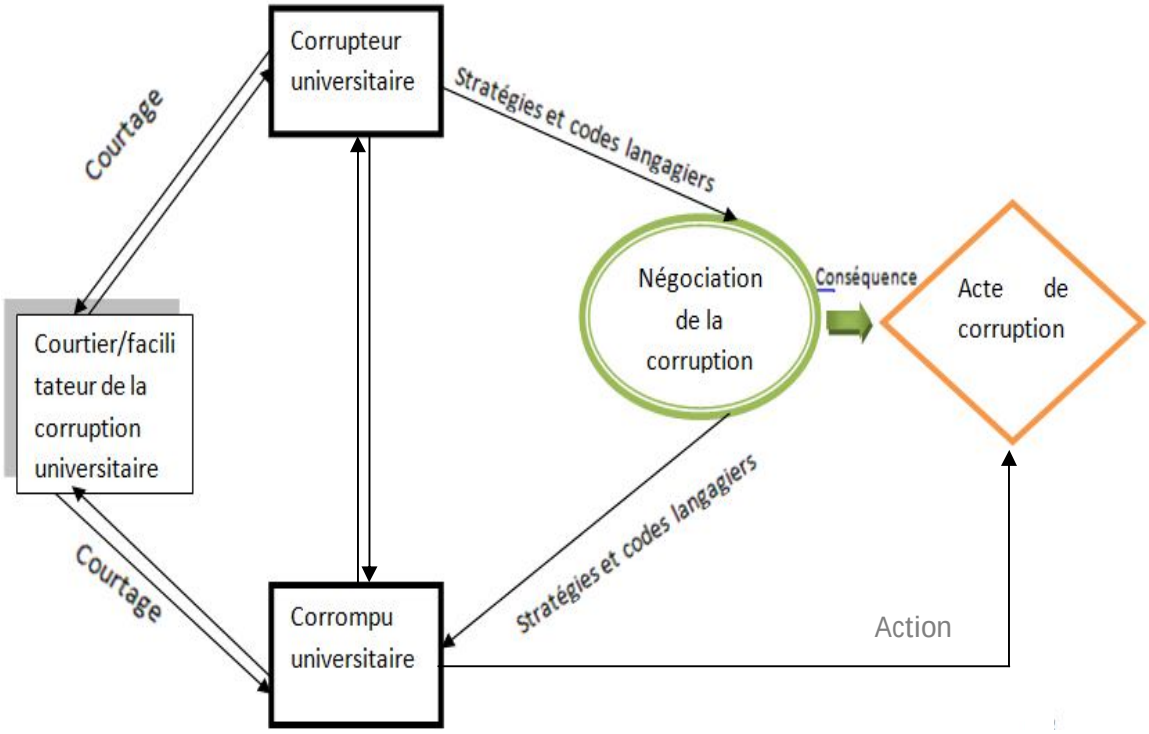


Figure 1 : **Schématisation des modèles théoriques d'analyse**

3-Techniques et outils de collectes des données

3.1-Les techniques de collectes des données

Pour recueillir les données, il a été utilisé entre autres techniques : la revue documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif et le focus group.

3.1.2- La revue documentaire

Elle a consisté à rechercher les documents existants sur la question de la corruption dans plusieurs structures. A cet effet, plusieurs centres de documentation et services ont été visités. Il s'agit en autres, du secrétariat du FONAC, de l'Institut Français, du centre de documentation de la FLASH et la bibliothèque centrale de l'UAC. Il a été recherché, à travers ces centres de documentation et services, des informations relatives aux causes de la corruption, aux manifestations de la corruption et aux stratégies nationales et/ou sectorielles de la lutte contre la corruption au Bénin.

Les informations issues de ces sources documentaires ont permis de faire un point sur les grands débats en cours sur le caractère historique et culturel de la corruption, les mécanismes que développent les usagers et prestataires de services publics et les mécanismes de réduction de la corruption dans chaque secteur de la vie socio-économique du pays.

3.1.3- L'observation directe

Cette technique s'est révélée très utile lorsqu'il a fallu voir de façon systématique les manières dont les prestations de service se font sur le campus d'Abomey-Calavi et surtout les dynamiques des acteurs dans leurs différents rôles. A partir de cette technique, les mécanismes que les anciens mettent en branle, par exemple, pour corrompre les nouveaux étudiants, les démarches que suivent les courtiers de la corruption à l'université ou encore les mécanismes d'affiliation aux réseaux d'aide sur le campus ont été appréhendés.

En un mot, cette technique a offert la possibilité de faire une description fidèle des interactions de nature corruptrice.

3.1.4- L'entretien semi-directif

Ce type d'entretien est utilisé à l'endroit des usagers du campus (principalement les étudiants) et des prestataires de services notamment le personnel administratif, les enseignants, les agents des institutions en charge de la lutte contre la corruption ; dans le souci de cerner les représentations qu'ils se font de la corruption et d'inventorier les pratiques langagières qui légitiment la corruption à l'UAC. L'avantage ici est qu'il a permis de parcourir les différentes thématiques de l'étude qui sont entre autres, les connaissances autour du phénomène de la corruption, les perceptions sociales liées à la corruption, les stratégies des acteurs et les expressions et signes de la corruption. Par ailleurs, les mesures de lutte contre la corruption qui sont

développées aussi bien sur le plan national que sur le plan sectoriel sont mises en exergue à partir de cet outil de collecte des données.

3.1.5- Le focus group

L'intérêt qui est porté à cette technique d'entretien procède du fait qu'il ait favorisé l'identification des motivations collectives qui sous-tendent le recours à la corruption dans les prestations de services universitaires. Ainsi sont appréhendés les ancrages socio-économiques de la corruption et les intérêts poursuivis par les différentes catégories d'acteurs en interaction sur le Campus.

3.2- Les outils de collecte des données

Les outils de collecte des données sont confectionnés en fonction des techniques de collectes des données évoquées ci-dessus. Ainsi, compte tenu du caractère transversal des informations à recueillir, il a été élaboré entre autres les outils suivants : une grille de lecture, un guide d'entretien et une grille d'observation.

4-Techniques et matériels de traitement de données

Les informations documentaires et les données empiriques sont traitées en procédant à l'analyse du contenu des informations obtenues. De même, il a été utilisé dans le cadre de cette recherche les applications de Microsoft office (Word, Excel) pour le traitement de textes et la réalisation de tableaux ainsi que les logiciels de langue tels qu'IPAKIEL, CHARIS SIL et DOULOS SIL, pour le traitement des données linguistiques (comme les expressions, les adages et les proverbes transcrits en langue nationale fɔngbè, baatɔnu et dɛndicinɛ̀).

5-Groupe cible

Dans la population mère composée de tous les usagers du Campus de l'UAC, des prestataires de services et des acteurs institutionnels impliqués dans la lutte contre la corruption, il a été dégagé le groupe cible qui se présente comme suit :

1. Les étudiants : ils constituent les principaux usagers du campus du centre universitaire d'Abomey-Calavi. Ils sont aussi les premiers à être concernés par les questions de la corruption en milieu universitaire, en ce sens que leur intégration dans le système universitaire les oblige à demander des services, à finalité corruptive ou non, dans plusieurs domaines à savoir : les inscriptions, les allocations, le transport, la restauration et les évaluations. Leur choix est en fonction de leur appartenance aux groupes sociolinguistiques parlant le fɔngbè, le baatɔnu et le dɛndicinɛ̀. Ce groupe cible est composé d'étudiants de ''cycle'', de responsables de classe et de responsables syndicaux.
2. Les enseignants et les moniteurs (attachés de recherche): ils font partie des prestataires de services universitaires. De plus, ils jouent un rôle important au sein des activités académiques ; toutes situations qui les exposent parfois à des pratiques illicites.
3. Les acteurs de l'administration universitaire : ils sont pris en compte dans notre groupe cible en raison de leur responsabilité qui réside dans l'organisation des offres et des demandes de services sur le campus. Leur choix repose sur leur degré d'implication dans les prestations de services dans le système, ou de leur connaissance du phénomène abordé. Il est inclus ici, à volonté, les agents de sécurité et d'entretien des infrastructures universitaires. Parmi eux, il a été choisi ceux qui, à partir de leurs tâches quotidiennes ont une connaissance plus ou moins claire du fonctionnement de l'administration universitaire et de ses rouages.

4. Les usagers ‘’passagers’’ qui viennent sur le campus pour demander de façon ponctuelle un service (par exemple, un fonctionnaire qui vient pour retirer une attestation, un diplôme, ou un usager qui vient prendre des informations sur les programmes de formation du campus).
5. Les acteurs des institutions en charge de la lutte contre la corruption : ils sont importants pour la présente recherche, en raison des activités qu’ils mènent pour lutter contre ledit phénomène et surtout pour leurs différentes connaissances sur la question. Ils ont fourni des informations statistiques et sectorielles et l’actualité sur la manifestation de la corruption au Bénin.

6-Technique d’échantillonnage

La présente étude a couvert le Centre Universitaire d’Abomey-Calavi. De type qualitatif, elle s’est déroulée sur une période de 4 mois. Elle a touché cent acteurs constitués de quatre catégories d’informateurs, notamment les usagers du campus (constitué majoritairement des étudiants), les prestataires (le personnel administratif et les enseignants), les usagers ‘’passagers’’ et les acteurs des institutions en charge de la lutte contre la corruption choisis suivant la technique de choix raisonné et celle de « boule de neige » dans le souci de bien couvrir les groupes cibles mieux impliqués dans le système universitaire.

A côté de la technique de choix raisonné qui a été utile dans la sélection des prestataires de services universitaires, des acteurs institutionnels de lutte contre la corruption, de quelques responsables d’étudiants, des zones prospectées et des continuums dialectaux, la technique « boule de neige » a été utilisée dans le cadre de la présente recherche à cause de la sensibilité du

phénomène corruptif (il est des informateurs qui maîtrisent évidemment les mécanismes de la corruption universitaires mieux que d'autres)[7].

Les espaces tels que la ''FLASH et ''le restaurant U'' dans la zone administrative, ''le bâtiment D'' dans la zone des résidences universitaires et ceux de l'amphi A_{1000} FASEG et la coupole de ILACI dans la zone des amphithéâtres constituent les sites prospectés d'une part et les locuteurs du fɔngbè, baatɔnu et du dɛndicinɛ̀ d'autre part, ont été sélectionnés par choix raisonné compte tenu du fait que les cadres choisis sont fréquentés par beaucoup d'étudiants[8] et connaissent une certaine densité relative à la demande de services. Par ailleurs, en optant pour la diversité et la profondeur des expressions déterminatives de la corruption, plusieurs acteurs ont été interviewés. Les effectifs d'enquêtés par catégorie d'informateurs sont constitués de la façon suivante :

[7] Olivier de Sardan (1999 : 1) avait déjà évoqué qu'il est plus difficile de travailler sur un tel sujet (la corruption) que sur des sujets classiques ou moins « chauds ».

[8] Le choix des continuums dialectaux fon, baatonum et dɛndi s'est fait à partir des outils que nous offre le Séminaire régional d'harmonisation des alphabets qui a eu lieu les 21,22, et 23 Août 1975 à l'Université d'Abomey-Calavi. Nous avons respectivement choisi la langue des groupes sociolinguistiques les plus représentatifs à l'UAC au sein de chacune des trois commissions établies par ledit séminaire à savoir : la commission des langues du groupe Kwa (Eve, Gɛn, Adja, **Fɔn**, Waci, Twi, Ibo, Yoruba) ; la commission des langues du groupe voltaïque (**Baatɔnu**, Wao, Yowa, Kabyɛ, Moore, Ditammari, Dagara) et la commission des langues afro-asiatiques et autres (Hausa, **Dɛndi**, Fulfulbe).

Tableau I **: Effectifs d'enquêtés par catégorie d'acteurs**

Effectifs / **Catégories d'informateurs**	**Nombre d'informateurs par catégorie**	**Pourcentage par catégorie d'acteurs (%)**
Etudiants du groupe sociolinguistique fɔngbè	20	60
Etudiants du groupe sociolinguistique baatɔnu	20	
Etudiants du groupe sociolinguistique dɛndicinɛ	20	
Personnels de l'administration	10	10
Enseignants	15	15
Responsables d'étudiants	5	5
Responsables syndicaux	3	3
Agents d'entretien et de sécurité	4	4
Acteurs des institutions en charge de la lutte contre la corruption	3	3
Total	100	100

Source : **Données de terrain, 2013**

7- Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés auxquelles se heurte la collecte de données, deux paraissent importantes.

La première a été d'ordre linguistique. En effet, lors de la collecte des données empiriques, il a été utilisé des guides d'entretien à l'endroit des locuteurs du fɔngbè, du baatɔnu et du dendicinɛ̀ ; alors que nous ne comprenions que le fɔngbè. A partir de cet instant, il s'est posé un problème de décodage de certaines expressions pour lesquelles nous avions dû poser beaucoup de questions de compréhension avant d'appréhender les sens profonds des expressions répertoriées.

Par ailleurs, la collecte des données s'est heurtée à un problème de fourvoiement volontaire et de réserve d'informations de la part des

informateurs qui décidaient, quelquefois, de faire preuve de mutisme au sujet de la problématique abordée pour des raisons de sécurité disent-ils ; où qui choisissaient de s'adonner à des dénonciations d'agents corrompus. Dans l'un ou l'autre des cas, ces difficultés ont régulièrement impliqué le recentrage du débat ; toutes situations qui n'a pas permis de gagner du temps.

II-Présentation du cadre de la recherche

1-Historique de l'Université d'Abomey-Calavi

L'Université du Dahomey, actuellement appelée Université d'Abomey-Calavi a été fondée en 1970. En 1975, elle était appelée Université nationale du Bénin. Mais, avec la création de la seconde Université Publique du Bénin en 2001, elle devient Université d'Abomey-Calavi. C'est une institution publique (même si en son sein, il existe des établissements de type public-privé) dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle est chargée d'assurer la formation du capital humain, de contribuer à la recherche scientifique et par ricochet au développement économique du pays.

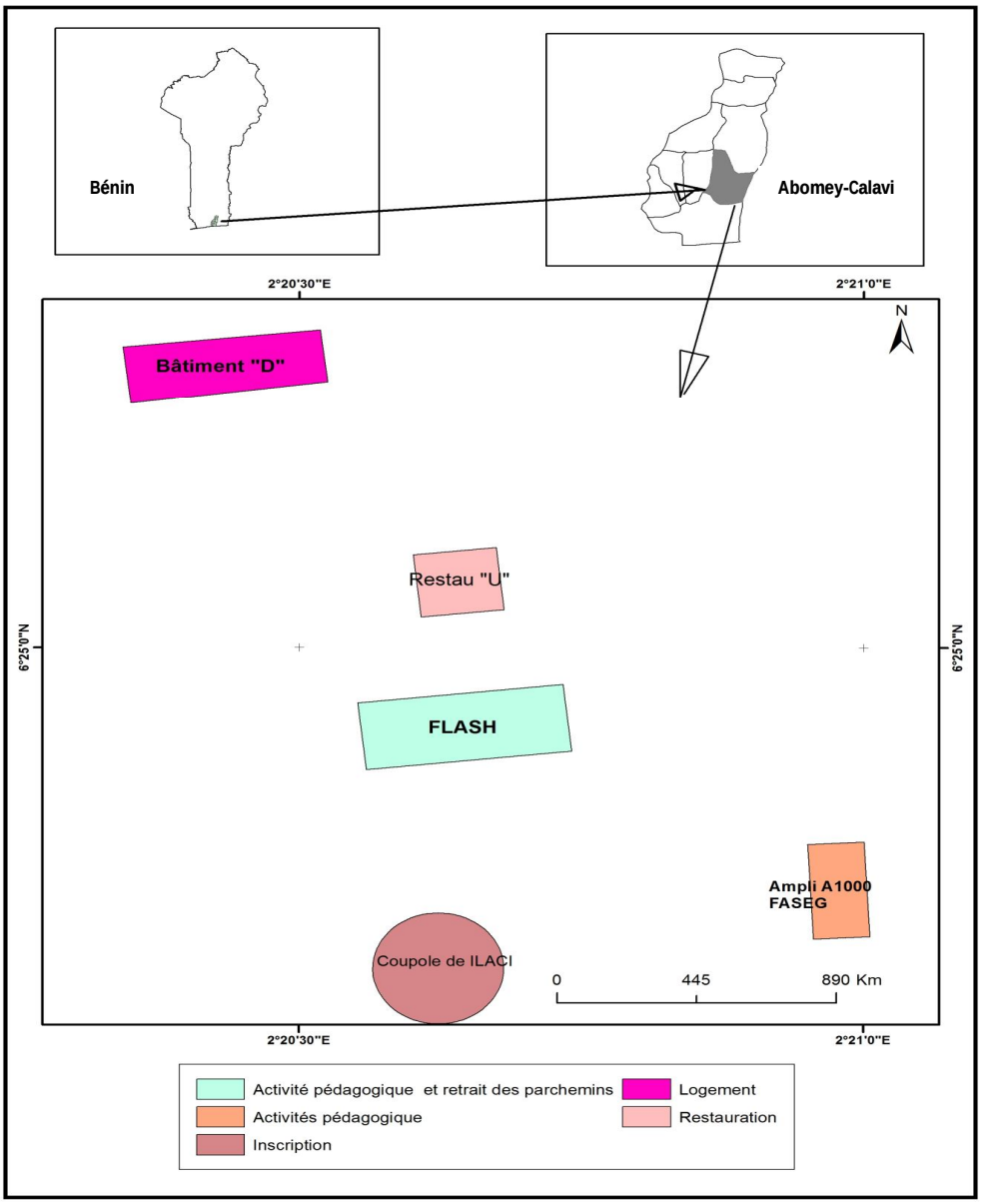
Elle regroupe les campus et centres universitaires d'Abomey-Calavi, de Cotonou, de Dangbo, de Porto-Novo, de Ouidah, de Lokossa, et plusieurs autres unités d'application et de production. Elle comprend des facultés, écoles, instituts, centres de recherche, laboratoires et bibliothèques. L'UAC est placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur**.** Toutefois, il importe de mentionner avant de poursuivre que la présente recherche s'est faite sur le Centre Universitaire d'Abomey-Calavi.

2-Monographie du cadre de la recherche

Le Centre Universitaire d'Abomey-Calavi est le principal et le tout premier campus universitaire de la République du Bénin. Situé dans le premier arrondissement de la commune d'Abomey-Calavi, il couvrait une

superficie de 600 ha à sa fondation qui est réduite aujourd'hui à 90 ha. Le campus d'Abomey-Calavi est limité au Nord par le quartier Zogbadjè, au Sud par le quartier Togoudo, à l'Ouest par Zogbadjè et à l'Est par Topkazougbo. Par ailleurs, soulignons qu'il est clôturé le long du périmètre qu'il couvre et dispose de trois portes d'entrée, notamment deux grands portails et un portillon situé du côté de Zogbadjè pour favoriser l'accès au campus. En ce qui concerne sa morphologie physique, du moins à partir de nos observations, il est subdivisé en trois zones à savoir : une zone des résidences universitaires, une zone des administrations (même si cette zone abrite par endroit des salles de cours) et une zone des amphithéâtres. Les espaces tels que la ''FLASH et ''le restaurant U'' dans la zone administrative, ''le bâtiment D'' dans la zone des résidences universitaires et ceux de l'amphi A_{1000} FASEG et la coupole de ILACI dans la zone des amphithéâtres constituent les sites de la recherche.

Carte 1 : **Localisation géographique des sites prospectés**



Source : **Données GPS/Lacarto/DGAT/UAC, octobre 2013**

2.1- Organes de gestion de l'UAC

L'UAC dispose de plusieurs organes qui veillent à son bon fonctionnement aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Il s'agit entre autres des organes suivants : le Conseil d'Université (CU), le Conseil des Chefs d'Etablissement (CCE), le Comité de Direction (CODIR), le Conseil Scientifique d'Université (CSU), le Conseil Rectoral.

2.2- Les établissements du campus d'Abomey-Calavi

Reconnu comme une institution de formation générale et professionnelle**,** le Centre Universitaire d'Abomey-Calavi compte aujourd'hui cinq (5) facultés, deux (2) écoles et un institut que pouvons énumérer comme suit : la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) ; la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) ; la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ; la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) ; la Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FADESP) ; l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ; l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) et l'Institut de la Langue Arabe et de la culture Islamique (ILACI). Il est utile de mentionner que certains établissements développent des partenariats qui permettent aux étudiants de poursuivre facilement leurs formations dans des établissements autres que ceux d'origine.

3-Les données sociodémographiques

3.1-Quelques statistiques sur le flux des entrées et sorties d'étudiants

Dans son statut de première université du Bénin, l'Universitaire d'Abomey-Calavi détient le plus grand effectif d'étudiants. Cet effectif ne cesse d'augmenter d'année en année après l'inscription des nouveaux bacheliers[9].

Selon le Service des Statistiques de l'UAC (2013), « *le taux de croissance moyen annuel du nombre des étudiants inscrits à l'UAC entre 2002 et 2012 est de 10,0% alors qu'il est de 10,8 % en ce qui concerne le nombre des inscriptions au cours de la même période* ». Cependant, il est nécessaire de lever l'équivoque qui subsiste entre le nombre d'étudiants de

[9] Nous tenons à évoquer que presque toutes les statistiques que nous avons mises en évidence dans cette rubrique proviennent des données mises en ligne par le Service des Statistiques de l'UAC, 2013 sur le site http://www.uac.bj/accueil/index.php/université/statistique.

l’UAC et le nombre des inscriptions. En effet, la possibilité qu’offre l’université aux étudiants de faire une double inscription amène certains d’entre eux à s’inscrire doublement dans une formation professionnelle et dans une faculté ou soit dans deux filières différentes d’une même faculté. Cet état de choses accroît le nombre des inscriptions et non l’effectif des étudiants du campus.

En outre, le Service des Statistiques de l’UAC (2013), a offert une lecture synoptique de l’évolution des effectifs en mentionnant que le nombre d'étudiants inscrits à l'UAC est évalué à 69 688 au cours de l’année académique 2011-2012. Pour ce service, plus du quart (26,2%) des 69 688 étudiants inscrits à l'UAC au cours de l'année 2011-2012 sont de sexe féminin. Ainsi, l’indice de parité des étudiants de l'année académique 2011-2012 est de 0,35. L'effectif des étudiants a connu une augmentation de 7,1 % par rapport à l'année académique 2010-2011. De même, 71 % environs des nouveaux bacheliers de l'année académique 2010-2011 (BAC 2011) ont été inscrits à l'UAC au cours de l'année académique 2011-2012. En moyenne, 73% des nouveaux bacheliers s'inscrivent à l'UAC. Les nouveaux étudiants constituent en moyenne 82 % des nouveaux bacheliers qui s'inscrivent à l'UAC chaque année. Par ailleurs, 21% en moyenne des étudiants inscrits sortent de l'université chaque année. Parmi les étudiants inscrits à l’UAC en 2011-2012, 1,5% sont de nationalités étrangères avec comme pays d’origine: le Togo, le Niger, le Nigeria, le Congo, le Cameroun, le Burkina-Faso, le Tchad, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, l'Haïti, le Mali, le Djibouti, le Rwanda, le Burundi, la Centrafrique et le Ghana. Au sein des établissements de formation et de recherche de l’UAC, la FLASH, la FADESP, la FAST et la FASEG demeurent les établissements à gros effectifs. La FLASH à elle seule a

concentré 40,9 % de l'effectif des inscrits à l'UAC au cours de l'année académique 2011-2012[10].

3.2- Regroupements estudiantins et mouvements syndicaux dans l'espace universitaire

Le Centre Universitaire d'Abomey-Calavi est, dans une certaine mesure une arène ; en ce sens qu'elle connaît, dans son fonctionnement, la présence de plusieurs syndicats et regroupements ethniques et/ou sociolinguistiques qui entrent quotidiennement en interaction autour des intérêts propres à chacun. Il existe entre autres, l'Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin (UNSEB) ; la Fédération Nationale des Etudiants du Bénin (FNEB) et l'Union Nationale des Etudiants du Bénin (UNEB). En outre, il est dénombré des organisations telles que le Bureau Directeur du Comité des Résidences (BD-CR), le Bureau de Coordination des Comités de Lignes (BCCL), l'Ensemble Artistique et Culturelle des Etudiants (EACE) qui participent, d'une manière ou d'une autre, à la gestion des résidences universitaires, du transport et des activités culturelles et sportives du campus (Clatos, 2011). Le Centre des Œuvres Sociales Universitaires (COUS) contrôle, quant à lui, les activités liées à la restauration, au transport, à l'hébergement, au sport ; bref à tout ce qui se rapproche du socioculturel au sein du campus.

Pour ce qui est des associations estudiantines, soulignons que la provenance d'un même espace géographique, le partage de la même langue et parfois l'appartenance à une même doctrine religieuse, constituent des variables dominantes autour desquelles s'agrègent les étudiants. Il convient de citer à ce niveau les associations suivantes : l'Association des étudiants Idaasha ; le Front des Etudiants pour le Développement du Nord (FREDEN) ; l'Association des Etudiants pour le Développement de Klouékanmè ;

[10] Ibid. (http://www.uac.bj/accueil/index.php/université/statistique).

l'Association des Etudiants pour le Développement d'Ifangni ; l'Union des Etudiants Nagot d'Abomey-Calavi ; l'Association des Étudiants de la Commune de Bantè ; la Fédération des Etudiants de la Commune de Savalou (FECOSA) ; l'Association des Étudiants Otammari du Bénin ; le Bureau Directeur du Collectif des Étudiants de la commune d'Adja Ouèrè ; la Fédération des Etudiants du Département du Plateau ; l'Association des Etudiants des Etudiants Ressortissants de la commune de Djidja ; le Groupement Artistique, Folklorique et Culturel Fon du campus et le Rassemblement des Etudiants pour le Développement de l'aire Shabè. Chacune de ces associations organise périodiquement des rencontres, à l'intérieur (le jardin ''U'' y abrite la majorité des rencontres) comme l'extérieur du campus, pour discuter des défis et enjeux liés aux études universitaires et surtout des questions d'ordre politique et culturel.

Il existe, d'un autre côté, des associations à caractère religieux et parfois politique qui cohabitent avec celles citées ci-dessus. Ces associations mènent généralement leurs activités sur les terrains de foot, de basket-ball et aussi souvent dans le jardin ''U''. Au nombre de ces dernières, il y a entre autres : le groupe IYF, la Communauté Musulmane des Etudiants du Campus de l'UAC (ACCEEMU), la communauté évangélique des étudiants du campus de l'UAC, la communauté des étudiants chrétiens du groupe Renouveau Charismatique, la communauté catholique des étudiants du campus (EMMAÜS) et le regroupement des étudiants de la FCBE.

4- Typologie des demandes et offres de services universitaires

Le fonctionnement du Centre universitaire d'Abomey-Calavi repose sur des prestations de services universitaires. En fait, les usagers du campus expriment selon les besoins, des demandes auxquelles répondent les prestataires de services. Tel se présente le schéma à l'intérieur duquel se

résout régulièrement chaque année l'équation demande/offre de services dans le campus.

De façon générale, les offres et demandes tournent autour des domaines suivants : les activités académiques (inscriptions, cours et évaluations des étudiants, délivrances des parchemins, etc.), les allocations universitaires (les bourses et secours universitaires), les bourses académiques, le logement, la restauration, le transport, la culture et loisir et le sport. Les prestations de services impliquent souvent une mobilisation d'équipes formées pour ces différentes causes qui, se déploient sur plusieurs sites pour satisfaire les demandes exprimées. On affecte les amphithéâtres pour les cours, la scolarité et l'administration des facultés pour les parchemins, la coupole d'ILACI pour les inscriptions, l'arrêt bus pour le transport, les trois restaurants du campus pour la restauration, le DBSU pour les allocations et les terrains de football, de basketball et de handball pour les activités sportives.

Par ailleurs, pour se prémunir des éventuels risques liés aux pratiques corruptrices, des textes législatifs et juridiques ont été adoptés, tant sur le plan national qu'à l'Université d'Abomey-Calavi. La deuxième partie de cette recherche en présente les contenus.

<u>DEUXIEME PARTIE</u> : PRESENSATION DES CODES LANGAGIERS DETERMINATIFS DE LA CORRUPTION ET DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

CHAPITRE 3 : CODES LANGAGIERS DETERMINATIFS DE LA CORRUPTION

Les enquêtes empiriques sur la corruption sont plus difficiles à mener que sur les sujets plus classiques ou « moins chauds » (Olivier de Sardan, 1996) ; car les pratiques de corruption sont souvent dissimulées au chercheur. Par conséquent, *« pour éviter l'impasse ethnocentrique, une piste pourrait être celle d'explorer la sémiologie populaire de la corruption : restituer, dans leur contexte d'énonciation et d'expression, les mots et les gestes qui désignent et entourent les actes corruptifs* » (Blundo et Van Beek, 2002).

En effet, la collecte des codes langagiers utilisés par les prestataires et demandeurs de services illicites ou indus dans l'espace universitaire, est un exercice qui fait la lumière sur les déterminants socioculturels de la corruption. Ici, un inventaire de ces derniers est fait en fonction des groupes sociolinguistiques choisis dans le cadre de cette recherche. Mais en attendant d'aborder les codes langagiers dans le deuxième axe de ce chapitre, il est important de présenter d'abord le cadre institutionnel et juridique de la lutte contre la corruption au Bénin.

I-Cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption au Benin

Il sera question ici de présenter d'une part les lois et les institutions en charge de la lutte contre la corruption au Bénin et d'inventorier les dispositions réglementaires et législatives de lutte contre la corruption qui sont prises à l'Université d'Abomey-Calavi d'autre part.

C'est à Okanla (2001) que revient le mérite d'avoir situé le contexte socio-politique d'élaboration des dispositions de la lutte anti-corruption au Bénin en ces termes : *« en dépit des mises en garde de Kérékou aux délégués pour ne pas ériger la conférence qui s'ouvrit le 19 Février 1990 en tribunal contre l'ancien régime, les premières condamnations des orateurs furent*

réservées aux dix-sept années de détournement ayant toutes les caractéristiques d'un gangstérisme d'Etat ruineux ». Ainsi, le cadre juridique de la lutte contre la corruption a été intégré dans la nouvelle constitution.

1-Actions politiques de lutte contre la corruption au Bénin: état des lieux de 1960 à 2013

Au lendemain de l'accession de la République du Bénin à sa souveraineté internationale (1960), la question de la corruption commençait déjà à se poser comme une préoccupation majeure pour tous les gouvernants qui se sont succédé dans l'histoire. C'est ainsi que chaque régime politique avait été confronté à ce phénomène séculaire. Les cas de pratiques corruptrices et les réactions anti-corruptrices des autorités gouvernementales seront présentés alternativement en fonction de l'ordre historique.

En effet, *« au lendemain de la révolte populaire du 28 octobre 1963, la commission exceptionnelle d'enquête, mise sur pied par les nouvelles autorités, a établi un rapport très accablant en matière de détournement de biens publics par le Président Maga et ses collaborateurs* » (Adoun et Awoudo, 2008 : 361). C'est ainsi que le Président AHOMADEGBE avait publiquement évoqué aux Béninois, le 14 mars 1964, les pratiques de corruption qui ont cours avec le régime qui lui a précédé ; toutes situations qui n'étaient pas dénoncées de la sorte.

En 1970, ''l'affaire Kovacs'' était venu confirmer l'ampleur de la corruption au Bénin et démonter la responsabilité des hommes politiques d'alors. Sous la Révolution (1972-1990), les comptes rendus des conseils des ministres mentionnaient fréquemment des cas de détournement de biens publics et de concussion. L'affaire Kovacs porte le nom d'un homme d'affaire franco-polonais dont les actes de corruption avaient sali les hommes politiques béninois.

Les années 1990 (avec l'avènement du Renouveau démocratique), plusieurs commissions ont vu le jour sur initiative de l'exécutif. On peut citer entre autres : la commission AHOUANSOU, du nom de son Président, un universitaire et la commission AMOUSSOU KPAKPA du nom de son Président qui est un magistrat. Mais avec ces différentes commissions rien n'avait pratiquement changé. Bako Arifari cité par Nansounon (2001) évoquait que dans la période démocratique les cas de corruption étaient traités plus ouvertement (sur 124 cas traités par la presse, 24 ont été seulement signalés par le conseil des ministres). En 1992, l'importance de l'affaire dite ''Cissé'' défraye la chronique. C'était pour la première fois qu'un homme politique passait sur le banc des accusés pour crimes économiques. Les conséquences financières et sociales des détournements de biens publics devenaient beaucoup plus graves au point où le Président Mathieu KEREKOU créa en 1996, la cellule de la moralisation de la vie publique. Ainsi, cette cellule de moralisation focalisait plus ses actions sur les services du trésor et des impôts, sans oublier la douane, dans lesquels on pouvait décompter selon le Ministre des Finances et de l'Economie d'alors, 67 cas de corruption entre 1972 et 1999.

Dans la période allant de 2000 à 2013, les plus importants cas de corruption sont entre autres: l'affaire du sable glucosé en 2002, le dossier dénommé 70 milliards ou l'œuvre de la commission AHANHANZO, l'affaire BOA en 2003, l'usage de faux vu de la tour en 2003, l'implication du groupe TITAN dans la campagne électorale du Président Mathieu KEREKOU en 2005, le dossier de déversement de gasoil de mauvaise qualité dans les réservoirs de la société Oryx, le troublant gré à gré à la CNSS en 2005, l'affaire SONACOP en 2006, l'affaire du jardin de new York en 2006, les affaires d'ICC services, du port sec d'Allada, de la CENSAD et celle de la construction du siège de l'Assemblé Nationale (de l'ère du régime du changement), qui ont tous d'une manière ou d'une autre bouleversé l'ordre

socioéconomique voire politique du pays. N'est-ce pas cet état de choses qui a justifié la marche verte contre la corruption, initiée par le président Boni YAYI ?

2-Les institutions en charge de la lutte contre la corruption

Avec l'avènement du Renouveau démocratique, la question de la lutte contre la corruption est souvent placée au cœur des défis de développement. C'est ce qui justifie la création de plusieurs institutions qui ont pour objet la corruption. Avant d'inventorier ces dernières, soulignons d'abord qu'elles ont toutes, comme objectifs de prévenir ou de réprimer la corruption au Bénin. Il y a entre autres institutions la Cellule de Moralisation de la Vie Publique (CMVP), un organe créé par le décret n°96-579 du 19 décembre 1996 avec le régime du Président Mathieu KEREKOU ; l'Observatoire de lutte contre la Corruption (OLC) ; l'Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (ALCRER) ; le Social Watch-Bénin ; l'Inspection Générale de l'Etat (IGE) ; l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC).

3- Les textes législatifs et réglementaire

Après la crise économique des années 80 qui a entraîné au Bénin des événements tels que la privatisation des services publics, l'incapacité de l'Etat à payer ses fonctionnaires, l'inflation, pour ne citer que ceux là ; les crimes économiques de toutes les formes se sont accrus dans le pays. Cependant, la Conférence nationale des forces vives de la nation de février 1990 viendra asseoir la fondation des dispositions juridiques de lutte contre la corruption. C'est ainsi que la nouvelle Constitution du 11 décembre 1990 devenait l'un des premiers moyens législatifs de lutte contre la corruption (Okanla, 2011).

3.1-La constitution de 1990 comme fondation juridique de la lutte contre la corruption au Bénin

Dans le troisième paragraphe du préambule de la constitution, il est écrit: « Nous, Peuple Béninois, réaffirmons notre opposition fondamentale à tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le régionalisme, le népotisme, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel »[11]. Tels apparaissaient les jalons de la lutte contre la corruption au Bénin, à côté d'autres maux qui ont été également décriés dans la citation ci-dessus. A l'instar de cette phrase du préambule, les articles 35, 37 et 52 de ladite constitution situent mieux les niveaux où le phénomène devrait être combattu. Citons respectivement à cet effet, les articles 32 et 35 qui disent : « Les biens publics sont sacrés et inviolables. Tout citoyen doit les respecter scrupuleusement et les protéger. Tout acte de sabotage, de vandalisme, de corruption, de détournement, de dilapidation ou enrichissement illicite est réprimé dans les conditions prévues par la loi » ; « *Les citoyens chargés d'une fonction publique ou élus à une fonction politique ont le devoir de l'accomplir avec conscience, compétence, probité, dévouement et loyauté dans l'intérêt et le respect du bien commun* ».

En ce qui concerne l'article 52, on retiendra que « *durant leurs fonctions, le président de la République et les membres du Gouvernement ne peuvent par eux-mêmes, ni par intermédiaire rien acheter ou prendre en bail qui appartienne au domaine de l'État, sans autorisation préalable de la cour constitutionnelle dans les conditions fixées par la loi. Ils sont tenus, lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci, de faire sur l'honneur une déclaration écrite de tous leurs biens et patrimoine adressés à la chambre des comptes de la Cour Suprême. Ils ne peuvent prendre part aux marchés de fourniture et aux adjudications pour les administrations ou institutions*

[11] Fondation KONRAD ADENAUER, *Le commentaire de la constitution béninoise du 11 décembre 1990*, Cotonou, Ed COPEF, 2009, p.12

relevant de l'Etat ou soumises à leur contrôle ». Tous ces articles prohibent l'enrichissement illicite et le détournement des biens publics tout en mettant en garde les citoyens aussi bien que les gouvernants sur les comportements à ne pas avoir. Quels sont alors les lois qui sont venues en renfort à ces articles ?

3.2-Les autres lois et décrets relatifs à la lutte anti-corruption

L'opérationnalisation du but mis en évidence à travers les articles 37 et 52 de la constitution du 11 Décembre 1990 légitimera le vote voire la promulgation de certaines lois, qu'il est important d'évoquer dans cette rubrique. Il s'agit entre autres de :

1- la loi n°86-009 du 26 févier 1986, portant sur le détournement de deniers publics ;
2- la loi n° 88-005 du 26 mai 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
3- la loi n° 2006-14 du 31 octobre 2006, portant lutte contre le blanchiment des capitaux ;
4- la loi n° 2009-02 du 7 août 2009, portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin ;
5- la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011, portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin.

A cette liste de lois s'ajoute celle des décrets qui sont souvent des décisions prises pour faciliter l'application des lois ci-dessus citées. Au nombre de ces derniers citons entre autres :

6- le décret n° 95-232 du 31 août 1995, portant lutte contre le rançonnement sur nos routes ;
7- le décret n° 97-126 du 14 mars 1997, portant création du comité national de suivi de la conférence économique national ;

8- le décret n° 99-311 du 22 juin 1999, portant introduction d'un code d'éthique et de moralisation des marchés publics ;
9- le décret n° 2010-494 du 26 novembre 2010 portant attribution, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

3.3-Les ordonnances

Plusieurs ordonnances ont été également prises au Bénin pour renforcer le cadre institutionnel de la lutte contre la corruption. Il faut énumérer à ce propos les exemples suivants :

- l'ordonnance n° 73-51 du 18 juin 1973, réprimant les fraudes dans les examens et concours publics ;
- l'ordonnance n° 76-04 du 26 janvier 1976, édictant les dispositions en vue de la répression disciplinaire des détournements et faits assimilés commis par les militaires et paramilitaires ;
- l'ordonnance n° 79-29-23 du 10 mai 1979, réprimant sur le plan pénal, les détournements, la corruption, la concussion et les infractions assimilées commis par les agents de l'Etat ;
- l'ordonnance n° 80-06 du 11 février 1980, édictant les dispositions en vue de la répression disciplinaire des détournements et de certaines infractions commises par les agents de l'Etat et les employés des collectivités locales.

3.4- Les conventions

Le Bénin a adhéré à plusieurs conventions internationales dans l'objectif de conjuguer les actions de lutte contre la corruption et surtout à cause du caractère transnational du phénomène. Au nombre de ces dernières, il y a notamment la convention contre la criminalité transnationale adoptée en 2000, la convention des Nations Unies contre la corruption du 31 octobre

2003, la convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée en 2005.

II- Les codes langagiers de légitimation de la corruption selon le groupe sociolinguistique des enquêtés

Plusieurs terminologies, proverbes et/ou phrases (affirmatives ou interrogatives) sont utilisées quotidiennement pour légitimer la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi, sans que les acteurs qui en font usage ne s'en aperçoivent comme tel. Ils trouvent généralement leur cadre de manifestation dans les rapports entre demandeur et offreur de services, et ceci dans les secteurs d'activités liés à la restauration, au transport, aux allocations universitaires, au logement, aux évaluations des connaissances, à la délivrance des diplômes et attestations, aux bourses académiques, aux inscriptions etc. Les données recueillies dans ce cadre sont présentées dans des tableaux, en fonction des trois langues choisies à que sont: fɔngbè, dɛndicinè et baatɔnu.

1- Les codes langagiers chez les enquêtés fɔn

Tableau II : **les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés fɔn**

N°	Codes langagiers	Significations en français
01	à ɖɔ́ hé ɔ́ nɑ ɖɔ́ héyɑ̌ :	Si tu es prêt, je suis prêt. Je danserai au son de ta cadence.
02	fi é fà é wè xé nɔ̀ wa adɔ nyí :	L'oiseau ne tisse son nid qu'au pied d'un arbre épris de sûreté.
03	nyà cè wɛ mè ; wílĩ bó n'i: - Vi cè wɛ mè - àsí cé wɛ mè - mè cé wɛ mè	C'est mon ami, prend soins de lui.
04	mètɔ̀n wè nyĭ mètɔ̀n	Ce qui est dû est dû.
05	vɑ ɑmi dó nu n'i	Passe de l'huile sur sa bouche.

06	mɛ̀ mètɔn nɔ ɖɔ̀ jî nu é nɔ ɖù xɛlu à	On ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des fruits verts.
07	sɔ́ cá bó ɖú cá	C'est un jeu de donnant-donnant
08	nyɑ yè d'àlɔ̀ ɑkpomè nù xó ɔ́ ná nyɔ́ ɖuɖɔ	Débourse quelque chose pour que l'affaire soit réglée.
09	E nɔ ɖo myɔ kpɑ bo nɔ ji wɑnvu ă	On ne pourrit pas quand on est à côté du feu
10	ɑlɑdagbɔ nɔ ɖu ɑlɑdɑmɑ wɛ	Le cabri d'Allada broute l'herbe d'Allada.
11	mí bà nuɖè nù mi bo	Glissez-moi quelque chose.
12	Gbe dě mè xɔ dɔ ɔ mè wɛ xɔ nɔ ɖu nu ɖe	L'agouti mange l'herbe qui lui a servi de refuge.
13	alɔ ɖo vɔ̀ nɔ dɛn kpo ă	On ne masse pas la bosse les mains vides.
14	Nè ɑ zɔn ɡbɔn bo wɑ ?	Comment es tu venu?
15	Mè ji ɑ ɡbɔn bo wɑ fi ?	Qui as-tu vu avant de venir ici ?
16	Sɔ ɑwinnya do wemānji !	Pose le caillou sur ton dossier !
17	A tun mɛ de do fi a ?	Connais-tu quelqu'un ici ?
18	Alɔ tɛ wɛ mi nɑ ɖu nu ɔ nɑ?	Avec quelle main allons-nous manger la chose ?
19	Aɖo ɑlɔ ɖo fi ɑ?	As-tu la main ici ?
20	Nè e nɔ kanxwebyɔ ɡbɔn do fi?	Comment est-ce qu'on vous salut ici?
21	Mɔ jɛnnɛ mi na nɔ a ?	Est-ce comme cela que nous restons ?

Source : **données de terrain, 2013**

2-Les codes langagiers chez les enquêtés baatɔnu

Tableau III **: les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés baatɔnu**

01	Bakura sŭnu sɔ̂ni naasu mŭ̂tem gawe	On ne monte pas sur l'éléphant et avoir les pieds à terre.
02	Bakuram niki bia mɔ̃ kpa bukatii deka gɔ̃nɛ̃	On ne doit pas avoir les doigts et se gratter le corps avec un bâton.
03	Yem kom ka kusu dobi kɛ̃ yãkasɔ mburam bɔndã nɛ gwa kɛ̃ kpaarɔ	Il vaut mieux que je donne mon mil à ma poule à la maison qu'à la perdrix dans la brousse.
04	Wara dora wa u yinɑ̂	Qui va refuser là où il y a la douceur?
05	Mi ba yɑ̂ru sɔri miwa uradii	Le mouton mange là où on l'attache.
06	Baa sureru karakã mã kum yãyɪribu	Qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ?
07	Wara ko wimgberu'm sura nɔ̂ɔ duti	Qui va doigter le chemin de son champ avec la main gauche ?
08	Wii a mɔ̃ wia araka woo kãnɛ̃	On ne se vente qu'avec celui que l'on a.

Source **: donnée de terrain, 2013**

3-Les codes langagiers chez les enquêtés dɛndi

Tableau IV : **les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés dɛndi**

01	Tilasi bɔrɔ ba ŋmaa	L'homme doit manger.
	Kammɛ kɔɔgɔ su banna cenni	On ne masse pas le dos les mains vides.
02	A gooru	Pique moi !
	bɔrɔ su gonna fɔɔnɔ kpaasi à gobu	Celui qui gagne l'amitié du singe ne

	mà deyi	peut pas avoir son bâton accroché à un arbre.
03	Dee ɡoobɑrɑ nà subu ŋmɑɑ, hundekoni yo kpei isɑ nɔ	Quand le feu gagne la forêt, c'est vers la rivière que les animaux de la forêt se dirigent.
04	Su yei kitɛ kɑmmɛ kɔɔgɔ	Ne reviens pas les mains vides.
	Suru ka tonikaa gaasu gà	Enlève la pierre de la calebasse.
05	kɑnmɛ̀fɔ su fei yɔtɔ su	Un seul doigt ne mange une sauce gluante -l'entraide s'impose.
06	À mɛɛ bɔtɔ jii	Passe de l'huile sur ses lèvres.

Source : **données de terrain, 2013**

Selon les enquêtés, ces différents codes langagiers sont souvent utilisés dans le cadre universitaire pour introduire ou conclure les négociations d'un service ou un bien dont ils ne pouvaient plus bénéficier de façon licite. Mais pour qu'elles soient efficaces ajoutaient certains d'entre-eux (28 enquêtés sur 100), *« il faut pouvoir le dire dans la langue de ton interlocuteur* ».

III-Les représentations sociales et logiques d'acteurs autour de la corruption à l'université

1-Représentations sociales des acteurs

Trois types de logiques d'acteurs résument les données recueillies au sujet de la manière dont les personnes interviewées perçoivent la corruption.

D'abord, la majorité de nos enquêtés soit 64% (sauf les enquêtés qui ont eu des positions ambivalentes ou ceux qui ont nuancé leurs points de vue) perçoivent la corruption comme un fait amoral c'est-à-dire contre-éthique. Pour eux, elle « cause des injustices », « freine », « bloque », sans qu'on ne sache, l'université d'Abomey-Calavi de s'épanouir. C'est «*une mauvaise maladie liée à l'insatiabilité de l'homme* et *qui salit ceux qui la contractent*»,

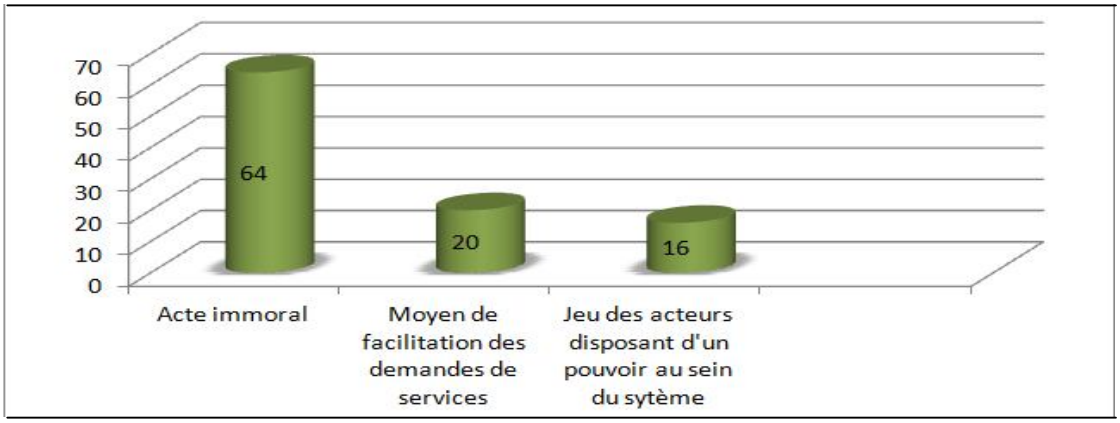
confiait un étudiant interviewé dans le jardin universitaire. Les acteurs rencontrés, qui ont été victimes de ce phénomène social l'ont simplement blâmé dans leurs discours.

Ensuite, s'il est vrai que la corruption est vue de la majorité des informateurs comme une pratique anti-morale, il n'en demeure pas moins que d'autres personnes (20%) la perçoivent comme un « *moyen de facilitation des choses* », dans un système disent-ils *« contaminé et habitué à ce genre de choses* ». Comme le témoigne un enquêté : « *la corruption ne peut pas cesser. Qu'est-ce que vous voulez ? Si tu n'as pas de parrain dans cette université, tu es laissé pour compte et tu as tous les problèmes de ce monde. Si tu ne veux pas subir ce sort, il faut te connecter à un réseau, forcément. Celui qui n'a personne ne peut que subir la corruption*».

Enfin, la corruption est perçue comme le jeu de ceux qui disposent d'un quelconque pouvoir au sein du système universitaire (cette position est soutenue par 16% de nos enquêtés). Il peut agir des autorités administratives ou des personnes qui ont soit une parfaite connaissance du système ou une connivence avec les responsables à divers niveaux. C'est donc à ce niveau qu'intervient la logique de familiarité, d'intérêt, d'entraide et/ou les solidarités confessionnelle, politique et sociolinguistique. Cet état de fait est corroboré dans les expressions suivantes : « *avoir quelqu'un dans le circuit* », *« avoir la main* » et « *détenir le code* ». Toutes ces expressions mettent ainsi en évidence les conditions dans lesquelles les offreurs et demandeurs de services (corrompus et corrupteurs) bénéficient de façon illicite de biens ou services à l'université d'Abomey-Calavi. Au nombre des groupes cibles chez lesquels se développent les deux derniers types de perceptions, il y a notamment les courtiers de la corruption et les usagers ‘’passagers’’ du Campus.

Le graphique suivant illustre davantage les différentes représentations des acteurs interviewés.

Graphique 1 : **Représentations de la corruption chez les acteurs**



Source : **donnée de terrain, 2013**

2-La morale anti-corruptrice à l'épreuve des faits à l'Université d'Abomey-Calavi

En considérant les données recueillies, l'on s'aperçoit que la corruption est un fait qui se heurte, a priori, à la conscience collective. C'est d'ailleurs ce qui justifie les jugements négatifs que certains enquêtés collent aux pratiques dites corruptrices.

Toutefois, des signe-témoins relevant des pratiques corruptrices à l'Université d'Abomey-Calavi sont légion. Avant de mettre en exergue les faits de corruption qui ont lieu lors des prestations de services, une série de questionnements est évoquée ici, afin de présenter d'abord une vue synoptique du problème abordé.

En effet, combien de fois n'est-il pas arrivé à un usager du Campus, d'embaucher illicitement au restaurant, à l'arrêt bus ou encore au retrait des allocations, un ami ou un frère dans un rang déjà formé; tandis que les personnes qui sont venues plus tôt peinent encore à gagner une place à la queue ? Combien d'autorités se sont abstenues de recommander des proches, en dépit de leurs statuts, à d'autres personnes pour qu'on arrange soit des

notes ou que les dossiers de ces derniers soient acceptés sans qu'ils ne remplissent les conditions d'éligibilité ? N'y a-t-il pas toujours des étudiants et surtout des fonctionnaires en course pour acquérir d'éventuels diplômes qui donnent de l'argent pour bénéficier de la complaisance des examinateurs ou pour réussir sans suivre les cours ? Qu'est-ce qui est en œuvre lorsque les diplômes et relevés qui sont restés bloqués pendant longtemps, sortent miraculeusement en un laps de temps, après que l'étudiant a confié le dossier à quelqu'un dans ''le circuit''? Tous ceux qui perçoivent des allocations ou obtiennent des résidences universitaires sont-ils en droit de les avoir ? N'arrive-t-il pas souvent que des responsables à divers niveaux s'immiscent dans les élections syndicales en donnant de l'argent pour que tel candidat soit élu plutôt que tel autre?

Voilà autant de questions qui se dégagent des entretiens conduits à l'endroit des informateurs. L'ampleur et l'existence de la corruption se trouvent être mises en évidence dans les propos d'un responsable d'amphithéâtre qui affirmait : « *on est tellement moulé dedans, qu'on ne se rend pas compte que nous faisons de la corruption* ». Dans le cadre de ces entretiens, les enquêtés se sont présentés dans un cas ou dans un autre comme des victimes ou des instigateurs de la corruption.

2.1- Quelques faits de corruption liés aux sites prospectés

En matière de recherche sur la corruption, le chercheur est habituellement dans l'incapacité d'observer le processus en train de se produire, il dépend largement des déclarations que lui font des informateurs, et la documentation ou autres données dont il dispose à l'appui de ces dires (Temple et Petrov, 2004). Les entretiens administrés et les observations ont permis d'inventorier des faits de corruption que voici :

2.1.1-Au niveau des résidences universitaires

Selon nos informateurs, la corruption se manifeste sous trois formes au niveau des résidences universitaires :

- La corruption permet à certains étudiants de disposer des cabines dans les périodes supposées d'inactivité notamment pendant les vacances universitaires. Ces derniers peuvent jouer dans ce cas sur leurs contacts familiaux avec les agents du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales ou avec des acteurs universitaires qui, disent-ils ont « la main au rectorat ». Les stratégies développées par les bénéficiaires consistent à fermer la porte de ces cabines les jours ou à éteindre les lumières de ces dernières la nuit. A ce propos, un enquêté nous confiait que « *l'essentiel est de trouver où dormir la nuit sans que les gens ne sachent que la cabine est occupée par quelqu'un* ».
- Des résidants peuvent aussi en complicité avec certains concierges embaucher des amis pour une rétribution comprise entre 1000 et 15.000 FCFA.
- Les pratiques de la corruption proviennent parfois des courtiers de la corruption (responsables estudiantins ou syndicaux, agents d'entretien etc.) qui prennent de l'argent auprès des revendeurs de cabines pour les aider à trouver beaucoup de cabines, lesquelles cabines sont acquises avec le nom des étudiants qui n'en avaient pas réellement besoin.

2.1.2-Au niveau du ''restaurant U''

Les acteurs en jeu ici sont entre autres : les étudiants, les agents du Comité d'Ordre, de Discipline et d'Epanouissement des étudiants (CODE) et les cuisinières du restaurant. Deux formes de corruption se dégagent :

- Les embauches entre étudiants d'une part, entre étudiants et agents CODE et entre agents CODE et les cuisinières du restaurant d'autre part. Au lieu d'intégrer le rang pour se retrouver à l'intérieur du restaurant, certains étudiants adoptent des stratégies de contournement fondées sur l'utilisation des sachets qu'ils remettent à un camarade qui se chargera de l'expédier par la fenêtre. C'est souvent dans cette situation que les étudiants se retrouvent à plus de deux plats normalement admis.
- Dans une autre circonstance, la corruption permet à certains usagers du Campus d'aller chercher directement leurs plats à la cuisine ; toutes situations qui est contraire aux règles de fonctionnement du restaurant. Dans cette situation, lesdits acteurs mettent en exergue soit leur relation avec tel ou tel autre responsable du restaurant ou leur statut au sein d'une organisation du Campus.

2.1.3-Faits de corruption au niveau des inscriptions universitaires

Les prestations de services liées aux inscriptions mobilisent plusieurs acteurs. Il y a entre autres les étudiants, les agents inscripteurs travaillant à ILACI, les états major (parmi lesquels figurent les courtiers) et les représentants du rectorat. Les faits de corruption se présentent comme suit :

- Le recours au piston apparaît dans certaines interrelations autour des inscriptions. En effet, certains étudiants se refusent d'intégrer les rangs au nom des affinités qu'ils ont avec certains agents inscripteurs ou CODE (agents de sécurité qui sont là pour mettre de l'ordre dans les activités d'inscription) qui viennent les dispenser de l'ordre s'appliquant à tous. L'objectif poursuivi par les corrupteurs ici, est d'arriver à se faire établir plus facilement ou plus vite la carte d'étudiant. Les stratégies qui mettent les couples demandeurs/donneurs d'aide en interaction, tournent autour des coups de fil lancés dans les alentours de ces lieux pour

signaler leur présence ou même parfois des consignes laissées auprès d'autres agents afin que ceux-ci soient transmises à la personne indiquée. L'espoir de bénéficier de 1000 ou de 2000 FCFA auprès du corrupteur motive plus certains agents inscripteurs à mettre leur intelligence en branle pour contourner les agents contrôleurs qui sont sur les lieux. La communication avec son vis-à-vis est le plus souvent gestuelle ou procède des clins d'œil. Les phrases qui accompagnent souvent ces genres de services sont entre autres : « laissez-le celui là c'est mon frère », « laissez-la, c'est ma sœur » ou encore « il est avec moi ».

- Les étudiants présentant l'air d'un nouvel étudiant et surtout les étudiants fonctionnaires sont quelquefois victimes de corruption ou ont recours à la corruption pour accélérer le processus d'inscription. A ce niveau, certains agents CODE savent tenir les langages qui facilitent ou introduisent la négociation. C'est ce qui apparaît dans les propos suivants : « *je ne vous vois pas en train de faire le rang fofo* », « *vous êtes plus grand que ça* », *« donne ce que tu as », « tu as combien sur toi fofo* », *« tata, tu n'es pas fatiguée de rester debout pendant longtemps* ». Parfois, le bord de la coupole d'ILACI est une place de choix qui se marchande ; car, celui qui y est assis ne tarde plus à entrer pour finaliser son inscription. Les coûts des transactions de ces services varient en fonction de la capacité du bénéficiaire et de la vigilance des agents contrôleurs.

2.1.4-Au niveau de la FLASH

A partir des informations recueillies, la FLASH connaît plusieurs formes de corruption. Il s'agit entre autres :

- Des groupes de moniteurs en complicité avec certains responsables d'étudiants s'organisent pour aider des étudiants (surtout les

étudiants fonctionnaires) à s'acheter de bonnes notes. Ils sont appelés par les informateurs « les réseaux ». Ils promettent le succès à leur demandeur de service.

- Il arrive que certains enseignants ou responsables administratifs fassent usage du patronage en appuyant l'élection des responsables d'étudiant pour avoir, par la suite, la main mise sur leurs amphithéâtres.
- La corruption peut également se produire à travers le piston qui permet à certains intermédiaires, responsables d'étudiants ou syndicaux de retirer des parchemins aux étudiants dans le besoin moyennant de l'argent.
- La corruption passive se manifeste aussi à travers les comportements illicites des étudiants (majoritairement des fonctionnaires) qui donnent des présents à certains enseignants ou moniteurs pour bénéficier des avantages particuliers, que ce soit par rapport au trucage des notes pour l'admission en année supérieure ou l'arrangement des soutenance (la rédaction et la programmation y figurent).

2.1.5-Au niveau de l'amphi A1000 FASEG

Les formes de corruption qui se manifestent dans ce cadre sont liées majoritairement aux cours et aux évaluations.

Au nombre des formes de corruption évoquées par les personnes interrogées, il faut citer : le trafic d'influence, le harcèlement, le pot-de-vin, le patronage, la concussion et la commission. Ces formes de corruption mettent en interaction les enseignants, les responsables d'amphithéâtre et les étudiants en cycle. Ainsi, le harcèlement permet à certains enseignants ou à certains étudiants de profiter des étudiantes. Comme nous rapportait une étudiante : « *à cause de ce professeur, je ne prends plus place devant pour*

suivre les cours ; car, chaque fois qu'il m'apercevait au cours le jour, il n'arrête pas de m'appeler et de m'écrire des messages la nuit ».

Par ailleurs, les pots-de-vin ont cours lors des compositions de fin de semestre où les surveillants baissent de vigilance lorsqu'ils reçoivent de l'argent auprès de certains candidats. Un enquêté nous rapportait que « *chez les femmes c'est encore mieux, car, elles jouent quant à elles sur leurs beautés ou font parfois des yeux doux aux surveillants pour les rendre impuissants par rapport à leurs rôles* ».

CHAPITRE 4 : STRATEGIES DE CORRUPTION DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS UNIVERSITAIRES

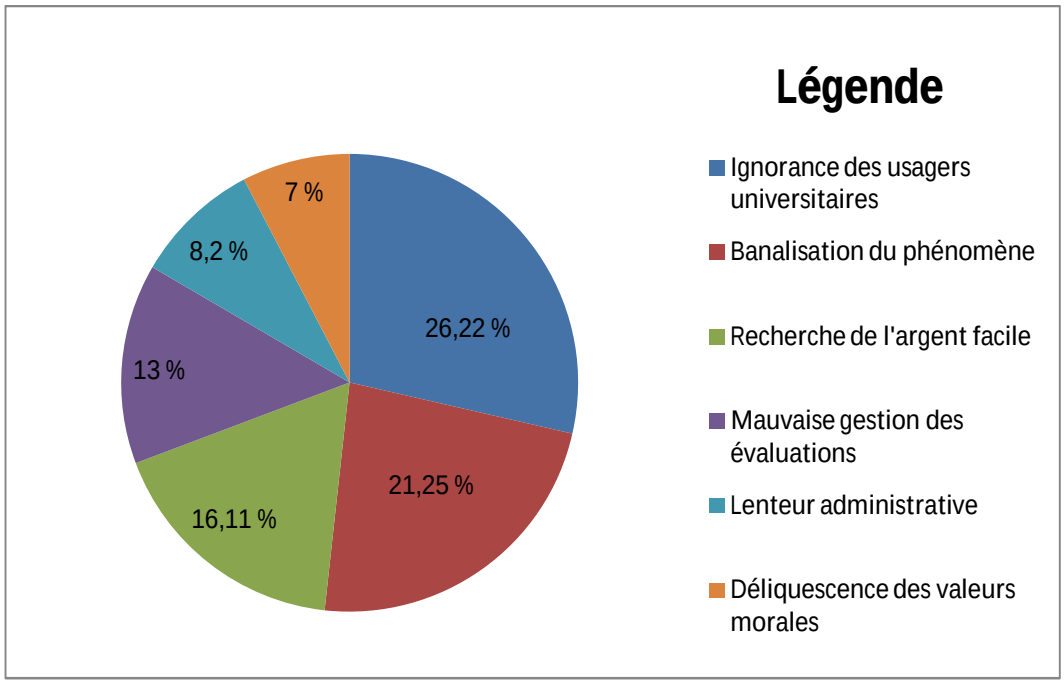
Le présent chapitre répond à la question : comment les corrupteurs et les corrompus coordonnent-t-ils habillement leurs actions pour contourner les règles et les dispositifs de contrôle moraux liés aux prestations de service sur le campus d'Abomey-Calavi? Pour répondre à cette question, les causes de la corruption sont analysées ; ensuite les acteurs en jeu ainsi que leurs logiques sont identifiés; enfin, les stratégies de corruption sont répertoriées.

I-Causes et ampleur de la corruption selon les enquêtés

1-1.Les causes de la corruption

Selon les enquêtés, les causes de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi sont majoritairement, entre autres : l'ignorance des usagers de l'Université (26,22%) ; la banalisation de l'existence du phénomène (21,25%) ; la recherche de l'argent facile (16,11%) ; la mauvaise gestion des évaluations (13%) ; la lenteur administrative (8,20%) ; la déliquescence des valeurs éthiques (7%) ; l'impunité (5%) et la faible juridicité (3,22%). Ces opinions, évoquées au pourcentage sont plus expressives dans le graphique 2 qui suit.

Graphique 2 : **Causes de la corruption sur le Campus**



Source : données de terrain, 2013

Le graphique 2 démontre que l'ignorance des usagers du Campus des règles de fonctionnement, surtout les nouveaux venus (26,22%) apparaît comme la plus importante cause de la corruption à l'UAC évoquée par les interviewés tandis que la faible juridicité relative au traitement des cas de corruption vient comme le déterminant, le significatif (3,22 %).

Au-delà des causes évoquées par les informateurs, il paraît important d'interroger ce qu'Okanla (2001) désigne par l'environnement de la corruption où les valeurs culturelles générales font du phénomène soit un délit ou soit une forme de débrouillardise. Autrement dit, le statut du débrouilleur camoufle bien les habiletés véreuses des acteurs.

La corruption à l'UAC est aussi, pour une large part tributaire de la culture de la récompense qui voudrait qu'on donne régulièrement de cadeaux à un enfant après qu'on l'a commandé ; tous ces comportements qui institutionnalisent plus tard la recherche de sanctions positives dans la

délivrance de service chez l'individu et dans n'importe quel espace (public ou privé). C'est ce qui se dégage des propos d'un informateur qui disait: « *un enfant à qui l'on donne régulièrement les piécettes restantes chaque fois qu'on lui demande d'aller acheter quelque chose tant en faire une règle absolue dans son lieu de service quand il grandit* ».

Par ailleurs, ne perdrons pas de vue ce qu'il convient d'appeler aux termes de Adoun et Awoudo (2008), la ''pression sociologique'' ; en fonction de laquelle, lorsqu'une personne est prestataire de service sur le campus, ces parents lui confient ''ses frères'' du village, de religion, de parti politique qu'elle est tenue d'aider quel que soit son statut au sein du système universitaire.

1.2- Ampleur de la corruption

Les perceptions liées à l'ampleur de la corruption sur le Campus d'Abomey-Calavi renseignent sur l'existence dudit phénomène.

En effet, près de 95 % des personnes interrogées ont déclaré que la corruption existe et serait répandue dans le campus. Il ne fait pas de doute que dans les différents discours des informateurs, les soupçons de corruption étaient régulièrement évoqués comme des preuves de corruption.

Par contre, plus de 40 enquêtés sur 100 (surtout dans le rang des étudiants) ont confié que les pratiques de corruption qui ont cours sur le Campus ne sont pas aussi nocives que se qui s'observe dans les autres domaines de la vie socio-économique tels que la douane, la justice et la santé. La quasi-totalité des acteurs qui partagent cette opinion considèrent la corruption comme un simple moyen de survie.

1.3-Les formes élémentaires de la corruption

Il sera important d'énumérer les formes élémentaires de la corruption, afin que l'objet de recherche soit bien appréhendé. Les formes élémentaires de la corruption sont très diverses ; mais il sera présenté ici celles qui sont les plus courantes. Au nombre des formes de corruption qui ont cours lors des prestations de services universitaires, il convient de noter entre autres le harcèlement, l'abus de confiance, les avantages indus, le chantage, la commission, la concussion, le népotisme, le patronage, le piston, le pot-de-vin et le trafic d'influence.

2-Acteurs, logiques et stratégies de corruption

Les logiques varient d'une catégorie d'acteurs à une autre. Elles déterminent aussi les stratégies que développent les acteurs en jeu.

2.1-Les acteurs en jeu autour du phénomène corruptif

Il s'agit ici de faire la lumière sur les acteurs en jeu autour du phénomène corruptif, tout en décrivant les différents jeux que chacun d'entre eux développe au sein du système universitaire pour atteindre ses objectifs.

2.1.1-Les courtiers de la corruption dans le système universitaire d'Abomey-Calavi

Comme il est donné de constater dans d'autres systèmes, à l'Université d'Abomey-Calavi « *les pratiques relevant de la corruption utilisent largement les courtiers, dans tous les sens de ce terme* » (Olivier de Sardan, 1999 : 102). En effet, ce sont des intermédiaires venant de différentes franges du système universitaire à savoir : les mouvements syndicaux, la classe estudiantine, le personnel d'entretien et de sécurité et le corps des enseignants. Selon les acteurs interviewés on y retrouve des responsables d'amphithéâtre (à plus de 40 %), des responsables syndicaux (22%), des agents d'entretien et de sécurité (18%), des secrétaires de départements et des

enseignants (10%) et autres acteurs (9%). Certes, ils ont des statuts et rôles différents dans le système, mais ils ont une caractéristique commune qui réside dans le fait qu'ils connaissent bien le système et développent des familiarités avec certains responsables administratifs. Pour parler d'eux, les informateurs rencontrés ont mis en évidence leurs qualités et habiletés à travers les phrases suivantes : « *ils ont la main* », « *ils connaissent le code* », « *ils savent jouer le domino* », « *ils sont dans le circuit* »[12]. Leurs rôles sont de chercher à l'individu en situation, la personne salvatrice qui pourra régler son problème, sinon « *traiter le dossier* » ou « *gérer le cas* » selon les expressions utilisées par les acteurs interviewés. Pour ce qui concerne leur rôle, ils assurent l'échange des biens matériels et immatériels entre corrompus et corrupteurs.

2.1.2-Les corrupteurs

Dans le système universitaire, le corrupteur est celui qui corrompt dans le souci d'obtenir un service ou une faveur indue. Par exemple pour retirer sa carte d'étudiant ou se faire arranger des notes dans une Unité d'Enseignement (UE). Contrairement aux courtiers de la corruption qui proviennent des groupes déjà connus, les corrupteurs peuvent appartenir à la catégorie des usagers du campus ou celle des prestataires de service universitaire. Tout compte fait, ces types d'acteurs jouent un rôle stratégique plus ou moins circonstanciel : l'intérêt du moment enclenche l'action de corrompre.

2.1.3-Les corrompus du système universitaire

Les corrompus sont ici, des acteurs du système qui acceptent ou exigent des présents et avantages personnels lors des prestations de services.

[12] Toutes expressions sont souvent utilisées au sens figuré par nos enquêtés. Autrement, au sens propre, l'expression « avoir *la main* » signifie selon nos enquêtés connaître quelqu'un pour aider à qui les cas de corruptions peuvent être soumis ; l'expression *« savoir jouer à ce domino »* veut dire que l'individu sait truquer et « être dans le circuit » signifie appartenir à une instance de décision sur le campus ou faire partir de l'une des équipe de gestion des examens.

Comparativement à ce qui a été dit un peu plus haut des corrupteurs, les corrompus proviennent, dans le contexte de ce travail, de la classe des prestataires de services de l'UAC.

3. Logiques d'acteurs

3.1- Logiques des courtiers de la corruption

Les courtiers de la corruption du Campus sont la plupart du temps dans les logiques d'interface, de marchandage, de renforcement de la sociabilité, de survie et ponction pécuniaire. Ils s'inscrivent dans la logique d'interface pour rapprocher deux pôles importants du système : les acteurs qui ont le pouvoir de résoudre les problèmes universitaires (quelles que soient leurs complexités) et les acteurs qui sont dans le besoin d'aide. La logique relative à la sociabilité, en ce qui la concerne, permet aux courtiers de s'assurer une mobilité sociale au sein du système. Il faut faire remarquer que la plupart des courtiers sont des acteurs qui ont une certaine ancienneté dans le Campus et surtout qui sont la plupart du temps à la fin de leur cycle universitaire. Ce sont des acteurs qui, généralement bénéficient soit de leur dernière allocation universitaire ou n'en prennent plus. Cet état de choses les amène à développer une logique de survie où les ponctions faites sur les affaires de corruption aident à subvenir aux besoins existentiels.

3.2- Logiques des corrupteurs

Les corrupteurs sont dans les logiques utilitaires de type recherche d'intérêts, sécurisation des efforts cognitifs et/ou académiques, fiabilité et efficacité des groupes d'aide, intégration des groupes sociolinguistiques et des réseaux d'aide du système universitaire. Pour ces acteurs, l'essentiel est d'avoir une solution à ses problèmes.

3.3- Logiques des corrompus

Plusieurs logiques caractérisent les acteurs corrompus. Il s'agit entre autres des logiques de clientélisme, de mobilité sociale et de renforcement des relations sociolinguistiques, stratégiques et économiques. Au-delà de tout, il faut mentionner que ce sont les faveurs, les dons et biens qui conditionnent selon le cas, la passivité ou l'activité dans la négociation de l'acte corruptif chez les corrompus et les corrupteurs. Autrement dit, comme se demanderait tout acteur porté par un quelconque utilitarisme ; qu'est-ce que je gagne en posant cet acte ? Voici donc, la question centrale qui détermine l'action des corrompus.

II. Stratégies développées par les acteurs

Les stratégies utilisées par les acteurs varient d'un acteur à un autre. Les propos d'un enseignant illustrent ce fait à travers ce qui suit : « *Moi, on m'avait demandé d'aider un jour, un jeune étudiant qui reprenait la 1ère année avec deux unités d'enseignement. Mais puisque je ne faisais pas ce qu'on me demandait, mon demandeur d'aide chercha à contacter ma tante au village que j'aimais bien. C'est ainsi que ma tante m'appela quelques jours après pour m'influencer tout en décrivant combien de fois j'avais des liens de parenté avec ce jeune homme en situation, sans le savoir* ».

En outre, la corruption est pour une large part nourrie par l'usage stratégique des adages, proverbes et expressions (surtout en langues maternelles) pour désigner sournoisement de façon codée ce que la morale condamne. Ainsi se construit entre les acteurs de la corruption, une sorte d'allégorie. C'est du moins ce que laissent comprendre les expressions suivantes : *« Le mouton mange là où on l'attache* » et « *comment es tu venu ici* » en fɔn, « *On ne masse pas le dos les mains vides » en dɛndi, « Qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ? »* en baatɔnu. Soulignons que toutes ces phrases invitent, sans nul doute, à la corruption.

Ces mécanismes langagiers sont davantage renforcés lorsque les acteurs universitaires ‘’francisent[13]’’ leurs langues maternelles ou créent à dessein des interférences linguistiques. A partir des informations reçues sur le terrain, il a été mis en évidence quelques stratégies qui sont tributaires des témoignages obtenus.

1-Stratégie de la ‘’bière de négociation’’

La bière intervient dans la négociation des avantages indus et des biens illicitement acquis sur le Campus comme un moyen courant pour atteindre ses fins. En effet, le processus consiste à offrir une bière à son potentiel corrompu sous le contrôle du courtier pour fixer les termes de l’accomplissement de l’acte corruptif. Aux dires des acteurs interrogés, la bière permet de dire sans complexe ce que le corrupteur attend du corrompu. Toutefois, les rencontres de cette nature qui se font entre moniteurs et étudiants, enseignants et étudiants, responsables d’amphithéâtre et enseignants, agents d’entretien ou de sécurité et étudiants ; bref, entre usagers et prestataires de services, ne se limitent pas à la seule bière autour de laquelle les discussions se font.

2-Civilités et générosités piégées

Nombreux sont les moniteurs et enseignants qui ont confié avoir régulièrement reçus des messages téléphoniques ou des appels provenant des étudiants qui s’achèveraient par la formule standard de : « c’était juste pour vous saluer ». Or, ce comportement a priori désintéressé est souvent enchâssé dans une stratégie d’approche à finalité corruptive. Ce sont ces mêmes

[13] Nous avons utilisé ce néologisme pour qualifié le fait que certains locuteurs transfèrent littéralement les expressions issues de leurs langues maternelles vers le français, c’est-à-dire donner un caractère francophone à des unités linguistiques relatives aux langues maternelles. A ce niveau, il ressort des discours émiques que la majorité des corrupteurs sont amenés à transférer littéralement les expressions ou codes langagiers de leurs langues maternelles pour le français. Par ailleurs, c’est au beau milieu de la négociation de l’acte corrupteur que le corrupteur commence par parler sa langue maternelle pour marquer l’appartenance au même groupe sociolinguistique ou pour dissimuler l’objet de la discussion à l’entourage - c’est aussi une méthode d’action de corruption.

étudiants qui les approchent après pour demander l'arrangement de leurs notes ou celles de leurs proches. Conséquemment à la formule du début, ils disent stratégiquement : « c'est moi qui vous écrivais souvent » ou « c'est moi l'étudiant x qui vous appelait ». Dans un autre contexte, ce sont des salutations intempestives et omniprésentes dont la finalité est de faciliter la demande de faveurs. Il est également des enseignants qui peuvent désigner plusieurs fois une seule et même étudiante pour des lectures ou des rappels de cours dans le but de la harceler. Tout comme des étudiantes qui font des clins d'œil aux surveillants d'examen afin que ces derniers les laissent tricher. Dans le cadre des soutenances (maîtrise, Diplôme d'Etudes Approfondies/Master professionnel ou thèse), certains étudiants développent la stratégie de générosité piégée qui consiste à donner des présents à leurs maîtres ou directeurs de mémoire pour les amener à vite corriger les manuscrits ou à accélérer le processus de soutenance de ces derniers.

3-Le don d'enveloppe à l'aveuglette

Etant donné que la corruption est une pratique contre éthique, agir incognito devient une règle d'or chez les acteurs en jeu sur le campus. A partir de là, toutes les stratégies susceptibles de garantir la discrétion s'avèrent utiles. C'est ainsi que corrompus et corrupteurs, en se serrant les mains dans la cour du Campus peuvent s'échanger des enveloppes corruptives, sans que personne ne le sache. Le demandeur de service remet l'enveloppe de corruption ou de récompense tout en détournant l'attention de l'entourage par ce qu'il dit ou par son regard qui est tourné vers quelqu'un d'autre.

Parfois, ce sont des documents chargés c'est-à-dire dans lesquels les acteurs insèrent une enveloppe d'argent qui sont transmis au vu et au su de tout le monde. Un courtier de la corruption disait à ce propos : « *après le traitement du dossier, il arrive que je prenne ma part à partir d'un livre ou un cahier que l'individu satisfait me remet* ».

4-L’astuce de l’informateur sûr

C’est une méthode d’action souvent utilisée par les courtiers de la corruption universitaire. Le mécanisme consiste à se faire passer pour quelqu’un qui détient les informations sûres tout en donnant à sa victime potentielle une fausse information dont la finalité l’obligerait à chercher un raccourci si ce dernier tient à se tirer d’affaire. C’est ce qui se dégage des propos de certains informateurs qui ont confié avoir été victimes des phrases : « si tu es chanceux bien sûr, tes diplômes feront des mois et des mois avant de sortir comme ils peuvent aussi se perdre » ; « ce professeur ne donne pas plus que huit (8) à l’examen, c’est nous qui corrigeons avec eux non » ; « celui qui peut régler ton cas est en voyage ; mais moi je connais un gars sûr qui est à tu et toi avec lui. Si tu veux on lui confie le dossier » ; « Je connais des gens qui n’ont même pas pu éliminer autant de matières que toi, mais dont les cas sont réglés à l’heure où je te parle » ou encore dans la phrase « le monsieur m’a dit que les notes sont catastrophiques. En tout cas, moi j’ai déjà joué mon domino avec lui hein ». Ce sont là des moyens qu’utilisent les acteurs convaincus de corruption, pour agir sur la psychologie de leurs victimes.

5-L’interférence linguistique choisie

L’interférence linguistique est une situation où les langues entrent en contact les unes avec les autres en s'influençant alors mutuellement. Cet état de choses peut se manifester par des emprunts lexicaux, de nouvelles formulations syntaxiques, ou l’usage de deux « codes » linguistiques qui entrent en contact et s’influencent mutuellement. Dans le présent cas, les acteurs de la corruption occasionnent délibérément des interférences soit en transportant directement les expressions déterminatives de la corruption de leurs langues maternelles pour le français, ou en interrompant au beau milieu d’une phrase déjà engagée en français des codes empruntés de leurs langues maternelles. C’est ce qui se donne à voir lorsque des étudiants en situation de

corruption sur le Campus utilisent en français les expressions telles que : « dépose quelque chose sur ton dossier » chez les locuteurs fɔn et « enlève la pierre sur la calebasse » chez les locuteurs dɛndi pour négocier un service illicite. Dans certaines situations, c'est la phrase qui finit par un code emprunté de la langue maternelle de l'étudiant, comme c'est le cas dans : « donne moi mon gɔɔrɔ nɔɔru » pour inviter le corrupteur à payer la rétribution corruptive en dɛndi. De même, l'étudiant batɔnon qui se retrouve en situation d'échec après l'affichage des résultats demanderait à un moniteur de la même appartenance linguistique de « tuer le feu », pour instiguer à la corruption. L'objectif que poursuivent les acteurs qui ont recours à ces interférences, est de dissimuler à ceux qui les entourent l'objet de la négociation. Le concept gɔɔrɔ signifie en Français kola.

6- Conditionnement psychologique

C'est une stratégie couramment utilisée par les facilitateurs de la corruption universitaire qui consiste à dramatiser la situation de la victime pour l'obliger à demander de l'aide. A ce niveau les facilitateurs évoquent souvent l'irrésolution du problème par le corrompu dans les premiers instants de la négociation, avant de proposer des solutions dont eux seuls ont connaissance. L'objectif visé par le facilitateur de la corruption est d'amener sa victime à faire recours à la voie de la négociation, ceci moyennant une contrepartie. Le langage caractéristique de cette stratégie apparaît émiquement dans les propos suivants : « tɛ azɔ nii » ce qui signifie littéralement *''étaler lui le travail''* ; pour dire au sens propre le conditionner ou manager la victime.

Ces différentes stratégies mises en œuvre par les acteurs de la corruption, procèdent des facteurs politiques, institutionnels et sociolinguistiques, que la troisième partie a décryptés.

TROISIEME PARTIE : DIMENSIONS SOCIOLINGUISTIQUES DE LA CORRUPTION

CHAPITRE 5: DECRYPTAGE DES CODES LANGAGIERS DE LEGITIMATION DE LA CORRUPTION

Afin de découvrir les ancrages sociolinguistiques de la corruption et d'appréhender ainsi le discours des acteurs en situation de corruption, il sera présenté dans ce chapitre une analyse à la fois sémantique et lexicale des codes langagiers recensés dans le chapitre 3.

I-Transcription et traductions (littérale/littéraire) des codes langagiers ou expressions de banalisation de la corruption dans le système universitaire

Il est question ici de faire la transcription des codes langagiers suivie de leurs traductions littérale et littéraire afin de dégager l'intentionnalité qui sous-tend chacun d'eux. Ainsi, il est retenu à partir du corpus d'expressions et codes précédemment inventoriés, les plus déterminatifs de la corruption.

1-Les codes langagiers fɔn

Les expressions et/ou codes langagiers décryptés sont les suivants :

- ✓ **Nù dú́ dó́ nu mɛ̀** ⇨ Nù/dú/dó/nu/mɛ̀:
  ⇨ Chose/mange/être/chose/dans/
  Le fait de rechercher sa part dans toutes les affaires qu'on traite

Valeur lexico-sémantique : le terme est conventionnellement utilisé en fɔn pour désigner le phénomène de la corruption. Il résume le caractère illicite de l'acte corruptif par le verbe manger (dú), tout en précisant que c'est dans quelque chose.

- ✓ **fi é fù é wè xé nɔ̀ wà adɔ tɔn nyî** ⇨ fi/é/fù/é/wɛ/xé/nɔ̀/wà/adɔ/tɔn/nyi/

  ⇨ lieu/qui/frais/c'est/oiseau/habitude/faire/nid/son/lancer/

  L'oiseau ne tisse son nid qu'au pied d'un arbre épris de sûreté

Valeur lexico-sémantique : cette expression met l'accent sur le profit qui est comparé en fɔn à la fraîcheur (fù). Le morphème fù vient de fifù; ce qui signifie fraîcheur et met en relief l'endroit où l'acteur pourra tirer beaucoup de profit. Utilisé dans le contexte d'une négociation corruptive, l'expression explicite que tout le monde cherche l'endroit où il pourra s'offrir de biens indus.

- ✓ **va ɑmi dó nu n'i**⇨ va/ami/do/nu/n'i/

  ⇨ Passer (3pers du sing)/huile/être/ sur/bouche/

  Le fait de passer de l'huile sur la bouche de quelqu'un

Valeur lexico-sémantique : Il s'agit ici d'une métaphore qui se fonde sur l'huile. En effet, cette expression traduit l'idée du graissage de la bouche. Cependant, il convient de comprendre par là que c'est une image dont la valeur d'usage équivaut à l'acte de soudoyer quelqu'un. Autrement dit, passer de l'huile sur la bouche de quelqu'un signifie émiquement offrir des biens matériels à quelqu'un pour l'empêcher de faire ce qui est de droit c'est-à-dire le corrompre.

- ✓ **mè mètɔn nɔ ɖò jí nu é nɔ́ ɖù xɛlú à** ⇨ / mè/mɛ̀/tɔn/nɔ/ɖò /jí/nu/é nɔ́/ɖù/xɛlú/à

  ⇨ Personne/Adjectif possessif/négation/sur/arbre/sur/pour/pronom 3ème pers/négation/manger/fruit/vert/négation/

  On ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des fruits verts.

Valeur lexico-sémantique : cette expression est utilisée pour légitimer la corruption en rangeant l'acte corruptif dans les actes de solidarité. En clair, celui qui connaît quelqu'un dans une administration ne peut s'empêcher de profiter de ses avantages, surtout ceux qui ne sont pas mérités.

- ✓ **Alada**gbɔ **nɔ** ɖu **alada**ma wɛ⇨ **Alada/**gbɔ/**nɔ**/ɖu/**alada/ma/**wɛ⇨
  ⇨ Cabri/Allada/de/brouter/herbe/Allada/de/
  Le cabri d'Allada broute l'herbe d'Allada

Valeur lexico-sémantique : nous sommes en présence d'une image métaphorique où le cabri devient le prestataire de service à qui, on ne peut pas empêcher de chercher ses avantages illicites dans le cadre de l'exercice de sa fonction. Cette expression justifie l'écart que prend le prestataire de service des règles qui régissent sa fonction. Les acteurs corrompus l'utilisent pour justifier leur contournement des règles de fonctionnement auxquelles ils sont tenus.

- ✓ **Mɔ jɛnnɛ mi na nɔ ǎ?** ⇨ Mɔn/ jɛnnɛ/mi/na/nɔ/ǎ/
  ⇨ C'est/comme/cela/ nous/être/rester/interrogation/
  Est-ce comme cela que nous restons ?

Valeur lexico-sémantique : c'est une phrase qui se prononce pour exiger de quelqu'un de l'argent. Les acteurs de la corruption l'utilisent pour demander leur part après que les services sont rendus.

2-Les codes langagiers baatɔnu

- ✓ **Nɔ̃biru kam dim**⇨ Nɔ̃bi/rukam/dim/
  ⇨Dos/main/manger/
  Le manger du dos de la main

Valeur lexico-sémantique : cette expression sert à désigner le phénomène de la corruption en baatɔnu[14]. En fait, l'allusion qui est faite ici au concept « dos » renvoie à l'illégalité qui caractérise le comportement de l'acteur. Corrompre, c'est donc rechercher illicitement le manger ou un avantage personnel. Le morphème lexical sur lequel repose néanmoins cette expression demeure le ‘’manger’’.

- ✓ **Bakura sŭnu sɔ̃ni nɑɑsu mŭ̃tem gɑwe**⇨ Bakura/sŭnu/sɔ̃ni/nɑɑsu mŭ̃tem/gɑwe/

  ⇨ Personne/monter/éléphant/négation/pieds/terre/

  On ne monte pas sur l'éléphant et avoir les pieds à terre

Valeur lexico-sémantique : c'est une expression métaphorique qui compare le prestataire de servir dans une posture d'homme bien placé. L'image de l'éléphant renvoie à l'image de quelqu'un qui est influent ou qui détient beaucoup de relations. Par conséquent, celui qui a un parent comme enseignant, chef de service, responsable de tel ou tel autre chose, au sein de l'Université doit pas avoir des difficultés.

- ✓ **Wara dorɑ wɑ u yinɑ̃ ?** ⇨ Wara/dorɑ/ wɑ/ u /yinɑ̃/

  ⇨ pron.relat./avoir/bon /refuser/conj./endroit/doux/

  Qui va refuser là où il y a la douceur?

Valeur lexico-sémantique : cette phrase a été souvent prononcée par nos informateurs baatɔnu, toutes les fois qu'il était question d'appréhender les représentations sociales liées à la corruption. En fait, vue de près, cette pratique langagière signifie que personne ne saurait résister face aux tentatives corruptives. Cela revient à dire que devant l'embauche au restaurant, l'attribution de cabine en période de vacance ou l'arrangement de

[14] Contrairement au fait que les enquêtés locuteurs du fɔn s'entendent sur le mot conventionnel « Nùdúdónumɛ » pour désigner la corruption, nos enquêtés qui sont locuteurs baatɔnu disposent d'une pluralité de mots qui sont entre autres : bunudira ka gobi, dɔ̆goobu ou encore Nɔ̆birukam dim.

notes constituent des avantages auxquels il est difficile de se passer, surtout quand l'acteur universitaire est en situation précaire.

- ✓ **Bɑkuram niki bia mɔ̃ kpa bukɑtii dekɑ gɔ̃nɛ̃⇨** Bɑku/ram/niki/bia/mɔ̃/kpa/bukatii/ deka/gɔ̃nɛ/
  ⇨/neg./doigt/avoir/préposition/conj./gratter/brindille/
  On ne doit pas avoir les doigts et se gratter le corps avec un bâton

Valeur lexico-sémantique : utilisée dans le contexte de la corruption, cette expression signifie que celui qui a un allié ou un parent bien positionné dans un système ou à un poste donné doit jouir des arrangements particuliers.

3-Les codes langagiers dɛndi

- ✓ **Bannan ziba⇨** bannan/ziba/
  ⇨ Derrière/poche/
  Corruption sur toutes ses formes

Valeur lexico-sémantique : terme conventionnel désignant tout acte de détournement d'argent. Il est utilisé, par extension, pour évoquer l'idée de la manducation, d'abus de bien ou d'escroquerie.

- ✓ **kɑmmɛ kɔɔgɔ su bɑnnɑ cenni** ⇨ kɑmmɛ/kɔɔgɔ/su/bannan /cenni/
  ⇨/mains/vide/nég./dos/tirer/
  On ne masse pas le dos les mains vides.

Valeur lexico-sémantique : cette pratique langagière mentionne qu'on ne peut réussir à faire passer la douleur du dos sans appliquer un produit antalgique. La relation entre la main vide et le dos exprime dans le domaine de la corruption que l'exécution de la tâche corruptive nécessite toujours qu'une contrepartie soit accordée au corrompu. Autrement dit, la corruption a un coût.

- ✓ **fɑɑbɑ kɑ toni zà gɑɑsu gà**⇨ /fɑɑbɑ/ kɑ/ toni /zà /gɑɑsu/ gà/

  ⇨ /demande/prép./cailloux/prendre/calebasse/sur./

  Enlève la pierre de la calebasse !

Valeur lexico-sémantique : l'expression exprime une demande. Mais dans le contexte de négociation des avantages indus ou faveurs illicites, elle prend le sens d'une demande dont la finalité est le déblocage d'une situation qu'aucun enclenchement de procédure normale ne pourrait résoudre.

- ✓ **bɔrɔ su gonnɑ fɔɔnɔ kpɑɑsi à gobu mà deyi** ⇨ /bɔrɔ/ su/ gonnɑ/ fɔɔnɔ/ kpɑɑsi/ à/ gobu /mà/ deyi/

⇨/l'homme/nég./avoir/singe/ainsi/p.poss./baton/p.rel./accrocher/

Celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à un arbre.

Valeur lexico-sémantique : l'image du singe renvoie à la relation d'amitié que peut développer un prestataire de service ou un administrateur pour protéger ses intérêts. Il ressort donc de cette expression qu'en situation difficile celui qui a de bonnes relations arrive toujours à avoir une solution, honnête ou malhonnête et généralement plus malhonnête qu'honnête.

- ✓ **su yei kitɛ kɑmmɛ kɔɔgɔ**⇨ /su/ yei/ kitɛ/ kɑmmɛ/ kɔɔgɔ/

  ⇨Négation/revenir/main/vide/

  Ne reviens pas les mains vides

Valeur lexico-sémantique : cette expression est utilisée pour exiger la somme d'argent à payer avant qu'une faveur, un avantage indu ou service illicite ne soit accordé. C'est une invite qui correspond à l'expression: « apporte ta contrepartie ».

II-Etude sémantique et interprétation globale des codes langagiers relatifs à la corruption

1- Sémantique des codes langagiers

L'étude sémantique des expressions, mots ou groupes de mots recueillis renvoie à l'intérêt des acteurs en jeu (usagers et prestataires de services universitaires), à la fonctionnalité du langage utilisé et aux systèmes de valeurs latentes qui servent de ferment à la corruption.

En dehors du fait que « *le langage permet de synchroniser les individus* » (Berger et Luckmann, 1996 : 4), les codes langagiers constituent des signes linguistiques qui dévoilent l'intérêt des acteurs : bénéficier d'un bien ou d'un service irrégulièrement. Ainsi, « *les pratiques de corruption tirent parti d'une telle logique de la négociation et du marchandage* » (Olivier de Sardan, 1999 : 101). Les acteurs en jeu mettent en évidence des expressions qui créent un espace favorable aux négociations de pratiques corruptrices, où corrompus et corrupteurs parlent peu pour tout dire. Les acteurs récupèrent des expressions liées à leurs différentes cultures. Ainsi, les échanges entrepris autour de la délivrance illicite de service manifestent les richesses culturelles du Bénin où l'adage et les proverbes occupent une place prépondérante dans l'organisation de la vie quotidienne. Une telle réalité a été aussi appréhendée dans le secteur du transport avec les travaux de (Nansounon, 2001) qui a démontré qu'une sémiologie populaire comportant un jargon codé utilisé par les conducteurs et les agents de contrôle favorisait la corruption à Parakou.

Les codes langagiers deviennent ainsi, à la fois, un moyen de communication et une stratégie de banalisation de l'acte du corrupteur, car, en jouant sur les valeurs culturelles qu'elles véhiculent (entraide, solidarité et générosité) prestataires de services et usagers de l'Université d'Abomey-

Calavi sapent la morale en rangeant la corruption dans le panier des simples gestes de gratitude.

La corruption cesse alors de devenir une pratique contre-éthique pour prendre la forme d'un service rendu où la bière et l'enveloppe sont des mécanismes de renforcement des rapports d'amitié, d'appartenance sociolinguistique ou confessionnelle et/ou familiale. Dès lors, le service personnel rendu devient simultanément comme le souligne Olivier de Sardan (1999), une exigence fonctionnelle et une exigence normative, véritable fondement de toute sociabilité.

2-L'idéologie de la corruption

Dans une enquête réalisée par Temple et Petrov (2004) dans des Etats de l'ex-Union soviétique, les deux auteurs ont soutenu que « la corruption n'a pas pour seules causes des facteurs financiers et structurels des systèmes d'enseignement supérieur des anciennes républiques soviétiques : elle est aussi liée à la mentalité et de la période soviétique ». En analysant l'état d'esprit qu'ils ont évoqué comme facteur explicatif de la corruption universitaire, il a été dégagé une idéologie de la corruption découlant des discours émiques.

Les expressions sont donc utilisées comme des moyens qui se prêtent à l'accomplissement des pratiques de corruption. Elles puisent leur source des idées de familiarité, économique de type opportunités du cadre professionnel, de l'appartenance à un même mouvement culturel, confessionnel, et politique. Cet ensemble d'idées encourage les comportements relatifs au contournement des règles en usage et à la surestimation du principe « tout est possible » ; toutes choses qui concourent à asseoir la corruption au campus. Dès lors, l'usage quotidien de ces expressions par les usagers et prestataires de services universitaires doit nous interpeller en tant que scientifique. Car, à la lumière

des élaborations phénoménologiques de Husserl (1913) et surtout les travaux de Humboldt cités par Leroux (2006), nous déduirons d'une part que les auteurs en jeu dans l'espace universitaire n'évoquent que ce qui se manifeste à leur conscience, et d'autre part, que les codes langagiers utilisés rendent compte de leurs pensées. Mais les contextes d'évocation des expressions déterminent leurs sens, c'est-à-dire si elles sont déterminatives ou non de la corruption.

Tout compte fait, il est évident qu'il y a une corrélation entre les manières de penser et la corruption ; du moment où, toute action humaine serait la conséquence d'une intention et d'une connaissance qui lui ont précédé (Lenclud, 1995). Pour preuve, ne sommes-nous pas souvent tentés à rechercher un complice dans un système avant de postuler à quelque chose ou de nous faire évaluer? Comme le laisse entendre par exemple l'interrogation : « *Qui as-tu vu avant de venir ici* ?». Ou encore, à abuser des postes de travail en voyant dans les écarts de comportements des prérogatives professionnelles?; comme le souligne l'expression suivante : « *L'agouti mange l'herbe qui lui a servi de refuge* ». Autrement dit, les codes langagiers constituent le point d'interception qui dialectise le mode de penser et le mode d'action des acteurs de la corruption.

3-Ancrages socioculturels de la corruption

La plupart des métaphores qui décrivent la corruption sont tributaires d'un certain nombre de valeurs socioculturelles dont ils constituent l'expression. S'il est vrai que la culture vient du peuple et que la langue exprime et façonne l'esprit du peuple, l'âme de la nation dans ce qu'ils ont de plus spécifiques (Humboldt, 1974) ; alors, il ne fait pas de doute que la corruption ait des racines dans les manières d'agir, de penser des usagers et prestataires de service du système universitaire. Autrement dit, derrière le

langage de construction de la corruption se dissimule tout un processus social de facilitation dudit phénomène. Quelles sont alors ces valeurs ?

3.1-Le devoir d'entraide

Plusieurs comportements langagiers liés à la corruption sur le Campus se construisent autour de l'entraide comme un idéal indispensable au renforcement de la sociabilité sociolinguistique des acteurs. C'est ce qui amène la plupart des nouveaux étudiants à s'identifier à un groupe sociolinguistique ou émiquement à « la main » ou à « un réseau », selon le cas. Cependant, il serait évidemment inexact de conclure que c'est le souci d'intégration du système universitaire ou encore moins celui de chercher des repères parmi ses pairs qui conduit le nouvel étudiant à cette réaction. Il y a avant tout, avouons-le, l'idée latente de pouvoir bénéficier des avantages et/ou des arrangements indus à l'heure des moments critiques. Ainsi, avoir un parent enseignant, un aîné moniteur, un oncle chef de département ou encore un frère du village comme leader syndical dans l'espace universitaire est un atout corruptionnel. La question reste alors de savoir si à un certain degré, la pratique de l'entraide ne commence-t-elle pas à être nuisible pour nos sociétés ou nos organisations ?

Mais au-delà des interprétations qui sont faites de cette réalité universitaire, il convient d'interroger en profondeur les pratiques qui, dès la famille, le village, pour ne citer que ceux là, conditionnent l'acteur. Sinon, n'est-t-il pas courant d'entendre des propos de nature : « il a son frère du village dans le comité d'étude des dossiers pourtant ils ne l'ont pas retenu » ; « j'ai des parents là, cependant mon enfant à échoué » ? Tous ces propos manifestent une certaine forme de parentalisation du service public où aider devient un devoir et avoir quelqu'un, un passeport culturel pour d'éventuel trucage. Cette analyse se trouve confirmée par les expressions ou les phrases suivantes : « On ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des

fruits verts » ; « On ne pourrit pas quand on est à côté du feu[15] » ; « Connais-tu quelqu'un ici ? » ; « Par qui es tu passé avant de venir ici ? » ; « On ne doit pas avoir les doigts et se gratter le corps avec un bâton » ou encore « Celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à un arbre ».

3.2- La culture de la gratification

Dans la culture béninoise, octroyer un don ou accorder une valeur à la suite d'un service rendu est une habitude sociale. Ainsi, laisser des reliquats à un enfant après lui avoir demandé un service, par exemple, apparaît comme un comportement culturellement légitimé. Or, cette façon de gratifier l'enfant le conditionne; de telle sorte qu'il attende plus tard, d'être gratifier avant d'accomplir des services liés à sa fonction. C'est d'ailleurs ce que laissent comprendre les expressions suivantes : « On ne masse pas la bosse les mains vides » ; « Est-ce comme cela que nous allons rester ?» ou « Donne l'argent de la kola ». Ces expressions mettent en évidence une culture de la gratification.

On pourrait raisonnablement conjecturer que la gratification telle qu'elle est pratiquée, prédispose l'acteur social à la corruption. D'ailleurs, cette réalité culturelle ne se déroule pas exclusivement dans les sociétés béninoises. Comme l'a souligné Klitgaard (1995), « Les Coréens avaient une coutume bien établie : celle de remettre des cadeaux ». Or, cette culture peut, dans certains contextes de négociation des services publics participer à la corruption.

3.3- Dùdù, wɔ̃nwanyo, dimdim (le manger), comme valeur encline à l'insatiabilité humaine

La nutrition en tant que fonction biologique d'absorption et d'utilisation des aliments est normale voire indispensable à l'organisme

[15] - Le sens d'usage de cette expression est lié au fait qu'on ne peut pas avoir une bonne relation et ne pas pouvoir en profiter.

humain. Cependant, les logiques de recherche effrénée de la bouffe, approuvées dans les échanges de la vie quotidienne constituent, dans une certaine mesure, des sédiments à la corruption. Le recours excessif aux morphèmes ‘’ɖù’’ dans ɖùɖu, wɔ̀n dans wɔ̀nwanyo et dim dans dimdim, dans nos différents entretiens constitue une preuve de cette ‘’boulimie‘’ tolérée culturellement. Ainsi, la débrouillardise est perçue comme une pratique tolérable à travers l'expression « débrouiller n'est pas voler ». Dans la conscience collective, le débrouillard devrait être celui qui ne croise pas les bras c'est-à-dire celui là qui cherche un peu partout. Mais, la culture du manger à faire galvauder la valeur intrinsèque de cette dynamique sociale ; à telle enseigne qu'aujourd'hui, le concept permet de voiler tout acte contre éthique à savoir : le vol, le détournement des deniers publics, la corruption sur toutes ces formes et la manducation. C'est ce que Okanla (2001) essayait de démontrer lorsqu'il évoque la débrouillardise dans les facteurs relatifs à l'environnement de la corruption au Bénin. Pour reprendre à notre compte le dicton ; ceci en guise de synthèse à l'idée développée jusqu'ici, il faut énoncer, toute proportion gardée que « débrouiller c'est corrompre ».

L'autre aspect des logiques de recherche effrénée de la bouffe amène le prestataire de service universitaire à « manger là où il est attaché » ; comme cela se dégage des expressions suivantes : « le cabri d'Allada mange l'herbe d'Allada », « L'agouti mange l'herbe qui lui a servi de refuge. », « Qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ? ». On déduit de là que ces modes de penser qui, constituent en réalité des habitudes mentales et morales influencent le mode d'être des acteurs en jeu dans le système universitaire. A partir de cet instant, la recherche des intérêts personnels au détriment des autres devient légitime, tout comme les pots-de-vin qui interviennent dans les arrangements de notes chez certains étudiants, le népotisme lié à l'attribution des cabines dans la période des vacances, le piston relatif à la délivrance de carte d'étudiant, qui ont cours dans le

Campus et ne dérangent pas trop la conscience collective. Comme l'a mentionné un enquêté au sujet de la façon dont il perçoit les actes de corruption quand il disait que : « *si on ne profite pas de ces petits avantages, de quoi d'autre profiterait-t-on* ? » ; les pratiques corruptives sont parfois tolérées.

III-Mise en application des sanctions prononcées dans le système universitaire

Le Campus d'Abomey-Calavi est une institution publique au sein de laquelle les différents organes internes (facultés, écoles, instituts), tout en étant contrôlé par le rectorat, disposent d'une certaine marge de manœuvre leur permettant de traiter, les problèmes découlant des interactions entre acteurs. A partir de là, les doyens et les vice-doyens d'une part, les chefs de départements et les chefs-adjoints de départements d'autre part, réglementent le fonctionnement de leurs différents organes tout en se référant au rectorat pour les grandes décisions, notamment dans les cas de sanctions majeures, de décisions collectives et des mesures liées au fonctionnement du Campus en tant que système. Au-delà de tous ces acteurs, il existe le conseil de discipline du Campus.

1-Le Conseil de discipline

L'Université d'Abomey-Calavi dispose d'un conseil de Discipline dont le but est d'appliquer des sanctions aux prestataires de services universitaire en cas de manquement à la discipline ou toute autre faute professionnelle. Il est composé des acteurs suivants :

- ✓ le président : Recteur ou son représentant ;
- ✓ les membres : le Secrétaire Général ou son représentant, l'Agent Comptable ou son représentant, le Chef Personnel ou son

représentant, deux (02) membres du syndicat et un membre (01) agent contractuel de même niveau que le mis en cause.

1.1-Fautes et sanctions

Dans la convention collective du travail applicable au personnel administratif, technique et de service contractuel de l'UAC, les fautes considérées comme lourdes sont entre autres : le refus d'exécuter un travail entrant dans le cadre des activités normales relevant de l'emploi, la violation caractérisée du secret professionnel concernant l'exécution du service et régulièrement porté à la connaissance du personnel, la malversation et les voies de fait commises dans les bureaux, locaux, ateliers ou magasins de l'établissement[16]. Face à ces fautes, il a été prévu des sanctions applicables au personnel notamment, l'avertissement, le blâme, la mise à pied d'un (01) à huit (08) jours avec privation de salaire, le retard à l'avancement, le licenciement avec préavis et le licenciement sans préavis en cas de faute lourde. Comment fonctionne alors le Conseil de Discipline ?

1.2-Fonctionnement du Conseil de Discipline

Comme tout autre organe d'application de sanctions, le Conseil de Discipline de l'UAC est saisi lorsque les travailleurs du système commettent des fautes graves. Son rôle est d'étudier les dossiers des travailleurs fautifs et de proposer des sanctions. Avant que les séances du Conseil de Discipline n'aient lieu, les membres du conseil sont convoqués et le (s) travailleur (s) mis en cause sont informés des faits qui leur sont reprochés. Les membres dudit conseil sont soumis à l'obligation du secret professionnel. Il arrive de

[16] Il est mentionné dans ladite convention que la gravité des fautes est cernée sous réserve de l'appréciation par la juridiction compétente.

voter secrètement des décisions. Mais en cas de partage de voix, celle du président est prépondérante[17].

2. Cadre réglementaire lié à la lutte contre la corruption à l'UAC

La loi n° 2011-2 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en Républiques du Bénin s'applique d'office aux acteurs du Campus ; étant donné que l'UAC est une institution publique. Ainsi, chaque entité du système universitaire est appelée à s'approprier et à opérationnaliser ladite loi à travers ses grilles de sanctions.

La grille de sanctions à infliger aux étudiants de la FLASH en infraction pendant la composition a pris en compte la question de la corruption. Le point n°2 précise que *« toute tentative de corruption des surveillants ou superviseurs »* fait appel à deux (02) ans d'exclusion du mis en cause.

Par ailleurs, les documents réglementaires tels que le statut général des agents permanents de l'Etat et la convention collective du travail applicable au personnel administratif, technique et de service contractuel de l'UAC, évoquent les dispositions relatives aux droits et devoirs des prestataires de services universitaires. Toutefois, ces textes de lois qui sont en vigueur dans l'espace universitaire n'abordent qu'en filigrane la corruption, quoique la convention collective ait cité, en ce qui la concerne la malversation comme l'une des fautes lourdes d'ordre professionnel.

En dépit des textes réglementaires mis en vigueur sur le campus, les pratiques illicites y prospèrent. Cela signifie donc qu'en dehors des dimensions réglementaires et socioculturelles qui expliquent la fréquence des faits de corruption, lorsque l'on s'inscrit dans une perspective beaucoup plus transversale, il existe aussi des facteurs institutionnels favorables à ce phénomène social.

[17] Toutes les informations que nous donnons ici ont été lues dans le document intitulé : *Convention collective du travail applicable au personnel administratif, technique et de service contractuel de l'UAC.*

3-Les périodes favorables à la corruption sur le campus

A l'avis des acteurs rencontrés sur le campus, les pratiques de corruption se déroulent le plus souvent, au cours de deux périodes liées au fonctionnement du Campus. Il faut mentionner le début de l'année académique où les activités d'intégration universitaire (les inscriptions pédagogiques, l'établissement de la carte CENOU, l'inscription pour les allocations universitaires) amènent certains usagers du Campus à recourir aux pratiques corruptrices et la période de fin des semestres (1er et 2e) où les enjeux autour du passage peuvent expliquer les cas de corruption.

Cependant, il convient de mettre un accent particulier sur le fait que les pratiques de corruption sont portées par des stratégies que développent les acteurs en jeu. Elles varient d'un acteur à un autre. Le chapitre 5 renseigne sur la subtilité de ces dernières.

Planche 1 : **Sites d'observation des faits de corruption**

Photo1 : **coupole d'ILACI**



Source : **Cliché GAGA, 2013**

Photo 2 : **FLASH**



Source : **Cliché GAGA, 2013**

Photo 3 : **Amphi A 1000 FASEG**



Source : **Cliché GAGA, 2013**

Photo 4 : **Résidence universitaire ''D''**



Source : **Cliché GAGA, 2013**

Photo 5 : **Restaurant ''U''**



Source : **Cliché GAGA, 2013**

CHAPITRE 6: FACTEURS INSTITUTIONNELS FAVORABLES A LA CORRUPTION

Il s'agit ici, de faire ressortir les facteurs institutionnels qui favorisent le recours aux pratiques de corruption au sein de l'Université d'Abomey-Calavi. Mais avant d'aller là, il a été mis sur pied un diagnostic stratégique de l'environnement de la corruption à l'UAC. La préoccupation majeure à laquelle répond ce chapitre réside dans les questions suivantes : quels sont les facteurs qui font fleurir les comportements illicites au sein du Campus ? En quoi leur imbrication explique le phénomène de la corruption ?

I-Diagnostic stratégique

Il mettra en évidence neuf (09) variables notamment les faits porteurs, les acteurs, les tendances lourdes, les incertitudes critiques, les stratégies, les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces. Ces variables seront présentées en fonction de l'ESPECT, c'est-à-dire à partir des domaines suivants : économie, social, politique environnement, culture, technologique et genre.

1-Matrice de diagnostic stratégique relative à la corruption universitaire

Elle est présentée sous la forme d'un tableau de synthèse à double entrées. A travers ce tableau, l'ensemble des données relatives à l'évolution de la corruption au sein du Campus, aux rapports de pouvoir entre les différents acteurs, aux jeux, aux enjeux et aux défis de la lutte contre ledit phénomène seront appréhendées.

Tableau V : **Matrice de diagnostic stratégique liée au système corruptif**

variables / ESPECTS/G	Faits porteurs	Acteurs	Incertitudes critiques	Tendances lourdes	Stratégies	SWOT			
						Forces	faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie	- Développement des infrastructures universitaires ; -Allocations universitaires ; -Intégration de l'Ecobank au versement des frais d'inscription et au paiement des allocations universitaires.	-Ecobank ; -Rectorat ; -Services de comptabilité du Rectorat ; -Etudiants ; -Corrompus et corrupteurs ; Courtiers de la corruption.	- Capacité des acteurs administratifs à assurer le développement du Campus ; - Capacité du Campus à mobiliser les ressources économiques.	-Débrouillardise économique.	-Investissements dans la réfection des infrastructures universitaires par l'équipe rectorale.	-Structuration des mécanismes de transaction financière au sein de Campus ;	-Services universitaires alloués par files d'attente et par relation de clientélisme.	.Institutionnalisation d'une journée nationale contre la corruption ; ;	-Existence de réseaux mafieux et de blanchissement d'argents sur le plan national ; -Tendance juvénile à se réaliser plus vite ; -Recherche de gain facile ;
Social	-Investissement du gouvernement dans l'éducation ; -Gratuité de l'inscription dans les facultés; -Amélioration du statut des enseignants du niveau supérieur.	-Centre des Œuvres Universitaires et Sociales ; -Etudiants ; -Agents de sécurité ; Agents inscripteurs ; -Responsables d'amphithéâtre ; -Concierges -corrompus et corrupteurs -Courtiers de la corruption	- Capacité du système à juguler les activités illicites ; -Qualité des étudiants formés à l'UAC. -Qualité de l'enseignement supérieur.	-Chômage ; - Activités malhonnêtes grandissantes ; -Inadéquation entre formation/emploi ; -Accroissement rapide des usagers du Campus.	- Pressions sociologiques. -Courtage lié aux activités illicites ; -Codification et discrétion autour des pratiques malhonnêtes chez les acteurs de la corruption ; -Conditionnement psychologique par les corrompus ou coutiers de la corruption.	- Dynamisme de l'équipe rectorale ; - Disponibilité des enseignants formés sur les questions de la corruption ;	-Biens et services alloués en fonction des relations de copinage ;	-Institutions publiques et privées de lutte contre la corruption ; -Possibilité de communication autour des politiques anticorruption.	-Impunité dans le traitement des grandes affaires de corruption au niveau national ; -Insécurité nationale ;
Politique	-Conférence Nationale des forces vives de la nation de Février 1990 ; -Lois anticorruption mises en vigueur ; -Affirmation du syndicalisme ;	-Fédérations Nationales des Etudiants du Bénin ; -Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin ; -Union Nationale des Etudiants du Bénin ; -Conseil de Discipline ; -Doyens ; -Chefs de	-Avenir de la collaboration entre les acteurs au sein du Campus ;	-Absence de vision de lutte contre la corruption universitaire.	-Amélioration du système de communication ; -Usagers des codes langagiers déterminatifs de la corruption.	-Système ouverts aux suggestions ; -Système rigoureux dans l'application des décisions liées au fonctionne-ment du Campus.	-Patronage généralisant dans l'élection des responsables d'amphithéâtre -Absence d'organe interne spécialisé dans le traitement des cas de corruption ; - désintérêt des acteurs administratif au mal de la corruption.	-Marche verte de lutte contre la corruption ; -Liberté d'expression ; -Promulgation de conventions internationales de lutte contre la corruption.	-Inefficacité des structures d'application des sanctions relatives aux actes corruptifs au niveau national ; -Politisation des dossiers de corruption introduits en justices ; - Dépendance

		département ; -Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.							politique ; -Inapplication des lois anticorruption.
Environnement	-Aménagement de l'espace universitaire ;	-Enseignants, -Etudiants ; Agents d'entretien.	-Avenir de l'aménagement de l'espace universitaire.	-Gestion de l'électricité au sein du Campus.	-Modernisation de l'espace universitaire	-Situation géographique favorable ;	-Cohabitation des administrations avec des salles de cours à la FLASH ;	-Urbanisation mal contrôlée.	-Dépendance énergétique du Bénin.
Culture	-Diversité religieuse ;	-Fédérations estudiantines ; Front des Etudiants pour le Développement du Nord ; Artistique et Culturelle des Etudiants (EACE).	- Avenir des valeurs morales fondées sur la recherche de raccourcis.	-Conscience sociolinguistique plus forte.	-Promotion des réseaux estudiantins d'affaires au niveau ; •Délivrance de certains biens et services fondée sur l'appartenance sociolinguistique et politique.	•Hétérogénéité linguistique ;	- Culture de la gratification.	-Us et coutumes ;	-Déliquescence des valeurs morales ; - Absence d'éthique et perte des repères sociales ; -Recherche effrénée du matériel.
Technologie	-Innovation technologique autour de la gestion des données ;	-Enseignants ; -Etudiants ; -Corrupteurs -Corrompus ; -Courtiers de la corruption.	-Adéquation entre la mission de l'équipe rectorale et les moyens technologiques.	-Insuffisance des outils technologiques adaptés à la lutte contre la corruption.	-Implication des usagers du Campus dans la gestion des inscriptions et de certaines bases de données ; -Informatisation des inscriptions.	-Disponibilité des outils élémentaires liés au TIC.	-Absence de base de données sur la corruption ;	-Disponibilité des nouvelles technologies sur le marché.	-Insuffisance de créations technologiques ;
Genre	-Lois sur la protection de la femme.	-Enseignants ; -Enseignantes Etudiantes /Etudiants.	-Equité des rapports entre acteurs.	- Désarmement psychologique des étudiantes dans les situations de corruption	-Manipulation des étudiantes comme moyen de négociation de faveurs auprès des enseignants -Usage des dotations féminines comme instruments dans la demande de faveurs.	-Amélioration des mécanismes d'évaluation ; -Existence des enseignantes bien formées et épanouies.	-Absence de textes internes de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'espace universitaire.	- Existence des associations et structures de réflexion sur les questions du genre ; -Rencontres scientifiques autour des débats du genre.	-Mondialisation culturelle.

Source : **données de terrain, 2013**

2- Facteurs institutionnels favorables à la corruption

2.1-L'absence d'un système approprié de traitement des cas de corruption

Le rôle de l'administration rectorale, en ce qui concerne la lutte contre la corruption, est de mettre sur pied un système de traitement des cas de corruption. A travers ce système, elle pourra sanctionner les acteurs de la corruption et mettre en exergue les stratégies de réduction dudit phénomène. On constate cependant qu'il n'existe pas une base de données sur les cas de corruption que le rectorat aurait traités. Cela porte à croire que le fait n'existe pas sur le Campus. Or, tous les acteurs interviewés dans le cadre de cette recherche ont reconnu le caractère fréquent et persistant de la corruption à l'UAC. Il n'y a jamais manqué dans le système des truqueurs de notes, des enseignants réputés pour le harcèlement[18], des étudiants donneurs de présents en échange de faveurs illicites, de responsables d'amphithéâtre patronnés par les acteurs administratifs, etc.

L'une des interprétations possibles de la matrice de diagnostic stratégique réside dans le fait que les acteurs administratifs du Campus n'ont pas encore pris conscience de la corruption universitaire. A l'instar de cette faiblesse diagnostiquée, il faut ajouter le fait que les grilles de sanction élaborées à l'endroit des étudiants (où la corruption n'est sanctionnée que sur la base de la tentative de corruption) ne sont connues de tous les étudiants. Or la vulgarisation de la sanction relative à la corruption et son application sont déterminantes dans les politiques anticorruption. Ce sont là des facteurs qui favorisent les pratiques de corruption.

2.2- Le favoritisme, comme facteur favorable lié à la manière d'employer

Il est beaucoup d'acteurs (agents d'entretien, agents d'inscription, concierges, restauratrices et responsables syndicaux) qui ont bénéficié de leur

[18] Le harcèlement fait partie des formes élémentaires de la corruption, énumérées dans *Le Petit Robert*, Code pénal, Convention des Nations-Unies.

poste sur la base du copinage et du favoritisme. Dans un très grand nombre de cas, ces acteurs se croient bien protégés pour mener des activités malhonnêtes. Il suffit que celui qui les a placés demeure dans le système. Le langage caractéristique à travers lequel on peut les reconnaître s'énonce comme suit : « c'est nous qui avons la maison ». Ainsi, la conscience d'être protégé accroît à la fois leur pouvoir et leur marge de manœuvre.

Il se dégage de ce constat deux conséquences majeures. Dans un premier temps, ces acteurs qui sont conscients d'être en sécurité n'ont plus trop peur des conséquences qu'engendrerait leur écart de comportements. Dans le second cas, ils sont souvent traités avec complaisance quand bien même ils sont découverts comme des acteurs de corruption. Ils tirent leur pouvoir d'intouchable des contacts familiaux dont ils disposent (il est le cousin/cousine de tel ou de tel autre doyen ou chef de département voire tel recteur) et de leur appartenance à un groupe politique ou sociolinguistique jugé fort dans le système. Cet état de choses peut mettre en cause toute volonté de lutte contre la corruption à l'UAC. Soulignons que ce fait ainsi décrit, vérifie l'hypothèse n°3 de la recherche qui met en évidence les facteurs institutionnels favorables à la corruption.

2.3- La file d'attente et la durée de certains processus

S'il convient de mentionner que les files d'attente apparaissent parfois inévitables dans la prestation de certains services tels que les inscriptions par exemple, il ne faut pas pour autant renoncer à l'analyse selon laquelle elle pousse certains acteurs universitaires à la corruption. Ainsi que le démontre Klitgaard (1997) à travers ce qu'il a appelé le ‘’mémento des économistes’’, la corruption serait aussi utile à quelque chose ; dans la mesure où elle permet par exemple de contourner les files d'attente auxquelles les acteurs sont confrontés avant que des biens et services ne leur soient alloués.

Ce point de vue devient plus évident lorsqu'on sait que le processus de retrait des parchemins (relevés de note, attestations et diplômes) à la scolarité de la FLASH et la programmation des soutenances (dans certaines facultés) durent parfois un (1) à cinq (5) mois. Dans ces circonstances, la moindre conjoncture qui intervient (urgence pour postuler à tel ou tel autre concours voire à s'inscrire dans un cycle doctoral), amènent les usagers du campus à chercher un raccourci. Ainsi naissent certaines formes de corruption. La photographie suivante illustre davantage cette réalité.

Photo 6 : **Etudiants en file indienne pour valider leurs inscriptions**



Source : **Cliché GAGA, 2013**

II- Quelques axes de discussion

1-Statuts et rôles des codes langagiers dans le recours à la corruption

C'est à ce niveau de la recherche qu'il convient d'énoncer clairement, les fonctions sociolinguistiques que jouent les expressions et codes langagiers dans les pratiques de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi. Ainsi, en prenant à notre compte l'approche fonctionnaliste selon laquelle on ne trouve rien dans la société qui ne soit fonctionnel, deux fonctions liées aux pratiques langagières ont été mises en exergue. Il s'agit entre autres de la fonction communicative des codes langagiers et de la fonction de légitimation des pratiques de corruption.

2- Fonction communicative des codes langagiers

La fonction communicative des pratiques langagières apparaît dans les négociations de l'acte corruptif où les expressions déterminatives de la corruption constituent le message autour duquel le couple émetteur/récepteur (corrupteur/corrompu) définissent les termes de leur contrat. L'échange implique de la part des deux parties un codage, un décodage et une rétroaction. A un premier niveau de ce processus communicationnel, le corrompu émet son idée à travers le message qu'il met à la disposition du corrupteur. A un second niveau de la communication, le corrompu traduit le message reçu et réagit. Toutefois, la bonne négociation de l'acte corruptif est fonction de l'accessibilité des pratiques langagières mises en exergues lors de la communication autour de la corruption chez les deux acteurs et de la capacité du corrupteur à marquer une influence sur le corrompu. Ceci corrobore les résultats des travaux plus détaillés de Blundo et Olivier de Sardan (2001) où les auteurs ont souligné qu'« une maîtrise du ''double langage'' (le langage des normes officielles et le langage des pratiques informelles) est une conditionnalité », dans les relations corruptives qui procède souvent du marchandage.

3- Fonction de légitimation des pratiques corruptives

La corruption est considérée comme un délit lorsqu'elle est définie en termes juridiques et comme une perversion lorsque la morale s'en interpelle. Cela voudra dire que le phénomène est tant sanctionné par la conscience collective que par le droit. Ainsi, pour recourir à la corruption dans le système universitaire tout en se sapant la morale, les acteurs en jeu créent un espace langagier de banalisation de la pratique. Dans cet espace, ils empruntent des expressions, proverbes, bref une sémiologie populaire de leurs contextes culturellement légitimés et les utilisent à des fins de

marchandisation des pratiques informelles. A partir de cet instant, les actes condamnables deviennent tolérables.

Autrement dit, l'entraide qui se dégage des expressions telles que : « On ne monte pas sur l'éléphant et avoir ses pieds à terre », « Celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à un arbre » ou encore de l'expression « On ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des fruits verts », est une valeur culturelle. Mais lorsque ces expressions sont utilisées dans le cadre de la marchandisation de la corruption, elles deviennent des moyens de corruption. Elles facilitent ainsi les négociations autour des pratiques informelles de telle sorte que, ce qui était difficile à dire devient facile à dire et que ce qui nécessitait une argumentation prolixe soit évoqué à demi-mot. Par conséquent, arranger les notes d'un étudiant qui est parent à soi, accorder une bourse à une cousine médiocre aux dépens des excellents, dispenser un ami des formalités administratives pour obtenir tel ou tel autre service constituent désormais des services rendus qui sont consacrés et fondés dans la pratique corruptrice comme dans la culture de l'entraide.

4-Rôles des stratégies d'acteurs

Les stratégies de la corruption sont développées chez chaque acteur, pour atteindre un intérêt personnel. A la lumière des travaux de Friedberg (1981), nous déduirons que la corruption découle des comportements d'un ensemble d'acteurs qui sont liés entre eux par des interdépendances stratégiques et dont les interactions forment un système et obéissent à un ordre social; chaque acteur a son but (le corrompu cherche des présents alors que le corrupteur des raccourcis ou des solutions illicites). Pour atteindre leurs fins, les corrompus et les facilitateurs ou courtiers de la corruption maîtrisent les zones d'incertitude afin d'avoir un certain pouvoir sur leurs sujets. A partir de là, montrer que les notes d'étudiants peuvent être arrangées même après les

résultats définitifs ou affirmer que « la maison nous appartient », constituent des atouts qui rassurent les corrupteurs universitaires.

En outre, la corruption est, pour une large part, nourrie par l'usage stratégique des adages, proverbes et expressions (surtout en langues maternelles) pour désigner sournoisement de façon codée ce que la morale condamne. Ainsi, se construit entre les acteurs de la corruption une sorte d'allégorie. C'est du moins ce que laissent comprendre les phrases suivantes : « *Le mouton mange là où on l'attache* », « *comment es-tu venu ici* ?» en fɔn, « *On ne masse pas le dos les mains vides* » *en* dɛndi, *« Qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ? »* en baatɔnu. A partir de ces faits, on peut donc dire, sans ambages, que l'hypothèse n°2 de la recherche est corroborée.

5-La corruption universitaire à la frontière de la désapprobation morale et de la permissivité utilitaire

La corruption est tant condamnée que justifiée à l'université d'Abomey-Calavi. Les statistiques issues des entretiens démontrent que 64% des informateurs condamnent la corruption comme un acte immoral. Mais il ne faut pas s'étonner du fait que, presque la moitié c'est-à-dire 30% sur les 64 % d'acteurs ont affirmé avoir obtenu ou accordé souvent des avantages et des prérogatives particulières au sein du Campus. On déduit de là que les faits taxés de corruptifs ne sont pas toujours perçus comme tels chez les courtiers et les bénéficiaires de la corruption. En outre, il a été donné de constater au cours des entretiens que les 34% d'acteurs qui disent avoir été intègres appartiennent soit à la catégorie des enseignants ou ont été victimes de la corruption.

Par contre, 36 % des acteurs (majoritairement les étudiants en cycle comme les étudiants-fonctionnaires, les courtiers de la corruption et certains

responsables d'amphithéâtre ou syndicaux) avouent qu'on ne peut pas se passer de la corruption sur le campus. A ce niveau, la durée que font les étudiants dans les rangs pour la restauration ou pour le retrait des cartes d'étudiant d'une part et le temps que mettent les agents administratifs pour délivrer les parchemins universitaires ou les autorisations pour jouir de certains services d'autre part; justifient le recours aux pratiques de corruption. Cela va sans dire que la corruption est à la fois acceptée et rejetée sur le Campus d'Abomey-Calavi. C'est donc le statut de victime ou d'instigateur ou encore le facteur temporel qui détermine la position des acteurs.

6- La corruption universitaire : d'un héritage colonial à un ferment culturel

La corruption appelée ''Nùdudónumɛ'' par les informateurs fɔn, ''bannan ziba'' par les locuteurs du dɛndicinɛ̀ et ''dɔ̌goobu ou encore Nɔ̌birukam dim'' en baatɔnu, n'est pas d'office, un fait historico-culturel lié à nos réalités sociales, comme l'évoquent souvent nombre de réflexions[19]. D'ailleurs, deux données heuristiques confirment ce postulat : au cours de nos observations empiriques, les locuteurs du dɛndi, fɔn et du baatɔnu ont non seulement éprouvé d'énormes difficultés à trouver dans leurs différentes langues la dénomination qui correspondrait à la corruption, mais aussi ils ne pouvaient pas faire la distinction entre corrompus et corrupteurs dans leurs langues maternelles[20]. Il ressort donc de ces observations, que la corruption est un phénomène récent pour nos cultures qui, pour le moment sont encore à la phase d'une élaboration dénominative.

[19] Les différentes expressions désignant la corruption dans nos langues maternelles trouvent leur explication dans des métaphores. 'Nùdudónumɛ signifie littéralement : manger dans quelque chose ; banan ziba veut dire en dɛndi, derrière la poche ; '' dɔ̌goobu veut dire éteindre le feu ; Nɔ̌birukam dim prend le sens de manger du dos de la main en baatɔnu.

[20] A la question, par quel terme désignez-vous la corruption dans votre langue maternelle, 25 enquêtés ont balbutié plusieurs mots avant de nous dire enfin de compte qu'ils ne savaient pas ; 11 personnes nous ont dit qu'ils allaient nous chercher l'appellation pour une prochaine fois ; contre 24 personnes qui nous ont fournis les appellations évoquées ci-dessus. Notons tout de même que, de la pluralité des appellations nous avons retenu les plus récurrentes.

De même, dans l'organisation de leurs champs cognitifs sur le sujet, ils mettaient souvent en évidence un avatar de langage où la ''vraie corruption'', l'achat de conscience et le vol désignent tous la même réalité. Or, la science n'a-t-elle pas enseigné à partir de la complicité existant entre le contenant et son contenu, quand l'absence d'un référent linguistique pour designer sur un fait, ce dernier n'existerait pas dans la réalité sociale ?

C'est à partir de l'avènement de la colonisation et de la monétarisation de l'économie que les cultures béninoises ont été contaminées par la corruption (Agbota, 1998)[21]. Néanmoins, il semble important de nuancer, un temps soit peu, ce point de vue historique. Ainsi, la communication de Abgota (1998) mentionnera que, contrairement aux aires culturelles Baatɔnu, Nagot, Otammari et apparentées ; *« le phénomène de la corruption a existé dans l'aire culturelle fon du royaume du danhomè* ». Les roturiers donnaient du ''*Adjo*'' aux proches du roi pour bénéficier de leur faveur ou de la faveur du roi. Il est de même pour le métayer du roi qui, recevait parfois des vivres pour son compte afin d'aider le paysan à simuler une mauvaise récolte afin de réduire le taux des vivres dû au roi. En ce qui concerne le ''Ahissigan'', il pouvait faire, ajoutent-ils, un commerce parallèle qui lui profitait et l'enrichissait au détriment du roi. Le ''Agoligan'' recevait des cadeaux auprès des marchands pour diminuer leurs impôts (Agbota, 1998). Au-delà de cet éclairage qui fait ressortir des pratiques historiques de corruption dans l'aire culturelle fɔn, il faut ajouter la contribution heuristique du professeur Anignikin qui a évoqué le cas des filles qui entrent dans les couvents vierges ou presque vierges et qui ressortaient enceintes alors qu'elles avaient déjà des fiancés auxquels elles sont destinées avant d'entrer dans ces couvents. Pour l'historien, ce que nous partageons d'ailleurs avec lui, il y a là une forme de corruption culturelle et historique qu'il ne faut pas occulter lorsqu'on se

[21] AGBOTA G., 1998. *Education et corruption : Evaluation des ressources et méthodes traditionnelles et culturelles de lutte contre la corruption,* FONAC, Cotonou, 20p. *Au cours de la présentation en ateliers (6), la présente communication a été modérée par le Professeur IROKO Félix, Historien à l'UAC.*

propose de mener une recherche sur les fondements socioculturels de la corruption au Bénin[22].

Il est évident, tout de même que l'intégration de l'administration coloniale et du capitalisme dans le système sociopolitique béninois, constitue de véritables levains de la corruption au Bénin, telle qu'elle s'observe aujourd'hui dans son ampleur et ses conséquences. Cette réalité sera corroborée par les travaux de Deneault et al. (2008), qui ont démontré que le Canada a toujours entretenu une « mafiafrique » où pillages, corruptions et criminalités sont élaborés et mis en œuvre en Afrique noire.

La corruption est donc passée d'un acquis colonial à une sorte d'entretien culturel à travers certains systèmes de valeurs dont les expressions en sont les véhicules.

7- Corruption lubrifiante et non lubrifiante : vers une conceptualisation des énoncés heuristiques

La plupart des concepts utilisés par ''les corruptologues'' pour évoquer la corruption sont étriqués et prêtent parfois à confusion ; car, ils ne rendent pas toujours compte de l'intentionnalité des acteurs en jeu, de la dynamique des acteurs, du moyen mis en œuvre et du sens de la métaphore en déploiement dans les interactions langagières, bref de « la totalité réelle en marche » selon la formule de (Gurvitch, 1962 : 5). C'est ainsi qu'on entend souvent parler : de petite et grande corruption; de corruption privée/publique, de corruption financière/politique; de corruption passive et active; de corruption épisodique, corruption législative et corruption administrative; de la corruption institutionnelle et la corruption systémique (Adoun et Awoudo, 2008). Ainsi, elles peuvent porter des limites ; du moment où, une corruption

[22] Les propos du professeur Sylvain ANIGNIKIN, étaient des contributions qu'apportait l'historien pour améliorer nos travaux dont les résultats ont été présentés au IV colloques de l'UAC, dans le panel Sociologie et Philosophie où le professeur a apporté son pierre à l'édifice en sa qualité de président du panel. La communication dont nous faisons référence était passée à l'Amphi UEMOA-R+2 à entre 15h30 et 15h45.

peut être apparemment petite et causer d'énormes conséquences, une corruption peut être financière et avoir des fondements politiques, ou encore une corruption systémique se manifestant au sein de la classe dirigeante peut découler d'une erreur législative, etc.

Or, les évocations de la corruption sont dans nos réalités filles de la métaphore[23]; de telle sorte que la recherche effrénée de raccourcis et de mise en œuvre de stratégies de contournement des normes procédurales (Bako Arifari, 2006) conduit les acteurs à « passer de l'huile sur la bouche de leurs corrompus », comme il se dégage de l'homologie qu'on a pu établir entre les expressions fon et dendi et baatonum. Pour exprimer l'idée de corrompre quelqu'un, le locuteur Fon dira : « vɑ ɑmi dó nu n'i », le locuteur dendi dira la même chose : « a mɛn bɔɔtɔ ji » et le locuteur baatɔnu évoquera la même phrase comme suit : « bu tɔn nu nɔn gum tɛ̃nni ». Ce même constat avait été déjà fait dans d'autres études plus approfondies comme celle d'Olivier de Sardan (1986) où il est mis évidence les métaphores zerma : « a miiyo ga hay » et « mii yo fii sendi » qui signifie respectivement « graisser la patte » et « graisser la bouche ». Adoun et Awoudo (2002 : 85) évoqueront la même idée en parlant de « mouiller la barbe pour ramener à la raison ». Le livre de Klitgaard (1997) illustre encore mieux ce fait sociolinguistique lorsque l'auteur constate en parlant du Bureau of International Revue (BIR, en 1975 aux Philippines) qu' « il était également fréquent de voir un contribuable graisser la patte d'un percepteur en échange du service, cette fois illicite, consistant à fixer un taux d'imposition trop bas »[24].

[23] Cette métaphore apparaît dans les travaux de Blundo et Van Beek (2002) où il est souligné qu'au Mali la corruption est désignée par l'expression : « **les choses de la nuit** ». Les grecs parleront de ''**fakelàk**i, un euphémisme pour signifier toute somme d'argent remise à des fins de corruption. Les arabes parlent de **Cahouna**, une métaphore qui veut dire ''**café**'' ; mais qui désigne les pots-de-vin dans les pays du Maghreb. Dans certaines régions de l'Afrique, on parle quelquefois de '' **Mange mille**'' pour faire allusion aux policiers véreux qui cherchent à verbaliser à tout pris. Les journalistes camerounais parlent de ''**gombo''** pour désigner les pratiques de corruption.

[24] KLITGAARD R., 1997. *Combattre la corruption*, Ed Nouveaux Horizons, Manille, p.22

En appliquant l'analyse métaphorique à ces énoncés linguistiques, dans le but de dégager le ténor et le véhicule à la suite de Richards (1979), on déduit que l'huile est le ténor et la corruption le véhicule ; pour ne pas dire la représentation sociale et la production de sens. L'huile, comme en mécanique facilite ce qui est bloqué ou rend plus dynamique ce qui est lent bref, dans la réalité faire taire toute conscience moralisatrice. En nous appuyant d'une part sur l'épistémologie bachelardienne mise en exergue par Gurvitch (1962), où la science recherche ce qui est caché en construisant le fait scientifique ; et en prenant à notre compte les travaux de Lakoff et Johnson (2003) qui ont démontré que les catégories linguistiques et cognitives sont métaphoriquement structurées d'autre part, nous ébauchons une théorie de la lubrification corruptive[25].

On distinguera, pour donner une forme à l'intentionnalité des acteurs en jeu, une corruption lubrifiante (où le matériel, les présents, le sexe et les promesses concourent à des pratiques corruptives) d'une corruption non lubrifiante (où les pressions sociologiques, psychologiques ; bref les contraintes non monétaires tel que le pouvoir hiérarchique, les menaces et certaines formes de sociabilité amènent l'acteur à se détourner des normes de son service). Dans le premier cas, le corrupteur passe l'huile sur la bouche du corrompu et dans le second, il ne la passe pas. Cette conceptualisation permet éviter un babélisme auxquels on assiste dans les travaux des ''corruptologues'', lorsqu'il s'agit d'énumérer les types de corruption ; car, non seulement cette dernière distingue le lubrificateur (corrupteur) du lubrifié (corrompu), rend compte du lubrifiant utilisé (le moyen de corruption - sociologique ou non, matériel ou non, etc.), mais elle met surtout en évidence l'intentionnalité et la métaphore que manifestent les acteurs en jeu. Cette

[25] Le concept de lubrification tel que nous le manipulons nous a été évoqué à un cours de sociologie politique donné par le Professeur Nassirou ARIFARI BAKO en 3ème année de Sociologie. Le professeur utilisait ce terme dans son cours magistral pour décrire métaphoriquement les mécanismes qu'utilisaient les leaders politiques béninois pour acheter les voies à l'hémicycle. En clair, pour gagner l'adhésion d'un député à sa cause, les partis politiques n'hésitaient pas à lubrifier la bouche des députés c'est-à-dire leur graisser la bouche (corrompre). Les députés béninois parlent à ce sujet, des jeux de couloirs et de coulisses.

conceptualisation apporte d'une part une solution au dédale des définitions et des typologies qui entourent le phénomène de la corruption et, est transposable à tous les domaines de la vie socio-économique d'autre part.

8- Conséquences de la corruption sur le système universitaire

La corruption à l'UAC n'appelle pas forcément à de grandes malversations comme ce qui se fait des les domaines de la politique, de la douane ou de la justice, par exemple. Néanmoins, toute corruption s'adapte à son cadre de manifestation et engendre de conséquences pour le système dans lequel elle sévit. Les conséquences encourues ici sont entre autres : la mauvaise formation des apprenants, la mauvaise qualité de l'enseignement, la promotion non méritée, la pauvreté/ sous développement (OLC, 2009).

Au-delà de ces conséquences qui concernent tout le domaine de l'enseignement, il est important de mettre un accent particulier sur le fait que la corruption en milieu universitaire compromet la science et peut aussi ternir la réputation de l'institution où elle prospère. Par conséquent, les diplômes donnés à l'UAC pourront ne plus être acceptés dans d'autres universités où même pour postuler à des postes de travail internationaux, s'il arrivait que ce phénomène se généralise.

CONCLUSION

En somme, la présente recherche met en évidence la corrélation qu'il y a entre les comportements langagiers des usagers et prestataires de services universitaires et le phénomène de la corruption. Une analyse des différentes interactions qui naissent autour des prestations de services universitaires permet de comprendre que la corruption est favorisée, dans une large mesure, par des codes langagiers qui banalisent et légitiment ledit phénomène. L'inventaire de ces différents codes qui ne sont rien d'autres que des expressions issues des langues nationales renseigne sur le fait que le phénomène de la corruption est la conséquence d'une construction linguistique mettant quotidiennement en interaction corrompus et corrupteurs du système universitaire. L'idéologie de la corruption trouve sa source dans certains systèmes de valeurs culturels tels que le devoir d'aider et la débrouillardise. Par conséquent, une éventuelle lutte contre ce phénomène doit s'inscrire dans une perspective culturaliste qui travaillera à changer la mentalité de légitimation de la corruption.

Par ailleurs, pour obtenir des avantages illicites, corrompus, corrupteurs et courtiers de la corruption mettent en exergue des stratégies de corruption. Ces stratégies varient d'un acteur à un autre. Cela va de soi que la maîtrise des zones d'incertitude constitue chez les acteurs universitaires un atout indispensable de corruption. Ainsi, les codes langagiers démonstratifs du phénomène deviennent le véhicule de l'intention corruptrice chez les acteurs ; ce qui confirme l'hypothèse n°1 de la recherche. A partir de l'analyse des stratégies mises en œuvre par certains acteurs universitaires et les facteurs organisationnels favorables à la corruption, nous pouvons affirmer que les hypothèses 2 et 3 sont également confirmées.

Il convient aussi de retenir que la plupart des faits de corruption mis en évidence dans les résultats de la recherche ne sont pas souvent perçus chez les

enquêtés, comme des actes corruptifs, mais plutôt comme des aides portées ou des services rendus. Au-delà de tout, les formes de corruption les plus évoquées dans les entretiens que nous avons eus avec les informateurs sont entre autres : le piston, le harcèlement, le patronage, le trafic d'influence et le favoritisme.

Pour lutter donc contre ledit phénomène, il faut d'abord commencer par prendre conscience de son existence; ensuite considérer ce dernier comme un système ou un fait social total ; et enfin s'engager dans des mesures avant-gardistes. Ces manières d'agir pourront, toute proportion gardée, pallier les facteurs institutionnels favorables à la corruption dans le système universitaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGBOTA, G., 1998. «Education et corruption : Evaluation des ressources et méthodes traditionnelles et culturelles de lutte contre la corruption » in *FONAC,* Travaux de l'atelier n°6, Cotonou, (Manuscrit) 20p.

- AKOUN, R. et ANSART P., 1999. *Dictionnaire de sociologie : Le Robert,* Paris, Seuil, 581 p.

- ANTONIUS R., 2007. *Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse,* 19 p.

- AWOUDO, F. et ADOUN W., 2008. *Bénin : une démocratie prisonnière de la corruption*, Editions COPEF, Cotonou, 386p.

- BADA, M.D., 2009. « Développement et adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes », in *Langues et politiques de langues au Bénin*, n°5, Ed Ablodè, pp.89-103

- BLUNDO, G., 2000, (sous la direction de). *Monnayer les pouvoirs : espaces, mécanismes et représentation de la corruption, les nouveaux cahiers de l'IUED*, PUF, Paris.

- BLUNDO, G. et OLIVIER de SARDAN, J-P., 2007. *Etat et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris APAD-Karthala, 374 p.

- CLATOS, T., 2011. *Crises de société et mouvements sociaux : étude des mouvements estudiantins au Campus Universitaire d'Abomey-Calavi (de 1990 à nos jours),* Mémoire de maîtrise, FLASH, Département de Sociologie-Anthropologie, 99 p.

- CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., 1981. *L'acteur et le système : les contrainte de l'action collective*, Paris, Seuil, 500p.

- DENEAULT, A. et al, 2008. *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Editions Ecosociété, 332p.

- DOMMEL, D., 2003. *Face à la corruption, Peut-on l'accepter ? Peut-on la prévenir ? Peut-on la combattre ?,* Paris, Karthala, 287 pages.

- FONAC, (1998) : Education et corruption : *Evaluation des ressources et méthodes traditionnelles et culturelles de la lutte contre la corruption*, Rapport de communication, Atelier 6, Cotonou 28 Mars, 21 p.

- FONAC, 2006. *Renforcement de la lutte contre la corruption et institutionnalisation de la journée nationale contre la corruption*, Rapport du projet FONAC/RTI, Cotonou, 13 p.

- GURVITCH, G., 1957. *La vocation actuelle de la Sociologie*, Paris, PUF, 8è ed., 607p.

- GURVITCH, G., 1962, *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion, 233 p.

- KLITGAARD, R., 1997. *Combattre la corruption*, Manille, Nouveaux Horizons, 227p.

- LAKOFF, G. & JOHNSON, M., 1980. *Metaphors we live by*, Chicago: University of Chicago Press, 250p.

- LENCLUD, G., 1995. « Les incertitudes de la notion de science appliquée », in *Les applications de l'anthropologie*, Paris, KARTHALA, pp.51-53, (sous la direction de BARE J-F).

- LEROUX, J., 2006. « Langage, et pensée chez Von Humboldt », *Philosophiques*, vol. 33, n°2, pp.379-390

- MOSCOVICI, S. et BUSCHINI F., 2003, (s d.). *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 442p.

- NANSOUNON, O.Z.C., 2001. *Problématique de la corruption entre agents de contrôle routier et conducteurs de Parakou*. Mémoire de maîtrise, FLASH, Département de Philosophie et Sociologie-Anthropologie, p.84

- OKANLA, M., 2001. *La lutte anti-corruption dans les textes et la pratique*, IRIS-USA, 11 p.

- OLC, 2009. *Livre blanc sur l'état de la corruption au Bénin*, Ed MARCOS-TOUR, Cotonou, p.140

- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1996. « L'économie morale de la corruption », Politique Africaine, 63, p. 97-116.

- REPUBLIQUE DU BENIN, 1986. *Le statut général des agents permanents de l'Etat*, Cotonou, 92p.

- REPUBLIQUE DU BENIN, 2008. *Convention collective du travail applicable au personnel administratif, technique et service contractuel de l'UAC*, Abomey-Calavi, UAC, 29 p.

- TEMPLE P. et PETROV G., 2004. « La corruption dans l'enseignement supérieur : enseignements tirés de la situation des Etats de l'ex-Union soviétique », in *Politique et gestion de l'enseignement supérieur*, n°1 16, pp. 93-111

WEBOGRAPHIE

- AYADI K., Les préalables à une politique avant-gardiste de lutte contre la corruption,[en ligne].Disponible sur «http : www.tribune-economique.com/index.php/contribution/166 », (consulté le 24/09/2013).

- BERGER, P. et LUKMANN T. 1996. *Construction sociale de réalité*, www.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw, *consulté le 30/02/2013.*

- BLUNDO, G.et VAN BEEK, W. E. A., 2002. « Synthèse de l'atelier "Corruption et bureaucratie" », *Bulletin de l'APAD* [En ligne] 23-24 |mis en ligne le 15 décembre 2006, Consulté le 06 novembre 2011. URL : http://apad.revues.org/173

- DJOB-LI-KANA E. C. Langage métaphorique et corruption de la pensée dans le discours social camerounais,[enligne]. Disponible sur « http://www.revuesignes.info/document.php.www.revue.signes.info/document.php », (consulté, le 05/12/203).

- DOUMBIA, T., 1992. « Corruption, culture et pauvreté dans le secteur du transport en Côte d'Ivoire », *Sociologies* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 03 novembre 2013. URL : http://sociologies.revues.org/3133

- LE MEUR, P-Y., 2000. « Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption. Giorgio Blundo (dir.), 2000, Nouveaux Cahiers de l'IUED 9, Paris Genève : PUF IUED, 347 p. ISBN 2 88247 033 9. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 |, mis en

ligne le 10 avril 2006, Consulté le 03 octobre 2013. URL : http://apad.revues.org/267

- MACHIAVEL, N., 2002. *Histoire de Florence* (Extraits), Édition électronique réalisée dans ‘’Les classiques des sciences sociales’’, www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales,consulté le 18/11/2013.

- NATIONS UNIES, Convention des Nations Unies contre la corruption,[en ligne]. 08-50027_F.pdf », (consulté le 15/10/2013). Disponible sur «http://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/Publications/

- THOMI I., 2013. « L’articulation morale de la petite corruption à la grande dans les discours populaires grecs », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. X, mis en ligne le 10 mai 2013, consulté le 05/09/2013. URL : http://champpenal.revues.org/8472 ; DOI : 10.4000/champpenal.8472

ANNEXES

Annexe 1 : Les outils de collecte des données

1- Guide d'entretien à l'endroit des usagers du centre universitaire d'Abomey-Calavi

Cet entretien est destiné à une étude de fin de formation. Son but est de contribuer aux réflexions et politiques de lutte contre la corruption au Bénin. Nous vous garantissons l'anonymat des informations recueillies et vous assurons d'en faire un usage judicieux et objectif.

I- Identité de l'enquêté (e)

Nom :

Prénom :

Sexe :

Filière :

Ethnie :

Age :

Niveau d'instruction :

Zone de collecte d'information au sein du campus :

II- Définitions et perceptions sociales du phénomène de corruption chez les usagers du campus

- Connaissance du concept de corruption ;
- Dénomination de la corruption dans la langue nationale ;
- Discours sur la corruption (les causes, manifestations et conséquences) ;
- Signes et/ou symptômes de la corruption ;
- Représentations sociales du phénomène.

III- Pratiques et stratégies mises en œuvre pour corrompre ou se faire corrompre

- Pratiques langagières ou codes linguistiques favorables à la corruption ;
- Système de valeurs favorables à la corruption ;
- Pratiques langagières de lutte contre la corruption ;
- Mécanismes endogènes de lutte contre la corruption (prévention et répression de la corruption);
- Stratégies mises en œuvre pour faciliter les pratiques corruptrices ;
- Dynamique des acteurs corrompus et corrupteurs autour de la négociation des faveurs illicites.

IV- Corruption et développement

- Institutions de lutte contre la corruption ;
- Stratégies institutionnelles de lutte contre la corruption ;
- Relation entre corruption et sous-développement ;
- Etats des lieux du phénomène de corruption sur le campus;
- Conséquences socio-économiques dudit phénomène sur les acteurs du système universitaire.

2-Guide d'entretien à l'endroit du personnel de l'administration universitaire et les acteurs institutionnels

I- Identité de l'enquêté (e)

Nom :

Prénom :

Sexe :

Institution d'appartenance :

Ethnie :

Age :

Statut professionnel :

II-Connaissance du phénomène

- Définition de la corruption ;
- Signes relatifs à la corruption ;
- Acteurs de la corruption ;
- Formes de corruption.

III-Facteurs institutionnels favorable à la corruption

- Pratiques socioculturelles favorables à la corruption ;

- Rôle de l'institution à laquelle appartient l'enquêté dans la lutte anticorruption;

-Politiques de lutte anticorruption ;

-Stratégie de mise en œuvre de la politique de lutte contre ledit phénomène ;

- Formes et faits de corruption en cours à l'Université d'Abomey-Calavi ;

-Causes et conséquences du phénomène sur l'évolution du système.

Annexe 2

1-La grille de lecture

Tableau VI **: Grille de lecture**

Titre du document exploité	**Les principaux centres d'intérêt développés par l'auteur**	**Passages clés et /ou citations**	**Résumé du document**
▪ Auteur (s) ▪ Année de publication ▪ Ville de publication ▪ Maison d'édition ▪ Nombre de pages ▪ Autres information			

Source **: données de terrain, 2013**

2-La grille d'observation

Tableau VII **: Grille d'observation**

Objectifs	**Dimensions, indicateurs et indices à observer**
Objectif 1	- Pratiques langagières de construction de la corruption ; - Les prestations de service au sein du campus ; - Interactions entre usagers et prestataires de service du système universitaire.
Objectif 2	- Stratégies de corruption ; - Réactions des différents acteurs en jeu ; - Période ou circonstances favorables à la corruption.
Objectif 3	- Facteurs structurels favorables à la corruption ; - Fonctionnement du système universitaire face à la corruption ; - Dynamiques du personnel administratif ; - Mesures correctives mises en place pour la lutte contre la corruption.

Source : données de terrain, 2013

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE ii
DEDICACE iii
REMERCIEMENTS iv
DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES v
LISTES DES CARTES ET GRAPHIQUES vii
LISTE DES PHOTOS viii
INTRODUCTION 1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES ET PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE 3
CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS THEORIQUES 4
I-Problématique 4
1-Constats 4
2- Problème 5
3- Les hypothèses 7
3.1- Hypothèse générale 8
4- Les objectifs 8
4.1- Objectif général 8
4.2- Objectifs spécifiques 8
5-Délimitation thématique 9
6-Clarification conceptuelle 9
7-Revue documentaire 13
8. Justification du sujet et du cadre d'étude 24
8.1- Le choix du sujet 24
8.2- La densité morale et l'attractivité de l'UAC comme critère de choix du cadre d'étude 26
CHAPITRE 2 : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES ET PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE 28
I- Considérations méthodologiques 28
1-Nature de la recherche 28
2-Modèle d'analyse 28
3-Techniques et outils de collectes des données 30
3.1-Les techniques de collectes des données 30
3.1.3- L'observation directe 31
3.1.4- L'entretien semi-directif 31
3.1.5- Le focus group 32
4-Techniques et matériels de traitement de données 32

5-Groupe cible 33
6-Technique d'échantillonnage 34
7- Difficultés rencontrées 36
II-Présentation du cadre de la recherche 37
1-Historique de l'Université d'Abomey-Calavi 37
2-Monographie du cadre de la recherche 37
2.1- Organes de gestion de l'UAC 39
2.2- Les établissements du campus d'Abomey-Calavi 40
3-Les données sociodémographiques 40
3.1-Quelques statistiques sur le flux des entrées et sorties d'étudiants 40
3.2- Regroupements estudiantins et mouvements syndicaux dans l'espace universitaire 42
4- Typologie des demandes et offres de services universitaires 43
DEUXIEME PARTIE : PRESENSATION DES CODES LANGAGIERS DETERMINATIFS DE LA CORRUPTION ET DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE 45
CHAPITRE 3 : CODES LANGAGIERS DETERMINATIFS DE LA CORRUPTION 46
I-Cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption au Benin 46
2-Les institutions en charge de la lutte contre la corruption 49
3- Les textes législatifs et réglementaire 49
3.1-La constitution de 1990 comme fondation juridique de la lutte contre la corruption au Bénin 50
3.2-Les autres lois et décrets relatifs à la lutte anti-corruption 51
3.3-Les ordonnances 52
3.4- Les conventions 52
II- Les codes langagiers de légitimation de la corruption selon le groupe sociolinguistique des enquêtés 53
1- Les codes langagiers chez les enquêtés fɔn 53
2-Les codes langagiers chez les enquêtés baatɔnu 55
3-Les codes langagiers chez les enquêtés dɛndi 55
III-Les représentations sociales et logiques d'acteurs autour de la corruption à l'université 56
1-Représentations sociales des acteurs 56
2-La morale anti-corruptrice à l'épreuve des faits à l'Université d'Abomey-Calavi 58
2.1- Quelques faits de corruption liés aux sites prospectés 59
2.1.1-Au niveau des résidences universitaires 60
2.1.2-Au niveau du ''restaurant U'' 60
2.1.3-Faits de corruption au niveau des inscriptions universitaires 61
2.1.4-Au niveau de la FLASH 62

2.1.5-Au niveau de l'amphi A1000 FASEG.....63
CHAPITRE 4 : STRATEGIES DE CORRUPTION DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS UNIVERSITAIRES ...65
I-Causes et ampleur de la corruption selon les enquêtés.....65
1-1.Les causes de la corruption.....65
1.2- Ampleur de la corruption.....67
1.3-Les formes élémentaires de la corruption.....68
2-Acteurs, logiques et stratégies de corruption.....68
2.1-Les acteurs en jeu autour du phénomène corruptif.....68
2.1.1-Les courtiers de la corruption dans le système universitaire d'Abomey-Calavi.....68
2.1.2-Les corrupteurs.....69
2.1.3-Les corrompus du système universitaire.....69
3. Logiques d'acteurs.....70
3.1- Logiques des courtiers de la corruption.....70
3.2- Logiques des corrupteurs.....70
3.3- Logiques des corrompus.....71
II. Stratégies développées par les acteurs.....71
1-Stratégie de la ''bière de négociation''.....72
2-Civilités et générosités piégées.....72
3-Le don d'enveloppe à l'aveuglette.....73
4-L'astuce de l'informateur sûr.....74
5-L'interférence linguistique choisie.....74
6- Conditionnement psychologique.....75
TROISIEME PARTIE : DIMENSIONS SOCIOLINGUISTIQUES DE LA CORRUPTION.....76
CHAPITRE 5: DECRYPTAGE DES CODES LANGAGIERS DE LEGITIMATION DE LA CORRUPTION.....77
I-Transcription et traductions (littérale/littéraire) des codes langagiers ou expressions de banalisation de la corruption dans le système universitaire.....77
1-Les codes langagiers fɔn.....77
2-Les codes langagiers baatɔnu.....79
3-Les codes langagiers dɛndi.....81
1- Sémantique des codes langagiers.....83
2-L'idéologie de la corruption.....84
3-Ancrages socioculturels de la corruption.....85
3.1-Le devoir d'entraide.....86
3.2- La culture de la gratification.....87
3.3- Dùdù, wɑ̃nwanyo, dimdim (le manger), comme valeur encline à l'insatiabilité humaine.....87

III-Mise en application des sanctions prononcées dans le système universitaire 89
1-Le Conseil de discipline 89
1.1-Fautes et sanctions 90
1.2-Fonctionnement du Conseil de Discipline 90
2. Cadre réglementaire lié à la lutte contre la corruption à l'UAC 91
3-Les périodes favorables à la corruption sur le campus 92
CHAPITRE 6: FACTEURS INSTITUTIONNELS FAVORABLES A LA CORRUPTION 94
I-Diagnostic stratégique 94
1-Matrice de diagnostic stratégique relative à la corruption universitaire 94
2- Facteurs institutionnels favorables à la corruption 97
2.1-L'absence d'un système approprié de traitement des cas de corruption 97
2.2- Le favoritisme, comme facteur favorable lié à la manière d'employer 97
II- Quelques axes de discussion 99
1-Statuts et rôles des codes langagiers dans le recours à la corruption 99
2- Fonction communicative des codes langagiers 100
3- Fonction de légitimation des pratiques corruptives 100
4-Rôles des stratégies d'acteurs 101
5-La corruption universitaire à la frontière de la désapprobation morale et de la permissivité utilitaire 102
6- La corruption universitaire : d'un héritage colonial à un ferment culturel 103
7- Corruption lubrifiante et non lubrifiante : vers une conceptualisation des énoncés heuristiques 105
8- Conséquences de la corruption sur le système universitaire 108
CONCLUSION 109
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 111
ANNEXES 117
TABLE DES MATIERES 122